



**Meubles Furrer**

Sion av. de Tourbillon  
☎ 027/23 33 93  
Centre des meubles  
Viège Route cantonale  
☎ 028/6 11 12

**Le n° 60 ct.**

**Tour de Suisse  
en Valais  
L'impossible  
chevauchée...**

Voir page 12

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

## Cadeau de l'été



Évaluée à un peu plus de 250 tonnes (15 % de la production suisse, contre 100 % en 1960), la cueillette des fraises bat son plein dans le canton. En plaine, les deux tiers ont déjà été ramassés. La récolte sur les hauteurs va débiter incessamment. Le problème principal à l'ordre du jour, le maintien des prix, a été traité hier lors d'une conférence de presse organisée par l'OPAV. Celui-ci encourage les restaurateurs et les ménagères à confectionner de délicieux desserts avec ce fruit savoureux. Autant de recettes exquises pour fêter comme il se doit l'arrivée de l'été, qui s'installe officiellement aujourd'hui. Réservez donc, sur notre table, une place de choix pour les fraises du Valais. (Voir page 17)

## Le congrès du parti socialiste français

# VERS LA DÉROUTE...

Au terme du congrès national du parti socialiste français, à Nantes, M. François Mitterrand a prononcé une sorte de discours « ministériel » qui s'est volontiers écarté de l'essentiel. Après avoir maté les ambitions de l'aile gauche de son parti, il s'est efforcé de démontrer combien l'avenir de la France devait être socialiste, pour ne pas être chaotique.

Sans l'ombre d'une hésitation, M. François Mitterrand affirme que, si la majorité actuelle se maintenait au pouvoir après les élections législatives de 1978, ce serait « l'assurance de la déroute financière et la mise en cause de la crédibilité internationale de la France »...

Par Roger Germanier

Je tiens à m'arrêter tout particulièrement sur cette phrase car, pour ma part, j'ai l'impression, sinon la conviction, que « la déroute financière » de la France, et sa « crédibilité internationale », pourraient d'abord passer par une victoire de la gauche unie lors des élections législatives. Pourquoi ? Parce que le succès de François Mitterrand (et celui de Georges Marchais) suppose la mise en œuvre et en pratique du fameux « programme commun ». Or, ce programme si prometteur, est plus souvent cité que chiffré... A Nantes, comme s'il voulait éviter une périlleuse illustration, François Mitterrand n'a guère expliqué comment il entendait réaliser ce programme, et comment il entendait le financer. Sur ce chapitre, pourtant fondamental, il fut d'une exemplaire discrétion.

Curieusement, c'est le parti communiste français de Georges Marchais qui a fourni des éléments sur le coût d'application de ce programme. Par le biais de son journal, *L'Humanité*, il a même si bien étoffé sa démonstration que nombreux demeurent perplexes sur les intentions de Georges Marchais. Car il y a matière à stupéfaction ! Les calculs se permettent une telle voltige qu'il est difficile de ne pas en avoir le vertige.

En vertu de ce programme, s'ajoute d'emblée une amélioration des bas salaires une très forte augmentation des prestations sociales. Si je me réfère à l'analyse de *L'Ordre professionnel* (du 26 mai 1977), j'apprends que, « en trois ans, les dépenses supplémentaires des entreprises en salaires et cotisations sociales » seraient de quelque 250 milliards de francs français. Par ailleurs, et dans un même temps, « les impôts sur les bénéficiaires et le capital frappant les entreprises privées et publiques seraient doublés ». Enfin, malgré le poids de toutes ces charges nouvelles, il est attendu des entreprises qu'elles accroissent sensiblement leurs investissements... Sans être expert dans la gestion des affaires, je me demande comment il est possible de concilier tous ces objectifs, sans entraîner l'asphyxie de l'économie. Augmentation des salaires, des prestations sociales, doublement des impôts, croissance des investissements privés... ce n'est plus un programme commun, c'est la quadrature du cercle !

Dans tout ce contexte, quand François Mitterrand parle de « la déroute financière » de la France, si la majorité actuelle se maintenait au pouvoir, je me dis peut-être... Mais, si la gauche gagnait les élections législatives de 1978, ce serait forcément la débâcle !

Au congrès de Nantes, Michel Rocard, imaginant déjà l'installation des socialistes (et des communistes) au pouvoir, s'est magnifiquement exclamé : nous sommes au gouvernement, enfin les difficultés commencent ! Là-dessus,

je n'apporterai pas la contradiction, même si j'ai peur qu'elles commencent par n'en plus finir, ces difficultés, au préjudice premier de « la crédibilité internationale de la France ». Car les lois de l'arithmétique ne se plient guère aux figures de la rhétorique.

En conclusion, tout ce congrès me rappelle l'envolée superbe d'un orateur : nous étions au bord du précipice... grâce à vous, nous avons fait un bond en avant !

De l'économie  
et des hommes  
par Edgar Bavarel

## Offre et demande d'économie

L'engagement personnel, dont nous nous entretenons la semaine dernière, peut prendre toutes sortes de formes.

Mais il est certain qu'avant d'être action, il doit être attention.

Et tout spécialement dans les deux grandes voies de la formation et de l'information.

Il est vrai que l'économie - tout en étant complexe - est beaucoup moins inaccessible que d'aucuns s'appliquent à le faire accroire. Et, à ce propos, il est difficile de cerner avec certitude les motivations qui poussent ces derniers à ce fâcheux égotisme. Mais je crois bien ne pas m'éloigner trop de la réalité en les classant en deux groupes aux raisons diamétralement opposées, encore que conduisant à des résultats étroitement semblables. Les uns agissent ainsi par souci de conserver une sorte de prestige qui flatte leur vanité, ou de pouvoir

Suite page 3

## En marge de la condamnation de Jeanmaire

## Ces procès annexes de bonnes et de moins bonnes intentions

Le verdict du procès Jeanmaire est tombé. Selon l'expression consacrée, « justice a été faite ». Sans céder à la tentation de juger ce jugement, on peut tout de même constater que cette justice, dans cette affaire, a eu bien du mal à échapper aux pressions et à la démagogie pour s'exercer en toute indépendance et en toute sérénité.



Nous avons rapporté « l'incident Gnaegi » sur la quotité de la peine. Le démenti formel apporté par le Département

Par Gérald Rudaz

Par Gérald Rudaz

ment militaire fédéral à l'entrefilet publié et repris par certains journaux alors que les débats de Montbenon avaient commencé n'a pas empêché l'opinion publique de penser que lorsque le colonel Dinichert, auditeur, a réclaté 12 ans de réclusion contre l'accusé, cette peine était exactement celle « suggérée » par le chef du Département militaire. De là à se poser la question de la « soumission » de l'auditeur aux désirs de son grand patron militaire, il n'y avait qu'un pas qui fut franchi !

On entre de plain-pied, avec cet incident, dans cet environnement malsain du procès qui fut évoqué à plusieurs reprises lors des conférences de presse de Montbenon. Le colonel Houriet, grand juge, a même dû aller jusqu'à traiter « d'indignes de porter ce titre » des journalistes qui, rapportant ses propos, lui avaient fait dire exactement le contraire de ce qu'il avait déclaré.

Dans un Etat de droit comme le nôtre, un prévenu ne devient condamné que lorsqu'il a été jugé. Dans l'affaire Jean-

maire, cette retenue s'imposait d'autant que personne, à part les autorités chargées de l'instruction et tenues au secret, ne connaissait les faits exacts retenus à charge de l'inculpé. Or, des interventions aux Chambres fédérales, des réunions de commissions et certaines déclarations ayant défrayé la chronique ont remis en cause le principe de la séparation des pouvoirs, donc - dans le cas qui nous occupe - de l'indépendance et de la sérénité de la justice. La défense n'a pas manqué, aux débats, de dénoncer ce qu'elle a appelé « l'intoxication de l'opinion publique ».

En définitive, le procès Jeanmaire en a engendré plusieurs autres et servi de cadre à pas mal de « règlements de comptes ».

Dans l'environnement malsain dont il fut d'emblée entouré, on pouvait s'y attendre ! On a eu le procès du huis clos, le procès de l'interdiction de photographier, le procès du « système » ayant permis à Jeanmaire d'accéder à un poste d'officier général maintenant que le principal mobile de ses agissements est reconnu avoir été sa « faiblesse de caractère », le procès de la police fédérale et du service de contre-espionnage qui n'ont peut-être rien découvert par

eux-mêmes, mais par une dénonciation étrangère, des agissements délictueux de Jeanmaire, le procès... de la procédure militaire ne consignait pas dans des rapports pouvant servir d'actes d'instruction les détails de l'enquête destinée à découvrir un traître...

A tous ces procès de bonnes ou de moins bonnes intentions s'ajoute fatalement celui de la défense nationale. On

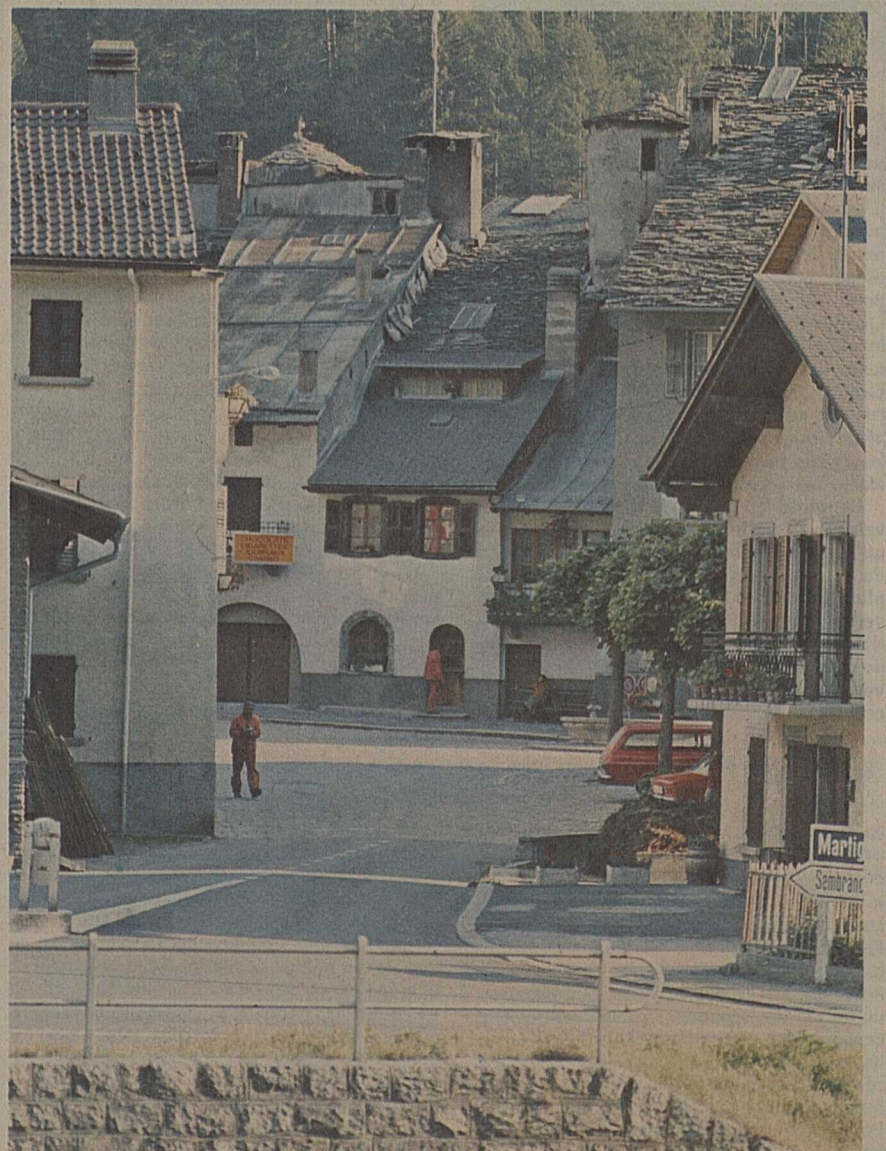
Suite page 3

## AU COEUR DE L'ENTREMONT

Capitale de l'Entremont, Sembrancher, sympathique village, en a pris conscience plus encore ces dernières années. Il a reçu en ses terres la première grande usine du district, complètement restauré le bâtiment du tribunal et, récemment encore, avec quelques remous, prouvant que personne dans la « capitale » n'est indifférent à ce qui s'y passe, admis le projet de rénovation de la maison bourgeoise et communale.

Quant au village lui-même, il s'est confectionné au cours des deux dernières années un véritable visage en forme de carte de visite. De nombreux bâtiments ont été restaurés, une très sympathique place communale (notre photo) a été aménagée.

Mais rien ne vaut une visite sur place ! (Photo NF)



## Un arbre amputé de ses branches n'est plus un arbre

On sait que, tous les cinq ans, les évêques se rendent à Rome pour présenter au chef de l'Eglise un rapport détaillé sur l'état de leur diocèse. Jusqu'à ces derniers temps, le pape rece-

voir individuellement les évêques venus pour cette visite. Depuis cette année, il les accueille par groupes nationaux et leur adresse, chaque fois, un discours que reproduit *L'Osservatore Romano*. Cette nouvelle procé-

dure permet aux fidèles et au clergé des diocèses intéressés de connaître la pensée du pape sur leurs problèmes religieux... C'est là un avantage appréciable, en cette époque marquée par la confusion des idées et parfois aussi par le silence de ceux qui devraient parler...

L'intercommunion suppose une foi commune

Ainsi, en s'adressant, hier matin, à une douzaine d'évêques du centre-est de la France (Lyon, Grenoble, Annecy, etc.), Paul VI vint-il à parler de l'inter-

Suite page 3

RECOURS  
EN CASSATION  
DÉPOSÉ

Voir page 3

De notre correspondant  
à Rome Georges Huber

De notre correspondant à Rome Georges Huber



# La « fête à Lausanne » ou 100 000 personnes dans la rue

LAUSANNE. - C'est le 24 juin, à 18 h. 30, que le syndic Jean-Pascal Delamuraz donnera le coup d'envoi sur la place de la Palud, à la neuvième Fête à Lausanne, qui se tiendra vendredi soir, samedi et dimanche jusqu'à l'aube dans les vieux quartiers de la capitale vaudoise: 100 000 personnes, estime-t-on, descendront dans la rue pour se divertir, fraterniser, danser, boire et manger.

Avec le Festival de la Cité, qui a commencé le 17 juin déjà, ce sont au total neuf cents artistes, musiciens, comédiens, chanteurs, danseurs et cinéastes qui se produiront, sur quinze places du Vieux-Lausanne, dans quelque cent cinquante spectacles et concerts pour tous les goûts. Dix-huit orchestres, six groupes de danse, dix groupes de théâtre, douze artistes de cabaret et vingt-quatre fanfares, chorales et groupes folkloriques sont attendus à la Fête à Lausanne. Plus de soixante sociétés et associations locales de toutes les espèces présenteront leur activité dans la rue.

Le Tessin, invité d'honneur, occupera la place Pépinet avec son folklore et son artisanat. Les fanfares municipales joueront sur la Palud et les orchestres de jazz sur la place Arlaud. Il y aura grand bal sur la place Centrale et bal pour les jeunes sur la place du Château. La danse populaire animera la place de la Louve et la danse clas-

sique la place de la Cathédrale. Les Italiens seront sur la place Saint-Laurent et les Espagnols sur celle de l'Evêché. On passera de la «mi-été» alpestre du Grand-Saint-Jean aux danses antillaises à la Madeleine, du

cabaret sur l'esplanade de la cathédrale aux jeux et aux parades d'une grande fanfare italienne de Bersaglieri, sur la Riponne.

Les enfants auront leur «pays de Cocagne» autour de la cathédrale et le grand prix de Lausanne de la caisse à savon, samedi après-midi.

Quant au concours de recettes gastronomiques régionales de la «Fête à Lausanne» 1977, consacré au lapin et aux volailles d'élevage, il a réuni deux cent septante recettes.

## UN COURS DE FORMATION BIBLIQUE ET CHRÉTIENNE

Que croire? Comment vivre sa foi? Comment choisir, alors que tant de voies contradictoires s'offrent à chacun de nous? C'est bien pourquoi, moins que jamais, le chrétien ne peut se désintéresser de sa formation. C'est pourquoi aussi, avec l'approbation de notre évêque, nous proposons à tout adulte âgé d'au moins 18 ans un cours de formation biblique et chrétienne.

Ce cours comportera une initiation à la lecture des évangiles de saint Marc et de saint Matthieu. Pourquoi les évangiles? Parce que nous savons qu'ils proposent la lumière et le message de Jésus aux hommes de tous les temps. Parce que nous avons la conviction qu'une lecture croyante, ecclésiale, moderne et fraternelle nous conduit au cœur des interrogations de notre temps.

Du reste, en méditant les textes évangéliques, nous rencontrerons des questions

fondamentales que celles du mal et de la souffrance, du mariage et du divorce, de l'Eglise et de l'Eucharistie, etc. Ce cours sera animé par le chanoine Grégoire Rouiller et par Mlle Marie-Christine Varone. Il sera donné à Sion, dans les locaux du Foyer Saint-Guérin (41, rue du Petit-Chasseur).

Il comportera 30 séances de deux heures chacune. Les séances auront lieu, chaque vendredi soir, de 20 à 22 heures, du 7 octobre 1977 à fin mai 1978.

Nous espérons que de nombreux laïcs et en particulier de nombreux jeunes auront à cœur de participer à ce cours, avec leurs questions et leurs doutes, leurs suggestions et leurs appels.

Toute demande concernant les conditions de participation et les formulaires d'inscription peut être adressée au chanoine Grégoire Rouiller, abbaye, 1890 Saint-Maurice.

# L'ordre, ce n'est pas une création spontanée

C'est fou ce qu'on découvre de vérités en ce moment!

Un journal parisien note, à propos du scandale de l'université de Vincennes livrée à la drogue et aux anarchistes :

« L'autonomie universitaire a fonctionné ici à rebours des espoirs qui y furent mis. La liberté aussi est un piège, et il arrive qu'une communauté édifie de ses propres mains le ghetto où elle s'enferme... »

Cette affaire de Vincennes est complètement folle, comme l'époque qui l'a vu naître.

D'abord, il est question d'y recevoir huit mille étudiants inscrits sans examen, qui recevront des diplômes sans contrôle et qui, tout le temps où ils seront « étudiants », seront garantis contre toute expulsion.

Bref, un haut lieu de la « permissivité ».

Alors, très vite, cela devient la « Cour des miracles ». De huit mille « étudiants », on passe à trente mille, dont 46 % d'étrangers, appartenant à cinquante nationalités. Les trafiquants de drogue, assurés de l'impunité puisque la police n'a pas le droit d'entrer à l'université en raison des « franchises universitaires », s'installent sur le campus. On y vend toutes les drogues connues.

De la moralité qui règne dans ce milieu, disons simplement qu'étudiantes et secrétaires ne se déplacent qu'en groupes sous peine de se voir violées selon cinquante manières par les « étudiants » de cinquante nationalités...

Alors notre confrère parisien - il s'agit de *L'Aurore* - a ce mot :

« A qui la faute, sinon à la permissivité qui est la seule règle observée là-bas ? »

On pense au mot du grand philosophe chrétien Blanc de Saint-Bonnet : « Quand le peuple est en anarchie, qui en accusez-vous? Quand le tonneau se démolit, la faute n'en est pas aux douves, mais aux cercles qui sont pourris. »

L'ordre n'est pas une création spontanée. On l'avait oublié.

\*\*\*

Choses vues : « Au cœur d'un des plus beaux ensembles d'espaces verts de Paris, l'université de Vincennes est... un ghetto à mi-chemin entre Harlem, les souks et le marché aux puces... L'air qu'on y respire est essentiellement celui des vapeurs d'encens

auxquelles se mêlent d'autres effluves moins innocents... Pour parvenir aux salles de cours, on enjambe des êtres hybrides affalés en travers des marches, des enfants dépenaillés gravitent au milieu d'ordures, attendant désespérément qu'on vienne les récupérer. »

Et Armelle Oger qui se promène dans ces étranges lieux, lit les inscriptions qui surmontent les échoppes :

- Organisons le vol collectif. A travers l'héroïne tu trouveras ton chemin, etc...

## LA BATAILLE DES IDÉES

Exagération de journaliste en quête de sensationnel?

Non pas. A la tribune du Sénat, Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, déclare :

« L'université de Vincennes est devenue un quartier réservé protégé par les franchises universitaires, une ville interdite où se tient le marché des stupéfiants de la région parisienne... »

Puis, brusquement, la secrétaire d'Etat (vous ne me ferez pas écrire : Madame le secrétaire d'Etat!) se tourne vers les bancs communistes et lance cette attaque :

« Vous voulez faire de Vincennes l'exemple parfait de gestion et de domination du parti communiste. Pendant quelque temps vous avez réussi par des cooptations politiques, par des programmes orientés par un laxisme pédagogique sans précédent et sans équivalent, et en bradant les diplômes pour remplir à craquer les murs de cette fabrique à chômeurs afin de disposer de troupes disponibles pour ces grands défilés, ces manifestations de rue où vous ne parvenez pas à entraîner les vrais travailleurs. Vous avez joué les apprentis sorciers, vous avez été débordés par la gauche et par la drogue. »

« Seul le désordre, la dégradation, la dissolution vous intéressent, car ce sont vos seules armes de domination... Vous souhaitez le désordre partout pour ramasser le pouvoir... »

Bien, mais qui a mis en place ces structures aberrantes, qui les maintient ?

Quand Mme la secrétaire d'Etat cingle le parti communiste, c'est M. Giscard qui reçoit la giflette.

Jacques Ploncard d'Assac

# Face à l'union des gauches !

C'est maintenant décidé. Les socialistes conserveront leurs représentants actuels au Conseil d'Etat, MM. Chavanne et Donzé. L'assemblée générale de leur parti à laquelle de très nombreux militants ont assisté, les a plébiscités. C'est normal. Ce qui l'est moins, c'est qu'ils ont envisagé d'en désigner un troisième, suivant les résultats que donneront les élections au Grand Conseil qui précèdent celle de l'Exécutif. En plus de cette prétention - c'est là qu'est la sensation - les socialistes sont prêts à reconstituer l'union des gauches, le « front populaire » et à établir avec le parti du travail, une liste commune de trois noms, dont le dernier, toujours selon les résultats du vote pour le législatif, pourrait être un communiste.

Bien sûr ce ne sont là que suppositions. Cependant elles devraient faire comprendre aux partis bourgeois qu'il est grand temps de chercher entre eux un arrangement loyal, acceptable et accepté par les trois partenaires, plutôt que de viser sournoisement à substituer un des leurs, soit à un radical, soit à M. Fontanet. En effet, l'attitude de ce dernier dans le cas Ziegler lui a fait perdre, dans son propre parti, de très nombreux supporters. Les gauches estiment donc qu'il y a deux brèches possibles dans le bloc national et que, par l'une ou l'autre, leur « troisième homme » pourrait passer.

Il est tout de même symptomatique que les socialistes aient déjà pris aussi nettement position, avant les vacances. Ils ont précipité les choses pour que, durant l'été,

Il s'agit d'hommes, jeunes et plus âgés, aux professions les plus diverses, qui viennent prêter serment. Ils jurent de respecter et d'appliquer la belle devise de la société : « Patrie, famille, amitié. »

Au terme du banquet traditionnel qui, dans trois salles, réunit plus de 1500 membres, à l'appel du dynamique président Daniel Bourguignon, en présence du président d'honneur Edmond Bouleus, chaque candidat se coiffe de l'historique bicorne et motive son adhésion, tandis que s'inclinent les drapeaux. Ils étaient cette fois 35 à solliciter leur admission. Une cérémonie semblable a lieu, en hiver, à l'Escalade. Les autorités y sont alors invitées.

On couronne ensuite le roi du tir au canon. Celui de cette année, Paul Brand, est le 103<sup>e</sup> d'une illustre lignée. Entouré par deux patrimoniaux selon la vieille coutume genevoise, il reçoit la coupe dont il aura la garde durant une année. Ainsi se perpétue la bonne tradition de père en fils, dans une atmosphère exceptionnelle de fraternité et de patriotisme éclairé.

## Renseignez-vous avant de partir en vacances !

Chacun connaît la formidable expansion du tourisme dans le monde. On passe ses vacances aux antipodes, ses week-ends dans toutes les capitales. L'avion, le charter ont aboli la distance et le temps. Les Suisses en sont friands plus que tout autre, parce que leur monnaie est saine et leur permet d'aller plus loin au meilleur prix. Les agences sont assiégées et les gens veulent en savoir le plus possible sur le pays, la région, qu'ils ont choisis. Il existe donc des offices nationaux d'un très grand nombre d'Etats, en Suisse.

Conscients que l'union fait la force, 28 services officiels étrangers viennent de se grouper en une association qui a pris contact avec la presse nationale et internationale. Ce dynamique groupement - une Française le préside - a ouvert des bureaux à Genève, Zurich, Berne et Bâle, pour mieux diriger, renseigner, faciliter le mouvement touristique de la Suisse vers les pays que ses membres représentent. Toute l'Europe d'abord, puis l'Afrique, du Nord au Sud, enfin le Japon. D'autres vont suivre. Ils fournissent les renseignements les plus complets non seulement d'ordre touristique et de loisir, mais aussi commercial, historique, artistique.

Ils se complètent mutuellement et tracent des itinéraires qui passent d'un Etat dans l'autre. L'objectif est utile et intéressant. Il vient au bon moment. Cette source d'information est gratuite et elle est indépendante. Ce sera la cause de son succès, car il s'agit d'une « Amicale » que ne préoccupe aucun rendement financier.

## « La Bohème »

Le Grand-Théâtre de Genève termine sa saison en beauté. « La Bohème », la célèbre comédie lyrique de Puccini que nous présente Y.-Cl. Riber est une perfection. Elle est montée avec un soin exceptionnel. Tout n'y est que réussite, bon goût et maîtrise. Pourtant il était délicat de rendre vie et charme à une époque (1896) bien différente de la nôtre, qui sent le rococo et parfois la mièvrerie sentimentale. Rien de tout cela. Le remarquable metteur en scène Götz Friedrich, qui est titulaire de l'Opéra de Hambourg, premier d'Allemagne, avec l'aide du décorateur Businger et du costumier Wanninger des théâtres de Cologne et Munich, ont su

créer l'atmosphère, l'ambiance, si particulières des artistes de la fin du siècle dernier, à l'époque où ils étaient sans le sou et vivaient d'expédients autant que de leur talent.

L'ouvrage est célèbre à cause de sa partition. Puccini s'y est surpassé dans un style dont il a le secret. Ses mélodies ont fait naguère fureur et l'Orchestre romand nous les a lumineusement ressuscitées. Il est vrai que son chef, Nello Santi a conduit ses musiciens avec une finesse qui a soulevé maintes fois les applaudissements d'une salle comble. Mais il fallait trouver les chanteurs adéquats. Six rôles principaux qui doivent être autant comédiens que solistes. Ce fut une distribution de tout premier ordre, aux voix délicates, charmantes, ensorcelantes, à l'interprétation heureuse et nuancée. Le fameux deuxième acte sur la place du café Mopus, dans la foule bigarrée du Vieux-Paris, turbulent, moqueur, amusant, fut un triomphe pour toute la troupe, choristes adultes et enfants compris. On ne peut rêver spectacle plus brillant. Le public s'en est délecté.

M<sup>r</sup> Marcel W. Suès

# Notre concours « La chasse au mot »

## Comment jouer ?

- ① Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
- ② Les mots peuvent se former :
  - horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche ;
  - verticalement : de bas en haut ou de haut en bas ;

— diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.

③ Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.

④ Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.

⑤ Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

## Grille N° 183

ARMEE	MELEES
AMOUREUSE	MAMELLE
ANEURINE	MORDORER
ALTITUDE	MUNITION
ARROSER	NOURRICE
APPRETER	NONANTE
ACTEUR	PROCHAIN
AMARRER	QUELLE
BURINEUR	RACEE
BARRIR	RETRECIR
BOUCS	ROITELET
CARENE	REGARDE
COURSE	REVULSIF
COTELEES	RATIERE
CESSEBLE	SABOTEUR
ERREUR	SEILLE
ERGOT	TRIANGULER
ENCOCHER	TATOUER
DATATION	TOTALITAIRE
FURNIE	TENDANCE
FERME	TAVERNE
GLEBE	TRAME
LEURS	

Le mot caché de notre dernière grille est

**COSMÉTOLOGIE**  
Nous avons reçu 65 réponses exactes.  
Dernier délai: vendredi 24 juin.

## MÉTIER EN 9 LETTRES

R	A	T	I	E	R	E	R	U	E	R	R	E	D	S
F	I	S	L	U	V	E	R	E	N	R	E	V	A	T
R	A	C	E	E	R	U	E	N	I	R	U	B	T	E
U	E	T	E	I	E	S	U	E	R	U	O	M	A	N
E	C	I	R	R	U	O	N	S	U	T	T	S	T	D
A	D	R	N	E	T	C	E	O	E	R	A	O	I	A
B	A	R	I	R	O	E	M	U	N	I	T	I	O	M
B	O	L	A	C	H	O	R	R	A	L	A	N	C	
R	I	U	H	G	R	O	E	O	L	N	N	L	O	E
F	E	E	C	D	E	T	F	I	E	G	S	T	E	S
A	R	R	O	S	E	R	T	T	L	U	E	I	E	S
R	T	R	R	R	M	A	M	E	L	L	E	T	R	I
E	E	U	P	A	I	M	B	L	E	E	L	U	G	B
R	O	P	A	R	M	E	E	E	U	R	E	D	O	L
C	A	R	E	N	E	A	S	T	Q	L	M	E	T	E

## LETTRÉ DE GENÈVE

personne ne puisse plus revenir en arrière et que les innombrables entretiens et échanges de vue entre les partis nationaux se placent sous la décision de principe des gauches. C'est de bonne stratégie électorale. Tout dépendra ensuite de la valeur, de la compétence, de la popularité des hommes que radicaux pour deux sièges, chrétiens sociaux pour un, présenteront au corps électoral. Quant au parti du travail il est, pour l'heure, le sollicité. Il n'est pas pressé. Lui aussi attend les résultats des élections pour le Grand Conseil. Il est d'ailleurs des socialistes, dits « de gauche », qui feraient bien leur affaire et qui effaroucheraient moins le bon bourgeois hésitant qu'un communiste officiel.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les vacances politiques seront brèves et qu'avant la fin août nous aurons à réparer de tout ce remue-ménage. Cela d'autant plus que si MM. Donzé et Chavanne conserveront, de droit, leur département, il faudra trouver trois nouveaux qui soient capables de gérer sérieusement celui qui leur sera dévolu. Or, parmi ceux-ci, il y a les finances. Il est crucial, même si personne n'en veut!

## « Patrie, famille, amitié »

Combien plus sereine, plus digne que ces compromissions et marchandages, fut la « Fête de juin » de la vénérable Compagnie des vieux-grenadiers. Dans toute la Suisse romande, il est peu de sociétés patriotique aussi nombreuse, aussi active, que celle-ci. Fondée il y a 228 ans, possédant sa propre et vaste demeure, divisée en plusieurs sections, dont celle des célèbres « sapeurs » en uniforme de l'époque napoléonienne, elle consacre son rassemblement estival à la réception des nouveaux candidats. C'est une cérémonie solennelle que ce « passage sous les drapeaux ». Il se fait sur appel de tambour et d'un peloton de membres en grande tenue.



## Un arbre amputé de ses branches n'est plus un arbre

Suite de la première page

communion, des contaminations de la foi par les idéologies ambiantes, de la tradition, des rapports entre les théologiens et l'épiscopat, toutes questions d'un intérêt universel.

Certes, observa le pape, l'effort œcuménique actuel, fruit du concile, mérite tous encouragements. Encore faut-il que cet effort procède sur la bonne voie, sans jamais brûler les étapes et sans porter à des intercommunions déjà maintes fois réprouvées par la hiérarchie : « La prétention d'avoir résolu le drame de la division (entre chrétiens) serait fallacieuse et l'eucharistie partagée serait un abus, si l'on faisait fi de la recherche de la vérité et de l'adhésion à une même foi. »

La pureté de la foi est exposée aujourd'hui à des périls. Il y a celui du rationalisme, appelé « gnose » dans les premiers siècles chrétiens, qui dissout la foi en une doctrine naturelle et il y a le péril du pluralisme de mauvais aloi qui donne droit de cité aux vues les plus disparates, sans référence à la vérité objective.

nouveaux, il ne saurait être négligé, encore moins contredit. »

Deux erreurs opposées menacent aujourd'hui la Tradition. Les uns l'ignorent tout simplement, tandis que d'autres l'amputent de ses dernières acquisitions.

« Il serait gravement dommageable que, dans la recherche, dans l'enseignement ou dans les publications, on omette de se référer aux documents de la Tradition dans lesquels a été proposée la foi commune du peuple de Dieu. »

De même serait-il gravement dommageable « que l'on ignore tout le développement dogmatique qui a explicité la Révélation à travers toute une histoire guidée par l'Esprit-Saint, pour ne retenir que certaines phases, principalement celles des origines ». Et Paul VI d'éclairer sa pensée par une image : « Si l'on compare ce développement (dogmatique) à un grand arbre, on peut certes l'élaguer, mais sans le réduire continuellement au tronc ou aux racines. » (Un arbre sans branches n'est plus un arbre. Une tradition qui s'arrêterait au début du XX<sup>e</sup> siècle serait une tradition amputée.)

### La vraie liberté

Certains ecclésiastiques invoquent, à tort, dans l'esprit du concile, une certaine gravité ou la liberté de recherche pour « interpréter au gré de chacun » l'Écriture sainte, le contenu de la Tradition et pour « s'ériger en juges de l'enseignement et des directives de l'autorité suprême de l'Église ».

« Le respect du magistère est un élément constitutif de la méthode théologique. » De même le respect dû au peuple de Dieu : « Celui-ci a droit à ne pas être troublé inconsidérément par des hypothèses ou par des prises de position aventureuses, qu'il n'a pas compétence de juger, ou qui risquent d'être simplifiées ou manipulées par les courants d'opinion. Le théologien est un homme libre et responsable, mais de la liberté du chrétien, celle qui s'exerce dans une ouverture aux lumières et que garantit la fidélité à l'Église. »

La requête de l'imprimatur, par les ecclésiastiques, est un indice de leur sens de l'Église, observe le pape : « Pourquoi des théologiens se montrent-ils parfois si réticents à le demander à leur évêque ou à leur supérieur pour leurs publications de sciences religieuses, lorsque cet imprimatur est prescrit ou recommandé ? » D'ailleurs, nul théologien ne devrait ignorer qu'en fin de compte, toutes les sciences religieuses, théoriques ou pratiques, « sont au service de l'action pastorale et missionnaire de l'Église ».

Ces quelques extraits du long discours du pape à des évêques français le montrent bien : les problèmes abordés ne touchent pas que l'épiscopat du centre-est de la France. Ils concernent aussi les théologiens, les prêtres, ainsi que les laïcs intéressés aux questions religieuses, en France et à l'étranger. C'est aussi à eux que pensait Paul VI en accueillant, hier matin, à 11 heures, une douzaine d'évêques français, dans sa bibliothèque privée.

Georges Huber

### Ils ont le droit d'être écoutés, à condition d'être eux-mêmes à l'écoute

Le problème des rapports entre les théologiens et les évêques est délicat. « La tâche des théologiens est toujours complémentaire de celle des pasteurs. A ceux-ci, qui ont reçu la plénitude du sacerdoce et de la juridiction, il incombe d'assurer avec autorité l'authenticité chrétienne et l'unité en matière de foi et de morale. Mais l'Église a également besoin de ses théologiens... Face au développement des sciences, de l'histoire, de la philosophie, il leur revient de répondre aux questions actuelles, à la lumière de la Révélation. « Attentifs à la vie des fidèles, ils peuvent contribuer à faire le tri entre l'humain qui peut être assumé par l'Église et ce qui lui est irrédicible. Ils peuvent donc aider les évêques dans leur mission d'annoncer la foi, offrant aux esprits souvent en désarroi le stimulant et le réconfort d'un enseignement qu'ils puissent entendre et une synthèse qui leur fasse mieux comprendre le dynamisme de la Révélation et l'articulation de la doctrine. »

Avec les évêques, le pape tient à rendre hommage « au courage, à la lucidité et au zèle apostolique de nombre de théologiens », soucieux d'éclairer les croyants, ainsi que les âmes en quête de la vérité religieuse.

Encore faut-il que les théologiens aient une conscience exacte de leur mission dans l'Église. Ils sont au service des évêques et au service des fidèles. « Il appartient aux théologiens d'approfondir et d'illustrer le donné de la foi et l'interprétation qu'en dégage un dogme comme en morale le magistère. »

« C'est l'observance de ces normes qui confère aux théologiens le droit d'être écoutés et leur vaut le beau nom de *maîtres en discipline de Dieu*. »

« C'est l'ensemble des actes du magistère qui sont normatifs de la doctrine : si leur enseignement peut être complété ou présenté avec des accents

## En marge de la condamnation Jeanmaire

### Ces procès annexes de bonnes et de moins bonnes intentions

Suite de la première page

souignera ici le piquant de la situation en voyant ceux qui n'ont jamais accordé aucun crédit à notre armée, si ce n'est pour la saper, se trouver aux premiers rangs de ceux qui réclamaient une punition exemplaire contre un officier ayant livré « d'importants » renseignements à l'étranger.

Ce procès Jeanmaire aura décidément fait découvrir la « patrie » à bien des gens qui en niaient l'existence jusqu'ici dans leurs propos subversifs.

A tous ces naïfs tenant pour du folklore l'espionnage étranger en Suisse, il aura fait apprécier les méthodes terriblement élaborées de ces attachés soviétiques qui sont en définitive autant d'agents de renseignements très stylés. Des agents qui comptaient d'ailleurs sur le silence de Jeanmaire pour se permettre de nier systématiquement une évidence finalement avouée par l'accusé. C'est aussi le procès des « gros » et des « petits » qui s'est déroulé pendant les débats, habilement entretenu par les milieux organisés de la subversion ne manquant pas la moindre occasion de récupérer tout ce qui est susceptible d'amener de l'eau à leur moulin à détruire. Curieux, tout de même, que cette subversion demande la suppression des tribunaux militaires parce que, notamment, ils sont appelés à juger des objets de conscience, et en vienne à féliciter celui de Montbenon d'avoir été plus loin que la demande du procureur ! Ce que l'on ne dit pas, c'est que dans la plupart des affaires d'objection de conscience venant devant la justice militaire, les tribunaux prononcent des peines inférieures, même très inférieures, à celles demandées par l'auditeur. La comparaison dit par elle-même tout ce qu'il faut comprendre de certaines attitudes...

Et si l'on faisait aussi le procès de l'application du principe du respect de la sphère privée ?

A-t-on assez entendu crier au scandale, clouer au pilori les agents de police explorant des vies privées, plaçant des

tables d'écoute ou usant de tout autre moyen pour découvrir un coupable ?

« Procédés inadmissibles » clamait-on à la ronde. Pourquoi, dès lors accuser aujourd'hui cette police de n'avoir pas été capable de découvrir plus tôt le coupable ? Il s'agirait de s'entendre : ou bien on accorde à cette police les moyens d'enquête - y compris celui de violer au besoin la sphère privée - ou bien on la réduit d'emblée à l'impuissance et à l'échec. Nous n'approuvons pas plus Cincera que d'autres travaillant avec les mêmes méthodes - mais en sens politique inverse ! Pourtant, force nous est de constater que Cincera, lui au moins, échappe au grief de cette grande « naïveté helvétique » que l'on fait aujourd'hui à nos services de police ou de contre-espionnage !

Il s'agirait aussi de s'entendre sur

l'universalité de ce respect de la sphère privée, quand on proteste parce qu'un juge n'a pas voulu se laisser photographier ou que l'on a éprouvé des difficultés à approcher M<sup>me</sup> Jeanmaire, cette grande malade finalement acquittée par le tribunal.

Nous pourrions allonger cette liste des procès et des règlements de comptes qui s'est inscrite à côté de celui du brigadier Jeanmaire. Ceux que nous avons évoqués suffisent à démontrer que l'administration de la justice doit absolument s'exercer dans un environnement exempt de pressions, de démagogie, d'interprétations infondées ou de procès d'intentions si l'on veut que les justiciables continuent à lui accorder confiance.

Une autre et grande leçon à tirer est que notre défense nationale, si « mi-teuse » puisse-t-elle être qualifiée par ses détracteurs, intéresse grandement des super-nations comme l'URSS. A chacun de réfléchir et de répondre pourquoi !

Gérald Rudaz

## Recours en cassation déposé dans les délais légaux

BERNE. - Le défenseur de l'ex-brigadier Jean-Louis Jeanmaire, condamné, vendredi dernier à dix-huit ans de réclusion, a déposé dans le délai légal un recours en cassation auprès du grand juge Bertrand Houriet. Une telle demande n'équivaut pas à un pourvoi en appel au sens civil. Selon l'article 188 de la procédure pénale militaire, la cassation d'un jugement ne peut être prononcée qu'en présence d'un défaut juridique. Elle ne peut pas l'être devant l'administration de nouvelles preuves ou en raison d'une nouvelle appréciation des preuves. Dans le cas Jeanmaire, son défenseur a motivé son recours en cassation en invoquant la prescription de certains délits commis avant 1966 et la quotité de la peine, jugée arbitraire.

Il n'est pas nécessaire de motiver immédiatement un recours en cassation. L'article 189, 3<sup>e</sup> alinéa, du code de procédure pénale militaire, précise que « le grand juge accorde un délai de dix jours au plus pour la rédaction définitive du recours. Il communique ensuite le re-

cours à la partie adverse et lui fixe aussi un délai de dix jours au plus pour formuler ses observations. Puis il transmet immédiatement à l'auditeur en chef le recours et le dossier accompagnés de son rapport sur les faits attaqués ». L'auditeur en chef, en l'occurrence le brigadier Raphaël Barras, transmet à son tour le recours au président du tribunal de cassation en y joignant, s'il le juge utile, ses observations.

### Pas avant l'automne

Le tribunal militaire de cassation, nommé pour trois ans par le Conseil fédéral, est présidé par le colonel Hans Marti. Outre ce dernier, il se compose de quatre juges ou suppléants et d'un greffier. Tous doivent posséder une formation juridique, mais sans appartenir nécessairement à la justice militaire. Selon l'auditeur en chef Raphaël Barras, le tribunal de cassation ne s'occupera pas avant l'automne prochain du recours de Jeanmaire.

## De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

Suite de la première page

dont ils espèrent, peut-être inconsidamment, tirer profit si les circonstances devaient s'y prêter. Les autres, en revanche, et je les soupçonne fort d'être les plus nombreux, ne sont obscurs que parce qu'ils n'ont pas les idées claires.

Il est également vrai que le simple bon sens peut souvent servir de boussole dans la recherche des cheminement surs.

Ainsi, des affirmations du genre de : « Une économie qui consomme plus qu'elle ne produit court à sa ruine » ou « Un peuple qui perd le goût du travail glisse sur la pente fatale » restent profondément vraies,

même si de savantes digressions semblent les vider d'une partie de leur substance.

Il demeure néanmoins que la domination désirable de l'ensemble des aspects fondamentaux de ces

## Offre et demande d'économie

problèmes est subordonnée à un sérieux effort de formation et d'information des masses.

Par quoi il faut entendre deux choses :

Une offre abondante et ouverte à tous par tous les canaux de l'enseignement public, pour la formation, et par tous les media de masse, pour l'information.

Et du côté de la demande, une vaste disponibilité à l'écoute.

Or, il faut bien constater qu'il existe d'énormes carences de part et d'autre.

A plusieurs reprises, nous avons pu nous convaincre de la nette insuffisance de l'enseignement de l'économie politique. De son inexistence même, dans la plupart des programmes. En Suisse, d'une ma-

nière générale. En Valais, autant sinon plus encore qu'ailleurs.

Et c'est fort regrettable.

Mais plus encore que l'offre d'économie, c'est sa demande qui pêche le plus. Car il est toujours possible de recourir à d'autres sources de formation, et notamment aux livres et aux media. Encore qu'il soit indispensable, dans ce

domaine plus que dans tout autre, de s'entourer des précautions voulues et de savoir qui l'on écoute et ce qu'on lit. De manière que l'esprit critique puisse s'exercer avec toute l'acuité voulue.

Tant que l'ensemble des acteurs du jeu économique n'auront pas suffisamment pénétré les réalités qui font et qui défont les grands équilibres et, par-delà, leur propre bien-être, le système entier continuera d'être soumis aux aléas et aux illusions.

Malheureusement, c'est bien ce qu'illustrent certaines décisions du souverain ou la facilité et la démagogie l'emportent à l'évidence sur le souci du véritable intérêt général.

Edgar Bavarel

## Championnat du monde d'échecs Demi-finales du tournoi des candidats

\* Evian, Casino-Royal hôtel : Kortchnoi - Polugajewsky  
\* Genève, hôtel Méditerranée : Spassky - Portisch

Le bureau de la Fédération internationale d'échecs vient de désigner les villes qui orga-

● ROME (ATS/AFP). - Un message signé « Escadrons de la mort - carabiniers tués » a été envoyé hier au siège de l'agence de presse italienne « ANSA ».

Le message, le premier du genre, portant comme emblème un casque, déclare : « Etant donné la lâcheté du gouvernement, incapable de répondre par la violence à la violence des « Brigades rouges » et « NPA », des « escadrons de la mort » sur le modèle et avec les méthodes de celles du Brésil qui, en peu de temps ont détruit la criminalité politique et commune, se sont constitués dans toute l'Italie ».

« Pour toute victime des groupes armés criminels, poursuivi le message, des parents proches et lointains des membres des « Brigades rouges » et des « NAP » seront tués ».

En conclusion, les « Escadrons de la mort » lancent des menaces aux juges « rouges » et aux avocats défendant les membres d'organisations extrémistes. « Nous aussi, nous avons des mitraillettes, nous aussi nous avons de la dynamite ».

niseront les demi-finales du tournoi des candidats, qui doit désigner le challenger du champion du monde actuel, le Soviétique Anatoly Karpov. Les Romands seront particulièrement gâtés, car le choix de la FIDE s'est porté sur deux villes riveraines du Léman : Evian et Genève. Elles débiteront le 1<sup>er</sup> juillet prochain et se disputeront en 16 parties, ce qui laisse envisager une durée de 6 semaines environ. Dès qu'un joueur atteint 8,5 points, la rencontre est interrompue et le joueur est qualifié pour la finale du tournoi des candidats qui aura lieu l'automne prochain, la finale pour le titre étant fixée à l'année prochaine.

● TURIN (ATS/Reuter). - L'affaire de la sinistre usine piémontaise, où 132 ouvriers sont morts en vingt ans du cancer de la vessie, a trouvé son épilogue hier au tribunal de Turin.

A l'issue d'un procès de deux mois, deux propriétaires de l'usine de colorants IPCA, à Cirie, ont été condamnés à six ans de prison, un troisième à trois ans, le directeur général à quatre ans et le médecin de l'usine à quatre ans et demi.

Tous ont été reconnus coupables d'homicide par négligence.

Nous venons de recevoir des informations plus précises sur la rencontre d'Evian. L'ouverture officielle en a été fixée au 1<sup>er</sup> juillet à 17 heures françaises, à l'hôtel Royal. Le tirage au sort aura lieu le 30 juin à 18 heures françaises.

La première ronde est fixée au samedi 2 juillet à 15 heures françaises. La FIDE a nommé comme arbitre officiel de cette importante rencontre le grand maître international allemand Lothar Schmid, qui a arbitré la célèbre finale entre Robert Fischer et Boris Spassky. Le Soviétique exilé, vivant en Hollande, Victor Kortchnoi, se prépare à cette importante rencontre sur la rive suisse du Léman. Il sera secondé par le grand maître international anglais Raymond Keene. La rencontre se déroulera à l'auditorium de l'hôtel Royal et sera transmise au Casino-Royal pour le grand public. L'organisation technique a été confiée à la présidente de la ligue de l'île de France, la championne française Chantal Chaudé de Silans. Elle sera conseillée par « la communauté d'intérêts pour les échecs » de Lucerne, qui a organisé en mars la rencontre Mecking - Polugajewsky, comptant pour les quarts de finale. Elle sera assistée par Sodereal SA, représentée par M<sup>me</sup> Lore Tomas Pittet, l'organisatrice du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> festival international qui s'est déroulé à Lucerne en 1976 et à Montreux, à Pâques, cette année.

### Une 3<sup>e</sup> Fête des vigneron pour « L'Helvétie »

LAUSANNE. - « L'Helvétie », dernier grand bateau-salon de la Compagnie de navigation sur le Léman, a repris le lac hier à midi, après deux ans de travaux de transformation et de rénovation. En dépit du remplacement de ses deux chaudières à vapeur par deux moteurs à propulsion diesel électrique, cette magnifique unité a conservé sa silhouette traditionnelle : les roues à aubes et la grande cheminée ont été conservées.

Construit en 1926, « L'Helvétie » jauge 500 tonnes, a une puissance de 1500 chevaux et peut transporter jusqu'à 1600 passagers. En devenant bateau à moteur, l'ancien bateau à vapeur a été complètement rénové : ponts refaits, intérieur modernisé, mobilier changé, confort amélioré. Le bateau a été doté du gouvernail automatique et du radar. Après avoir vécu déjà deux fêtes des vigneron, en 1927 et en 1955, « L'Helvétie » célébrera cet été les grandes heures de la Fête des vigneron 1977.

### 60 passeports vierges volés à Genève

GENÈVE. - 60 passeports vierges de la République d'El Salvador ont été volés hier matin par deux malfaiteurs au consulat général de ce pays à Genève.

Les deux hommes se sont présentés vers 10 h. 30 dans les locaux du consulat, situés au deuxième étage d'un immeuble du quartier des Pâquis. Seule une secrétaire était alors présente. L'un des bandits a braqué sur elle une arme tandis que son complice la ligotait sur sa chaise et lui bandait les yeux.

Les deux malfaiteurs ont fouillé les locaux, où se trouve aussi la mission d'El Salvador auprès de l'ONU à Genève, puis, après un quart d'heure environ, ont disparu en emportant les passeports et le sceau du consulat. L'homme armé, de type latino-américain, s'exprimait en français et espagnol, alors que son complice, avec moustache blonde, parlait espagnol avec un accent basque.



## Sierre

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Bonvin, tél. 551074.  
**Hôpital d'arrondissement.** - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.  
**Clinique Sainte-Claire.** - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 552072 et 556042.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance.** - SAT, tél. 556363.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 555550.  
**Auto-secours siérois.** - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.  
**Grone Samaritains.** - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 581444.  
**Pompes funèbres.** - Amos Jean, téléphone 551016, Eggs et Fils, tél. 551973.  
**Groupe AA.** - Chippis, tél. 557681.  
**A l'écoute (La main tendue).** - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 414222, 24 heures sur 24, en toute discrétion.  
**Dancing La Locanda.** - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 551826.  
**Bibliothèque.** - Tél. 551964. - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.  
**Aide familiale.** - Tél. 571171. Responsable: M<sup>me</sup> Michelle Fasnacht.  
**Centre d'information planning familial.** - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.  
**Tea-room des Châteaux Sierre.** - Exposition Pierre Spori.  
**Château de Villa.** - Exposition Georges Schneider.

**Dépannage électricité et carburation.** - 24 heures sur 24, tél. 225716.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24. Garage Valaisan, tél. jour et nuit: 221271 et 220867.  
**Service de dépannage du 0,8<sup>vo</sup>.** - Téléphone 382363 et 863450.  
**Pompes funèbres.** - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848, Voefray 222830.  
**Gardielle.** - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.  
**AA.** - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3<sup>e</sup> étage.  
**Maternité de la pouponnière.** - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 221566.  
**Baby-sitters.** - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.  
**Château-neuf-Conthey.** - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.  
**Service d'aides familiales.** - M<sup>me</sup> Oggier-Meytatin, rue du Chanoine Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 228622 et de 8 à 11 heures et de 17 à 19 heures.  
**Service famille-jeunesse.** - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24: le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 234648 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.  
**Bibliothèque municipale.** - Ouverture le mardi de 15 à 19 heures pendant l'été.  
**Consommateur - Information.** - Tél. 226060, rue des Portes-Neuves 20.  
**Taxis de Sion.** - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.  
**Dancing Le Gallon.** - Ouvert jusqu'à 2 heures.  
**Dancing La Matze.** - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 224042.  
**Galerie Institut Welino Niclas.** - 5, avenue de la Gare. Exposition du peintre Petero jusqu'au 30 août.  
**Centre d'accueil Croix-D'or.** - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.  
**Galerie Grand-Fontaine.** - Salon des petits formats de peintres valaisans. Exposition ouverte de 14 h. 30 à 18 h. 30 jusqu'au 10 juillet. Fermé dimanche et lundi.  
**Nendaz-Station.** - Scotch-Bar, dancing Lapin-Vert, ouvert tous les jours de 21 à 2 heures. Tél. 88 20 03

**AA. Martigny.** - Urgence, tél. 21155 et 54461. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.  
**Groupe AA « Octodure ».** - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 54684 et 21264.  
**Service d'aides familiales.** - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M<sup>me</sup> Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 22988, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.  
**Vernayaz.** - Visites des gorges du Trient de 8 heures à 18 h. 30. Tél. 81613 ou 81388.  
**Manoir.** - Du 19 juin au 19 septembre; 200 affiches touristiques, des origines à nos jours et l'imprimé valaisan. Ouvert tous les jours de 14 à 18 heures.

## Saint-Maurice

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Gallard, tél. 36217.  
**Médecin de service.** - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Aimé, tél. 36212.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.  
**Samaritains.** - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Ida Mottiez, Les Iles, tél. 37351. En cas d'absence, tél. 36685. Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.

## Monthey

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Raboud, tél. 42302.  
**Médecin.** - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.  
**Samaritains.** - Matériel de secours, tél. 42330.  
**Ambulance.** - Tél. 46262.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.  
**Dancing Treize Etoiles.** - Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.  
**Taxis de Monthey.** - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.  
**CIRENAC.** - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 46611.  
**Dépannage.** - Téléphone jour et nuit: 44337.

## Viège

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Buriel, tél. 62312  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.

## Brigue

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Guntern, tél. 31515  
**Dépôt de pompes funèbres.** - André Lambrigger, tél. 21237.  
**Patrouilleurs TCS.** - Tél. 022/140 ou 031/140.

## Sion

**Médecin de garde.** - Le N° 11 renseignera. Mardi 21, Zimmermann, tél. 221036 et 232058. Mercredi 22, de Quay, tél. 221016. Jeudi 23, de Quay, tél. 221016. Vendredi 24, du Nord, tél. 234736. Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital régional.** - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.  
**Ambulance.** - Police municipale de Sion, téléphone 212191.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M<sup>me</sup> G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

## Martigny

**Pharmacie de service.** - Téléphoner au N° 11.  
**Médecin de service.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital.** - Heures des visites; chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance officielle.** - Tél. 22413 et 21552.  
**Pompes funèbres.** - Ed. Bochatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.  
**Dépannage.** - Carrosserie Granges, téléphone 22655 et 23463.

## D' CLAUDETTE



# AUJOURD'HUI madame

**UN MENU**  
 Radis beurre  
 Blanquette de veau  
 Riz  
 Gâteau aux cerises

*Il y a un art de contredire qui est la plus adroite des flatteries.*  
 (André Maurois)

## LE PLAT DU JOUR: Gâteau aux cerises

Pour six à huit personnes: lavez, épongez, égouttez et dénoyotez 500 g de cerises. Mélangez 300 g de farine, un paquet de levure chimique et une cuillerée à café de vanille en poudre; tamisez l'ensemble et disposez en fontaine dans une terrine. Battez au fouet deux dl de crème fraîche et 125 g de sucre. Séparez le blanc du jaune de trois œufs; mettez les jaunes dans la farine; battez les blancs en neige ferme et incorporez-leur 100 g de sucre. Mélangez les jaunes et la farine; ajoutez la crème battue avec le sucre. Incorporez alors les blancs. Beurrez un moule à manqué; versez dedans la moitié de la pâte; disposez les cerises dessus; couvrez avec le reste de pâte. Mettez à four moyen 45 minutes. Démoulez dès la sortie du four; mettez à refroidir sur une grille. Au moment de servir, saupoudrez de sucre glace.

bes hachées aux ciseaux, en terminant la sauce).  
 Vinaigrette au citron: remplacez le vinaigre par du jus de citron frais.

## QUESTION DE BEAUTÉ

**J'ai un joli visage, mais hélas j'ai un nez trop long. Comment le faire paraître plus court?**

Vous ne voyez plus que lui, et cela devient une hantise. Il serait peut-être efficace de consulter un chirurgien esthétique; la beauté mérite quelques sacrifices! Si vous n'osez pas aller jusque-là, voici un conseil: votre nez paraîtra plus court si vous le maquillez avec un fond de teint un peu plus soutenu que celui utilisé pour le reste du visage. Poudrez ensuite.

## LA MODE ACTUALITE

**L'homme en chemise:** la chemise pour les hommes prend des aspects différents, suivant qu'elle reste réellement un sous-vêtement ou un sur-vêtement. Pourtant certains tailleurs rapprochent les deux idées, nous verrons sous peu, des chemises qu'on peut porter dessus ou dessous en tissu très fin et aux rayures inédites. L'été la tenue pratique est devenue la chemise assez bien coupée pour servir de veste, le succès a été tel que nombre de spécialistes continuent à en inventer.

## LE TEMPS DES CONSERVES

**Pêches au sirop**  
 Faites blanchir des pêches bien fraîches et pas trop mûres pendant quelques secondes à l'eau bouillante. Pelez-les, disposez-les dans des bocaux préparés, entières (ou si vous voulez en mettre plus, coupées en deux, dénoyautées et superposées). Faites un sirop léger avec un litre d'eau et 550 g de sucre (si vous devez en faire plus, respectez ces proportions). Versez ce sirop sur les fruits en ne remplissant les bocaux qu'aux trois quarts de leur hauteur. Fermez et stérilisez 40 minutes.

Pour conserver les pêches au naturel sans les sucrer, faites-les blanchir et pelez-les comme précédemment. Placez-les dans un bocal, dénoyautées et superposées. Fermez et stérilisez 40 minutes également.

## DEVENEZ DES CORDONS BLEUS

**Comment réaliser une parfaite sauce vinaigrette?**  
 La vinaigrette simple: une cuillerée à soupe de bon vinaigre, une pincée de sel, deux tours de moulin de poivre, trois cuillerées à soupe d'huile. Délayez le sel dans le vinaigre (le sel se dissout dans le vinaigre, mais pas dans l'huile). Ajoutez le poivre du moulin, puis l'huile, peu à peu, en battant bien le mélange à la fourchette.

**Les variantes:**  
 Vinaigrette à la moutarde: ajoutez une cuillerée à café de moutarde.  
 Vinaigrette aux herbes fraîches: ajoutez, au choix, une cuillerée à soupe de persil, de ciboulette, de basilic, de menthe ou de cerfeuil (her-

## L'amour c'est...



... lui changer sa roue.  
 TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved  
 1976 Los Angeles Times

## LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

**PARIS:** ferme.  
 Le marché français est dans son ensemble bien disposé dans un volume d'affaires étoffé.  
**FRANCFORT:** affaiblie.  
 De petits déchets ternissent quelque peu l'ambiance autour de la corbeille allemande.  
**AMSTERDAM:** à peine soutenue.  
 Le marché clôture sur une note irrégulière dans des transactions très calmes.  
**BRUXELLES:** irrégulière.

Le marché belge est généralement soutenu avec tout de même une tendance à un affaiblissement.  
**MILAN:** soutenue.  
 Les cours n'ont guère fluctué au cours de cette séance. Les affaires demeurent calmes.  
**LONDRES:** raffermissé.  
 Après un début de séance plutôt maussade, le marché anglais est en nette reprise dans un volume d'affaires plus étoffé.

## BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	160
dont traités	78
en hausse	23
en baisse	30
inchangés	25
cours payés	173

Tendance générale bancaire irrégulière  
 financières à peine soutenues  
 assurances irrégulières  
 industrielles irrégulières  
 chimiques plus faibles  
 obligations suisses bien soutenues  
 obligations étrangères irrégulières

La tendance a été irrégulière pour cette première séance de bourse de la semaine et le nombre des échanges est resté modeste. Les bancaires sont soutenues et répètent les cours obtenus vendredi dernier. Dans le secteur des financières, la Juvena a gagné quelques francs alors que la Oerlikon porteur abandonne quelques points. Parmi les assurances, c'est la Zurich porteur, qui enregistre le meilleur résultat avec un gain de 125 francs. Dans le secteur irrégulier des industrielles, la Hero, Mercure et Sulzer nominative sont bien disposées alors que la BBC et la Ciba-Geigy porteur ont fléchi. Parmi les titres étrangers, les certificats américains se sont bien comportés, ils sont échangés, dans la plupart des cas, en-dessus de la parité de Fr. 2.49 pour un dollar. Dans le reste de la cote, la demande a été soutenue pour les valeurs françaises. Peu de changement chez les allemandes.

## CHANGE - BILLETS

France	49.50	51.50
Angleterre	4.20	4.40
USA	2.45	2.53
Belgique	6.75	7.05
Hollande	99.50	101.50
Italie	27.50	29.50
Allemagne	104.50	106.50
Autriche	14.70	15.—
Espagne	3.40	3.65
Grèce	6.50	7.50
Canada	2.31	2.39

## PRIX DE L'OR

Lingot	11125.—	11275.—
Plaquette (100 g)	1110.—	1145.—
Vreneli	97.—	107.—
Napoléon	107.—	117.—
Souverain (Elisabeth)	111.—	121.—
20 dollars or	515.—	540.—

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

## BOURSE DE ZURICH

Suisse	17.6.77	20.6.77
Brigue-Viège-Zermatt	91 d.	91 d.
Gonergratbahn	760 d.	760 d.
Swissair port.	693	693
Swissair nom.	646	648
UBS	2860	2860
SBS	374	373
Crédit Suisse	2010	2000
BPS	1975	1975
Elektrowatt	1585	1575
Holderbank port.	460	450
Interfood port.	2825	2810
Juvena port	215	220
Motor-Columbus	880	880 d.
ERlikon-Bührle	2040	2020
Cie Réassurances port.	4250	4200 d.
Winterthur-Ass. port.	1860	1860
Zurich-Ass. port.	9225	9350
Brown, Boveri port.	1510	1490
Ciba-Geigy port.	1425	1400
Ciba-Geigy nom.	688	686
Fischer port.	690	690
Jelmoli	1170	1175 d.
Héro	3025	3075
Landis & Gyr	860 d.	860 d.
Losinger		810 d.
Globus port.	2150	2150 d.
Nestlé port.	3495	3495
Nestlé nom.	2100	2100
Sandoz port.	4450	4400
Sandoz nom.	1845	1840
Alusuisse port.	1515	1510
Alusuisse nom.	628	628
Sulzer nom.	2630	2650

## Bourses européennes

Air Liquide	F	322	322
Au Printemps		32.50	31 1/2
Rhône-Poulenc		66	66
Saint-Gobain		108	108.10
Finsider	Lit.	92	89
Montedison		223	224.50
Olivetti priv.		771	772
Pirelli		927	931
Daimler-Benz	DM	350	350
Karstadt	fermée	342	
Commerzbank		187	
Deutsche Bank		268.10	
Dresdner Bank		213.50	
Gevaert	b. Fr.	1238	1238
Hoogovens	flh.	36	36

## USA et Canada

Alcan Alumin.	68 1/2	69 1/4
Amaz	108 d.	106 1/2 d.
Beatrice Foods	60	60 d.
Burroughs	151 1/2	154
Caterpillar	140 d.	141
Dow Chemical	86 3/4	87 3/4
Mobil Oil	170	170 1/2
Alleagne		
AEG	101	101 1/2
BASF	173	172
Bayer	151	150 1/2
Demag	162 1/2	161 d.
Hoechst	148	147 d.
Siemens	277 1/2	278
VW	191	190
Divers		
AKZO	31 1/2	31
Machines Bull	12 1/2	13
Courtaulds	5 1/4 d.	5 1/4 d.
De Beers port.	8.15	8.45
ICI	16 1/2	16 1/2 d.
Pechiney	39 1/4	39 3/4
Philips Glœil	28 1/2	28 1/4
Royal Dutch	142	142
Unilever	125 1/2	124

## Bourse de New York

American Cyanam.	26 3/4	27
American Tel & Tel	63 1/8	63 3/8
American Tobacco	47 5/8	47 1/4
Bethlehem Steel	32 1/4	32 3/8
Canadian Pacific	18 1/8	18 1/4
Chrysler Corporation	16 3/4	16 3/4
Dupont de Nemours	113 1/4	116
Eastman Kodak	59 3/4	60 1/4
Exxon	52	52 1/4
Ford Motor	56 1/4	56 1/2
General Dynamics	56	56 1/2
General Electric	56 3/8	56 1/4
General Motors	69 1/8	69 3/8
Gulf Oil Corporation	28 1/4	28 1/4
IBM	257 1/2	260 1/4
International Nickel	26 3/4	26 7/8
Int. Tel & Tel	35 7/8	35 3/4
Kennecott Cooper	28 1/8	28 1/8
Lehmann Corporation	10 5/8	10 5/8
Lockheed Aircraft	15 1/4	15 1/2
Nat. Dairy Prod.	49	48 7/8
Nat. Distillers	24 1/8	24 1/4
Owens-Illinois	27 5/8	27 5/8
Radio Corp. of. Arm	31 3/4	31 3/4
Republic Steel	21/4	29 3/8
Royal Dutch	57 1/4	
Tri-Contin Corporation	8 7/8	8 7/8
Union Carbide	51 1/8	51 3/8
US Steel	40 1/2	40 1/2
Westing Electric	21 1/2	21 3/4

## Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	434	444
Anfos 1	124.50	125.50



# CINEMAS

**SIERRE** Bourg Tél. 027 55 01 18

**MARTIGNY** Etoile Tél. 026 2 21 54

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Dernière séance  
Du super-violent  
**DURS COMBATS DE KARATÉ**  
avec Ching-King-Kong

**SIERRE** Casino Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
Jean-François Davy recueille les confidences de filles publiques sur leur vie et leurs expériences  
**PROSTITUTION**  
Un sujet tabou...

**CRANS** Le Cristal Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures  
**LA MARCHÉ TRIOMPHALE**  
de Marco Bellocchio  
avec Franco Nero, Miou-Miou, Patrick Dewaere  
Une sensationnelle et impitoyable remise en cause

**HAUTE-NENDAZ** Cinalpin

Ce soir: RELÂCHE

**SION** Arlequin Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LA DUCHESSE ET LE TRUAND**  
Un film de Mel Frank

**SION** Capitole Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**PROVIDENCE**  
Un film d'Alain Resnais  
avec Dirk Bogarde

**SION** Lux Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**CHANTONS SOUS L'OCCUPATION**  
Un film d'Alain Halimi

**ARDON** Cinéma Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE  
De vendredi à dimanche  
**UNE BIBLE ET UN FUSIL**

**FULLY** Michel

Ce soir: RELÂCHE  
Jeudi - 18 ans  
**LA GRANDE TRAQUE**  
Dès vendredi - 18 ans  
**LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND**

**MARTIGNY** Corso Tél. 026 2 26 22

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
Lorsque la police est impuissante, on fait la justice soi-même...  
**LA GRANDE TRAQUE**  
Dès demain à 20 h. 30 - 12 ans  
Louis de Funès dans un film d'Yves Robert  
**NI VU... NI CONNU...**



## Pourvu qu'ils restent isolés !

Pour toute la Suisse : le temps sera partiellement ensoleillé. L'après-midi et le soir, le ciel sera souvent très nuageux et des averses ou des orages isolés pourront encore se produire. La température en plaine atteindra 19 à 24 degrés l'après-midi. La limite du zéro degré reste proche de 3000 mètres. Le vent du sud-ouest sera faible à modéré en montagne. En plaine il y aura quelques rafales liées aux orages.

**Evolution probable pour mercredi et jeudi :** même type de temps.  
**A Sion hier :** nuageux, 23 degrés. Ailleurs en Suisse : 22 à Bâle, Berne, Genève, 21 à Zurich, 25 à Locarno.

**L'agence «UNA» enquête**



© COSMOPRESS, GENÈVE

Vous avez l'air de jeunes mariés. Ça ne me plaît pas...

"JACOB ET MOI NOUS PORTIONS MUTUELLEMENT SUR LES NERFS..."

"A NOTRE ARRIVÉE À VADO, CAPITALE DU GUAMARIA, NOUS NE NOUS ADRESSONS PLUS LA PAROLE..."

**Rip Kirby**



CETTE PETITE ROUSSE A EXACTEMENT LES MÊMES MESURES... EN TOUT CAS, CE N'EST PAS MALHONNÊTE, CAR L'UNE EST AUSSI JOLIE QUE L'AUTRE...

EDMOND PRÉPARE L'EXÉCUTION DE SON NOUVEAU PLAN...

JE VOUS DÉCLARE DONC «MISS ANNÉES VINGT», MA CHÈRE ! MES COMPLIMENTS !

MERCI BEAUCOUP. JE ME DOUTAIS QUE CE COSTUME DE BAIN AVAIT QUELQUE CHOSE DE PARTICULIER... MAIS JE N'IMAGINAIS PAS...

ET SUR LE COURT DE GOLF, PROCHE DU PAVILLON DE GINNY...

AH, VOICI LE COUP DÉCISIF !

A SUIVRE

# TELEVISION

Emissions en noir et blanc

**tv Suisse romande**



Mardi 21 juin à 18 h. 55  
Le dessous du ciel, avec Jean Amos, Marie-Georges Pascal, Patrick Verde et Gérard Chambre

- 17.15 Point de mire
- 17.25 Téléjournal
- 17.30 La petite maison dans la prairie 2<sup>e</sup> épisode: Les paysannes. Avec: Michael Landon: Pa; Mélissa Gilbert: Laura; Melissa Sue Anderson: Mary; Karen Grassle: Ma; Nellie Oleson: Alison Arnglim.
- 18.20 TV-jeunesse - Thomas et Léon: Sous l'orage - Contes de la rue Broca: Le gentil petit diable, d'après P. Gripani. - Professeur Balthasar: Igor de Big Ben.
- Quaquo
- Chapi Chapo
- 18.55 Le dessous du ciel (11)
- 19.15 Un jour, une heure (1)
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure (2)
- 20.15 Le cœur au ventre 6<sup>e</sup> et dernier épisode. Avec Sylvain Joubert: Roger Konacker; Guy Marchand: Nino Ceretti etc.
- 21.10 La troupe artistique de Changhai Spectacle donné à Zurich par ces artistes fameux de République populaire de Chine: Musique instrumentale, vocale et danse. Une émission réalisée par la Télévision suisse alémanique.
- 22.15 Tour de Suisse 7<sup>e</sup> étape: Fiesch-Bellinzone. Reflets filmés.
- 22.25 Téléjournal

**tv Suisse alémanique**

- 9.10 Télévision scolaire La Grèce antique: Erétrie. 9.50 Reprise
- 10.30 Télévision scolaire La pêche en mer. 11.10 Reprise. 11.40 Fin
- 15.00 Da Capo Programme pour les personnes âgées, présenté par Eva Mezger-Haefeli. Oberst Wennerström pièce documentaire de Maria Matray, avec Paul Hoffmann, Lola Müthel, Olga von Tegni
- 17.00 Pour les petits La maison où l'on joue, série présentée par T. Stooss: l'amitié
- 17.30 Télévision scolaire La Grèce antique: le Parthénon. (Avant-première pour le corps enseignant) 17.50 Fin
- 18.00 Carrousel Variétés et informations
- 18.45 Fin de journée
- 18.55 Téléjournal
- 19.05 Tour de Suisse Commentaire: W. Kym
- 19.35 Point chaud Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 CH magazine Analyses et commentaires
- 21.05 Le vieux Les deux coupables. Série policière avec Siegfried Lowitz Michael Ande, Henning Schlüter, Christine Wodetzky
- 22.05 Téléjournal
- 22.25 Les programmes. Fin

**tv France 1**

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 11.15 Réponse à tout
  - 11.29 Les Tifins
  - 11.33 Midi première
  - 12.00 TF1 actualités
  - 12.45 Restez donc avec nous... 12.45 Variétés. 13.05 L'aventure. 13.30 Variétés. 13.33 L'aventure exposée à Beaubourg. 13.48 L'homme de Vienne. 14.35 Variétés. 14.45 D'aventures en aventures. 16.25 Variétés. 16.30 Lisons ensemble. 16.50 Variétés
  - 17.02 A la bonne heure
  - 17.35 Bruno le finaud. 2. Construction d'une maison avec difficulté
  - 17.40 L'île aux enfants
  - 18.00 Les Tifins
  - 18.03 Graine d'ortie (12)
  - 18.15 Bonnes vacances, Chapougnot
  - 18.20 Actualités régionales
  - 18.43 Une minute pour les femmes
  - 18.47 Eh bien raconte
  - 19.00 TF1 actualités
  - 19.30 Une autre vie. 1. Antecume ou la vie choisie
  - 20.30 Jubilé de S.M. Elisabeth II
  - 21.30 env. Le livre du mois
  - 22.45 TF1 actualités

**tv Antenne 2**

- 12.35 Magazine régional
- 12.50 Bergeval et Fils (14)
- 13.03 Aujourd'hui madame
- 14.05 Champions. 1. Sorcellerie
- 14.55 Aujourd'hui magazine. 17.00 Fenêtre sur...
- 17.35 Vacances avec Mathilda
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 La tirelire
- 19.00 Journal de l'A2 Les dossiers de l'écran
- 19.35 L'affaire Lindbergh (1). Un film de Buzz Kulik. Avec: Cliff de Young, Anthony Hopkins, Walter Pidgeon Joseph Cotten, etc. Débat: le prix d'un enfant
- 22.30 Journal de l'A2

**tv France Régions 3**

- Toutes les émissions en couleurs
- 17.45 FR3 jeunesse
  - 18.05 La télévision régionale. Caractères
  - 18.20 Actualités régionales
  - 18.40 Tribune libre. Le Mouvement eucharistique des jeunes
  - 18.55 FR3 actualités
  - 19.00 Les jeux
  - 19.30 L'odyssée du docteur Wassell. Un film de Cecil B. De Mille. Avec: Gary Cooper, Laraine Day, Signe Hasso, Carol Thurston, Dennis O'Keefe
  - 21.30 FR3 actualités

**tv Notre sélection du jour**

«Le cœur au ventre»  
Sixième et dernier épisode. Avec Sylvain Joubert et Guy Marchand. Réalisation: Robert Mazoyer.  
Ceretti, toujours en veine d'idées neuves, et fatales, a proposé à Konacker de livrer un combat tous les deux. Il connaît des organisateurs. Le contrat est prêt, et le combat aura lieu à Tunis. Il s'agit d'une grosse affaire financière. Konacker accepte. Mais, à la quatrième reprise, alors qu'il semble mener aux points, Ceretti s'écroule. Surpris, déçu, Konacker s'interroge...

# RADIO

**Radio romande I**

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
- 6.00 Le journal du matin
  - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
  - 7.35 Billet d'actualité
  - 8.05 Revue de la presse romande
  - 8.15 Chronique routière
  - 8.25 Memento spectacles et des concerts
  - 8.40 Microscope
  - 9.05 La puce à l'oreille
  - 10.05 Quel temps fait-il à Paris?
  - 12.05 Le coup de midi Les uns, les autres
  - 12.15 Mardi les gars!
  - 12.30 Le journal de midi Edition principale
  - 13.30 Les nouveautés du disque
  - 14.05 Des ronds dans l'eau
  - 16.05 Feuilleton: Le mystérieux docteur Cornelius (12)
  - 17.05 En questions
  - 18.00 Le journal du soir
  - 18.05 Edition régionale
  - 18.40 Informations sportives
  - 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
  - 19.00 Edition nationale et internationale
  - 19.30 Lettres romandes
  - 20.05 Aux avant-scènes radiophoniques: Tout contre un petit bois
  - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
  - 23.05 Blues in the night

**Radio romande II**

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre Cours d'italien
- 9.20 Initiation musicale
- 9.45 Psychologie et philosophie hier et aujourd'hui
- 10.15 Radioscolaire Explorer le monde
- 10.45 La Suisse face aux Nations unies (5)
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 2 à 4 sur la 2 A vues humaines
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Rhythm'n pop
- 17.30 Anthologie du jazz
- 18.00 Informations
- 18.05 Redilemele
- 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Nouveautés du jazz
- 20.00 Informations
- 20.05 Musique... au pluriel Les chemins de l'opéra Lo Sposo Deluso
- 20.30 Vient de paraître
- 22.00 La tribune internationale des compositeurs
- 22.30 Chrono-rythmes
- 23.00 Informations

**Beromunster**

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Musique populaire. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 De l'ouverture au final: Le ténor José Carreras. 16.10 Cirque, charme du manège. 17.05 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.00 Portrait de la musique populaire. 22.05 Just the blues. 23.05-24.00 Top class classics.

**Monte Ceneri**

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Cabaret italien. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. Tour de Suisse cycliste. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célestes. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Petite revue. 21.00 On charts. 21.30 Théâtre. 22.40 Pages de Breval, Piston, Fukushima et Napoli. 23.35-24.00 Nocturne musical.

**PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE., GENÈVE**

Affiliated fund	D	8.22	8.47
Chemical fund	D	7.12	7.78
Technology fund	D	7.45	8.14
Europafonds	DM	28.35	29.80
Unifonds	DM	18.75	19.80
Unirenta	DM	42.85	44.20
Unispecial 1	DM	62.95	66.20
Crossbow fund		4.93	5.04
CSF-Fund		23.69	24.29
Intern. Tech. fund		8.04	8.46



# Les photos en couleurs de la Migros: naturelles, lumineuses, nettes!



C'est tout simple: lors de vos prochains achats à la Migros, remettez votre film au stand de photo. Les films sont traités dans des laboratoires modernes, dotés d'installations commandées par ordinateurs qui garantissent une excellente qualité. Les photos ratées ou comportant des défauts sont retirées et non facturées. Après quelques jours, vous pouvez déjà aller rechercher vos photos.

Développement **1<sup>90</sup>**  
Copies, la pièce **-.70**

## MIGROS

### Profitez!



#### Semaine infantine

Pour tout achat dès Fr. 30.- nous vous offrons un magnifique T-shirt



Le magasin spécialisé

## Au Brin de Laine

Rue du Rhône - Mme Amoos-Romailler

SION

A vendre tracteur d'un semi-remorque Opel Blitz jumelé 6 cylindres 1973, véhicule expertisé et garanti

Centre véhicules utilitaires B. Bussy 1024 Ecublens  
Tél. 021/35 68 25  
140.148.518

Urgent! A vendre

moto trial

Bultaco Scherpa 250 année 1976 800 km

Prix à discuter.

Tél. 027/22 28 10  
41 56 10  
89-171

A vendre une autochargeuse pour monoaxe

Rapid 12 ch

Convient pour terrain peu accidenté.

Tél. 027/22 80 70

36-2860

Vous

qui possédez une machine à laver dans une des marques Philco - Zoppas - Candy - Riber - Indesit

et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au 027/22 80 29

Gasser Frères Sion

89-286

Offre de la semaine pour fiancés

Une chambre à coucher complète avec literie ainsi qu'une chambre à coucher style Renaissance complète, ainsi qu'une garniture de salon comprenant: 1 divan transformable en lit, 2 fauteuils, 1 table guéridon  
Prix à discuter.

Tél. 027/22 54 25

36-4424

A vendre

#### machines occasions pour menuiserie

- 1 raboteuse dégauchisseuse Elmag 600 mm passage
- 1 déligneuse Irion 6 m de long
- 1 scie de Walt
- 1 délyneuse à tapis Müller
- 1 perceuse calibreuse à bande marque Böttcher et Gessner
- 1 bouchonneuse à 4 mèches
- 1 raboteuse moulurière 4 faces Weing type 172/V à 7 arbres

René Duboule, commerçant, Martigny

Tél. 026/5 32 75, bureau, Charrat

026/2 13 25, appartement

36-26053

Renault 4 L

dès Fr. 150.- par mois

Triumph Spitfire

dès Fr. 150.- par mois

Tél. 022/93 28 52

18-4169

Occasion

jeep Willys avec treuil

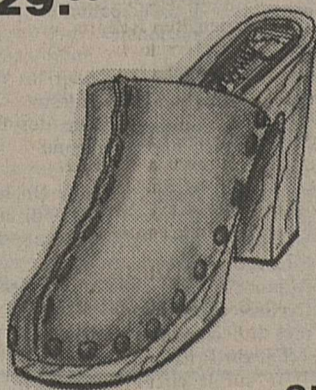
et remorque basculante une remorque auto-chargeuse surbaissée, 22 m3

Tél. 025/7 45 16

143.267.086

### La grande foire des petits prix

Très à la mode **29.80**



SION

Sabot cuir naturel **24.80**



Cantin

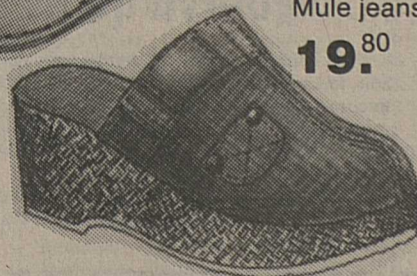
Centre commercial NOËS

Nu-pied tout cuir

**12.-**



Mule jeans **19.80**



A vendre 3 chats siamois

Tél. 027/86 10 93  
36-301554

Renault 12 TL

break

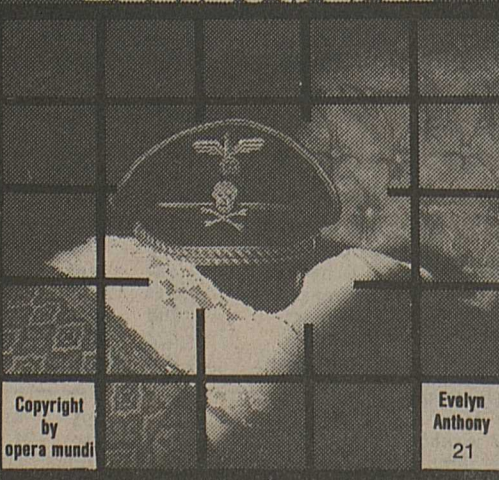
dès Fr. 200.- par mois

Tél. 022/93 28 52

18-4169



## OPÉRATION HÉROÏDE



Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 21

Ils avaient voulu se montrer affectueux, Paul et Françoise, Sophie aussi, alors dans la première phase d'une brûlante passion pour un guitariste en vogue, revenant d'une tournée en Amérique avec lui. Impossible de passer la Noël seule, à Paris, la jeune femme eût été trop malheureuse. Contre son gré, et uniquement pour leur faire plaisir, Louise s'était laissé persuader de revenir dans cette maison qui avait été la sienne et qu'elle aurait souhaité ne jamais revoir. La grille franchie, au premier tournant de l'allée d'accès apparurent la tourelle recouverte de lierre et l'élégante façade ceinturée de pelouses, ombragées par des arbres centenaires. Des chiens se précipitèrent pour l'accueillir, les beaux braques de Weimar de sa belle-fille qui avaient remplacé les épagneuls dont elle et Jean avaient raffolé. Son fils, ensuite, un homme de haute taille au visage anxieux, suivi de sa femme, petite personne fort bien vêtue de tweed et de cashmere anglais. Ils l'embrassèrent; Paul se montra chaleureux et affecta de ne pas remarquer l'attitude agressive de sa sœur, comme elle entrait dans la maison. A l'intérieur, Louise s'arrêta un instant.

Le grand vestibule au plafond de style normand décoré

de tapisseries du XVI<sup>e</sup> siècle datant de leur fabrication; le portrait de Jean de Cordant, éclairé par une rampe, dominant la pièce. Françoise s'approcha; elle usait d'un ton spécial avec sa belle-mère qui lui en imposait beaucoup, un ton suggérant la nécessité d'en passer par ses exigences, en toutes circonstances, et qui donnait à Louise le sentiment d'être une intruse.

— Voulez-vous monter d'abord dans votre chambre, Mère? Nous pourrions causer ensuite dans la bibliothèque.

— Volontiers. Où me mettez-vous? Dans la petite chambre bleue?

— Non, expliqua Françoise dont le sourire était contraint et qui semblait avoir mal dormi. Nous l'avons arrangée pour Christiane. Vous êtes dans l'autre pièce, celle des invités, elle a été remise à neuf, très joliment.

Louise lui rendit son sourire et la suivit dans l'escalier, un domestique portant sa petite valise. Ils avaient insisté pour qu'elle et Sophie passent la nuit, l'affaire ne pouvant être discutée à la va-vite. Elle monta lentement les marches de pierre et hésita un instant devant la porte de la chambre.

(A suivre)



FOOTBALL

Nouveau contrat pour Eichenberger



Walter Eichenberger, le gardien des Young Boys, a signé un nouveau contrat de deux ans avec le club bernois.

Nouvel entraîneur à Lugano

La direction du FC Lugano communique qu'avec la fin de la présente saison, le Dr Alfredo Foni cesse ses fonctions d'entraîneur de la 1<sup>re</sup> équipe et qu'elle le remercie pour le travail effectué.

Le FC Lugano a engagé un nouvel entraîneur en la personne de l'Italien Oscar Massei (43 ans), un ancien joueur d'Internazionale Milan, Triestina et Spal Ferrare. Massei est actuellement entraîneur du FC Lecco (3<sup>e</sup> division italienne).

Finale de 1<sup>re</sup> ligue mercredi

La finale pour le titre de champion suisse de 1<sup>re</sup> ligue entre les deux promus Wettingen et Bulle aura lieu déjà mercredi 22 juin à 20 heures, sur le terrain de Wettingen.

Brésil - Pologne 3-1 (2-0)

Devant 90 000 spectateurs, le Brésil a pris une revanche sur la défaite subie à la coupe du monde 1974 pour la 3<sup>e</sup> place. Paulo Isidoro (22'), Rinaldo (39') et Rivelino (58') donnèrent un avantage de 3-0 avant que la Pologne ne sauve l'honneur qu'à quelques minutes de la fin par Boniek.

● GRÈCE. - Championnat de première division (33<sup>e</sup> journée) : Apollon - Paok 0-0 ; AEK Athènes - Panathinaïki 4-2 ; Olympiakos - Panionios 1-0 ; Heraklis - Atromitos 5-0 ; Agrinios - Panathinaïkos 0-0 ; Pierikos - Aris Salonique 1-4 ; Serres - Kastoria 1-0 ; Ethnikos - Ofi 0-3 ; Kavala - Yannina 4-1. - Classement : 1. Panathinaïkos 52 ; 2. Olympiakos 52 ; 3. Paok Salonique 50 ; 4. AEK Athènes 49.

● SUÈDE. - Championnat de première division (11<sup>e</sup> journée) : AIK Stockholm - Elfsborg Boras 1-1 ; Djurgarden - FF Malmö 0-1 ; Goeteborg - Halmstad 2-2 ; Landskrona Bois - Oerebro 3-2 ; IFK Norrkoeping - Hammarby 0-0 ; Sundsvall - Derby 1-0 ; Oesters Vaexjoekalmar 1-1. - Classement : 1. FF Malmö 16 ; 2. Alfsborg Boras 14 ; 3. Landskrona Bois 13 ; 4. Kalmar 12 ; 5. IFK Goeteborg 12.

● YOUgoslavIE. - Championnat de première division (34<sup>e</sup> et dernière journée) : Napredak Krusevac - Velez Mostar 4-1 ; Sarajevo - Partizan Belgrade 0-1 ; Vojvodina Novisad - Buducnost Titograd 5-2 ; Sloboda Tuzla - Radnicki Nis 2-0 ; Etoile Rouge Belgrade - Zeleznicar Sarajevo 5-2 ; Borac Banjaluca - FC Zagreb 1-1 ; Rijeka - OFK Belgrade 2-0 ; Hajduk Split - Olympija Ljubljana 0-0 ; Dynamo Zagreb - Celik Zenica 2-1. - Classement final : 1. Etoile Rouge Belgrade 50 p. (champion de Yougoslavie) ; 2. Dynamo Zagreb 41 ; 3. Sloboda Tuzla 39 ; 4. Partizan Belgrade 39 ; 5. Rijeka 36 ; 6. Borac Banjaluca 36 ; Napredak Krusevac (26) et Zeleznicar Sarajevo (26) sont relégués.

Sport-Toto

1 gagnant avec 12 p. Fr. 74 540.80  
19 gagnants avec 11 p. Fr. 2 942.40  
162 gagnants avec 10 p. Fr. 345.10

Toto-X

1 gagnant 6 p. Fr. 177 020.70  
3 gagnants 5 p.  
+ N° compl. Fr. 3 377.30  
78 gagnants 5 p. Fr. 454.65  
3 445 gagnants 4 p. Fr. 10.30  
43 058 gagnants 3 p. Fr. 1.40

# Laffite-Ligier-Matra, la victoire qui fait du bien

EN 1976, pour sa toute première saison en formule 1, l'équipe Gitanes - Ligier - Matra avait rempli plus que son mandat en alignant des résultats très prometteurs. Et au classement final une septième place pour Jacques Laffite, son pilote, champion d'Europe F2/1975, avec comme temps fort, une « pole position » et un troisième rang à Monza et une place de deuxième derrière la Penske de Watson à Zeltweg. Un tableau de chasse suffisamment étoffé pour considérer le trio Laffite - Ligier - Matra, non plus comme un cleric timide, mais bien comme un véritable challenger au titre mondial 1977.

REDRESSER LA... BARRE

Las, autant les espoirs du début d'année prenaient des dimensions de dinosaure, autant les déceptions qui se succédèrent de Buenos Aires à Zolder, sept manches, et surtout, le doute - cet ennemi numéro un en sport automobile - le manque de confiance, l'ambiance de suspicion s'installant lentement, mais sûrement au sein de la troupe. Et cocorico... soudain le succès, cent pour cent français, pour beaucoup inattendu, comme l'est la neige en juillet, un succès venant en droite ligne du nord, loin du cadre habituel des grands prix européens. Comme si nos voisins avaient choisi l'inconnu pour redresser... la barre une semaine après le retentissant échec de Renault aux 24 Heures du Mans... Une victoire qui tombait à pic et qui fait du bien.

A Ligier d'abord : cet ancien rugbyman et pilote de formule 1 vers les années 1966-1967 est le type de l'artisan passionné et compétent, mais dont les réservoirs financiers, quoiqu'appréciables, ne sont pas sans fond et surtout, n'ont rien de comparables à ceux des « grands » de la F1, Tyrrell, Ferrari et Wolf pour ne citer qu'eux. Rien d'étonnant dès lors que jusqu'ici, le constructeur de Vichy ait dû réduire sa participation en GP à un seul véhicule, non pas pour Beltoise ou Jarier, mais pour Laffite, après un mode de sélection qui, à l'époque (novembre-décembre 1975), avait fait la une des journaux.

Guy Ligier est un homme tenace, mais après les contreperformances de ce printemps, il entrevoyait l'avenir avec une certaine gravité. Le triomphe de sa voiture, dimanche, a toutes les chances de modifier cet état d'âme, précieusement au moment où il est en train de négocier les contrats pour la saison prochaine.

Le « patron » sait aussi que les neuf points ramenés de Suède représentent, pour l'ensemble de l'équipe, les honoraires d'un travail acharné, mais, hélas, pas toujours mené avec la cohérence exigée.

A Matra ensuite : la marque tricolore, qui jadis confectionnait entièrement des bolides

Succès de Claude Jeanneret

Dans le cadre de la course de côte de Turckheim (Alsace), le Veveysan Claude Jeanneret, au volant d'une BMW-Heidegger 320, s'est imposé dans le groupe V jusqu'à 2 litres. Il a négocié les 5 km 800 du parcours en 3'11"67. Le meilleur temps de la journée a été réalisé par le Français Débias sur une March-BMW de formule 2 en 2'44.



Jacques Laffite victorieux : enfin, serait-on tenté de dire... (Photo Torrent)

de F1 et des prototypes avant de limiter sa production aux moteurs exclusivement, est également en fête. Son moteur, un 12 cylindres, au rugissement aigu, caractéristique, et développant environ 510 CV, a gagné une merveilleuse mécanique, considérée comme la plus puissante actuellement en formule 1 avec l'Alfa Romeo équipant les Brabham.

Anderstorp coïncidait avec la première vraie victoire d'un de ces « moulins » dans un GP officiel. Chris Amon en avait bien éprouvé une, en Argentine. En 1971, mais hors-championnat.

Au championnat encore : un champion mondial qui, désormais, dans ses « vainqueurs potentiels », devra insérer le trio Laffite - Ligier - Matra. Personne ne s'en plaindra, car plus il y a de fous, plus on rigole, ou si vous préférez, plus il y aura de prétendants, plus les courses donneront lieu cet été à de... chaudes explications.

Encore Cale Yarborough

Au lendemain de sa victoire en match-défi sur Gordon Johncock, Cale Yarborough a encore remporté les 400 miles de Cambridge Junction. Il a cette fois pris le meilleur sur Richard Petty, sextuple champion des Etats-Unis. Yarborough compte maintenant sept victoires dans le championnat de la Nascar contre quatre à Petty. Le classement : 1. Cale Yarborough (Chevrolet) les 400 miles à 217 km/h de moyenne ; 2. Richard Petty (Dodge) à 10' ; 3. Benny Parsons (Chevrolet) ; 4. Dave Marcis (Chevrolet) à un tour ; 5. David Pearson (Mercury) ; 6. Buddy Baker (Ford).

MOTOCYCLISME

## Le championnat du monde

Grand Prix de Tchécoslovaquie à Dalecin. - 125 cm3. - 1<sup>er</sup> manche : 1. Gaston Rahier (Be), Suzuki ; 2. Gérard Rond (Ho), Yamaha ; 3. Jiri Churavy (Tch), CZ ; 4. Paolo Piron (It), Beta ; 5. Matti Autio (Fin), Suzuki ; 6. Goete Liljegen (Fin), KTM. - 2<sup>e</sup> manche : 1. Rond ; 2. Churavy ; 3. Autio ; 4. Piron ; 5. Rahier ; 6. Liljegen. - Classement du championnat du monde : 1. Rahier 165 points ; 2. Rond 124 ; 3. Churavy 85 ; 4. André Massant 62 ; 5. Liljegen 61 ; 6. Akira Watanabe (Jap) 54.

Grand Prix de RFA des 250 cm3 à Beuern. - 1<sup>er</sup> manche : 1. Gennadi Moisseiev (URSS), KTM ; 2. Harry Everts (Be), Bultaco ; 3. André Malherbe (Be), KTM ; 4. Tarao Suzuki (Jap), Suzuki ; 5. Torleif Hansen (Suè), Husqvarna ; 6. Hans Maisch (RFA), Maico. - 2<sup>e</sup> manche : A. Vladimir Kavinov (URSS), KTM ; 2. Malherbe ; 3. Hansen ; 4. Antonin Baborovsky (Tch), CZ ; 5. Maisch ; 6. Rolf Dieffenbach (RFA), KTM. - Classement du championnat

du monde : 1. Moisseiev 163 points ; 2. Kavinov 143 ; 3. Everts 103 ; 4. Malherbe 98 ; 5. Baborovsky 87 ; 6. Maisch 81.

SUCCÈS DE ROBERTS

Le Californien Ken Roberts, en dépit de plusieurs doigts fracturés, a remporté au guidon d'une Yamaha la course de Laconia (New Hampshire), épreuve disputée sur route et réservée aux 750 cm3. Il a pris la tête du championnat américain après 9 des 28 épreuves. Roberts a été en tête d'un bout à l'autre et il s'est finalement imposé avec 1<sup>er</sup> d'avance sur Gary Nixon, lequel avait gagné auparavant la course des 250 cm3.

Succès de Biland/Williams

Le duo composé du Suisse Rolf Biland et du Britannique Ken Williams a enlevé sur le circuit de Brands Hatch une épreuve internationale de side-cars (750 cc). Biland a également été crédité du tour le plus rapide.

JUDO

Tekki-Judo Saint-Blaise (NE) - Judo-Kai Monthey 20-4

C'est privé de plusieurs éléments importants pour l'équipe, que les Montheysans effectuaient samedi le difficile déplacement de Saint-Blaise. Tout ne fut pas rose pour les judokas du président Premand, mais ceux-ci firent pourtant preuve d'une combativité extraordinaire, ne laissant le commandement à l'adversaire que partiellement, mais devant pourtant affronter les Neuchâtelois à 5, alors qu'une équipe normale se compose de 6 judokas.

Monthey s'est bien battu et c'est tout à son honneur. Malgré l'absence d'un lourd, chacun s'est efforcé de faire de son mieux, et même si seuls Berrut et Lenweiter parvenaient finalement à s'imposer une fois chacun, on peut signaler que c'est l'esprit d'équipe des Bas-Valaisiens qui est à l'origine de leur comportement sportif qui fit que ceux-ci effectuaient le voyage du retour d'une manière très détendue, ne prenant pas à cœur une défaite qui n'en est finalement pas une.

Il faut souhaiter que Monthey ne se for-

malisera pas pour cette mini-catastrophe, et nous sommes persuadés que les judokas du « Chablais » nous montreront très rapidement qu'ils ont oublié cette défaite, puisque pour la rencontre qui les opposera prochainement à Yverdon l'entraîneur du club montheysan nous a annoncé une équipe complète. Les absents pour cette partie étaient : Cherix, Format, Marzo, parvex, Peccoud et Banon, tous blessés.

LES RÉSULTATS :

Légers : Barlathey perd 2 x par immobilisation ; Frossard perd par immobilisation et Wasa ari. - Moyens : Launaz perd par immobilisation et par Ippon ; Berrut gagne par étranglement et perd par avertissement. - Lourds : Lenweiter perd par immobilisation et gagne magnifiquement par Wasa ari face à une ceinture noire 3<sup>e</sup> Dan (équipe suisse), alors qu'il n'est lui-même classé que ceinture bleue. Le deuxième lourd étant absent, Monthey perd 4 points.

A Laffite enfin : « Je vais gagner, je serai champion du monde », tels sont quelques-uns des refrains du répertoire de ce garçon de 34 ans qui, par sa stature de pygmée, était plus prédisposé à devenir jockey que pilote de grand prix. Cette façon presque agaçante de « provoquer », de défier, ne plaisait pas à tout le monde. Et ce sont ces mêmes détracteurs qui n'hésitèrent pas à lui faire endosser l'entière responsabilité de la série noire traversée cette année par l'équipe Ligier, en mettant notamment en doute ses capacités de metteur au point, son manque d'agressivité en début de course, etc...

Laffite n'avait cure de ces quolibets. Il savait que son jour viendrait, et que les ennuis ayant plongé ses équipiers dans le désarroi étaient liés à l'inexpérience et à des

problèmes de mécanique pure (fixation du moteur).

Dimanche, après l'effort, « Jacquot » ne parvint pas à retenir ses larmes, des larmes de joie et d'émotion, pour lui, pour son équipe, pour Guy, pour Gérard (Ducarouge), pour Georges (Martin), pour le travail accompli ensemble depuis dix-huit mois.

Ses quarante-neuf prédécesseurs sur la plus haute marche du podium d'un grand prix comptant pour le championnat mondial des conducteurs, l'ont confessé bien avant lui : « La première victoire est toujours la plus délicate à obtenir. Après, ça suit... ». Alors, « la frite » rendez-vous est pris dans dix jours, à Dijon, à l'occasion du Grand Prix de France...

J.-M. W.

## Course de côte Ayent - Anzère: on cherche des commissaires

La course de côte Ayent - Anzère, manche du championnat suisse, se disputera les samedi 6 et dimanche 7 août prochain. Le comité d'organisation, qui travaille depuis de nombreuses semaines sous la présidence de Jean-Pierre Delaloye, met tout son savoir pour une réussite parfaite de cette importante compétition. Pour ce faire, il fait appel à tous les intéressés qui désirent prendre en charge un poste de commissaire. Un coup de téléphone suffit pour s'inscrire jusqu'au 15 juillet. S'adresser chez Régis Moos, tél. (027) 38 25 39 dès ce jour.

TENNIS

## Wimbledon: première surprise

Il n'aura pas fallu attendre plus de deux heures après le coup d'envoi du 91<sup>e</sup> tournoi de Wimbledon pour assister, sous un ciel gris, à la première grande surprise : l'élimination de l'Américain Roscoe, tête de série N° 4. Champion d'Australie en début d'année, après avoir battu en finale Guillermo Vilas, Tanner faisait figure de vainqueur possible en raison de son efficacité sur gazon. Or, le gaucher américain, qui avait atteint les demi-finales en 1976 (il s'était incliné devant le futur vainqueur, Bjorn Borg, après avoir éliminé Jimmy Connors), a subi de façon inattendue la loi du Britannique John Lloyd (23 ans).

Après un bon premier set, Tanner, N° 6 américain, a été complètement trahi par son service et Lloyd en a profité pour imposer son jeu régulier. « Je pense que j'ai beaucoup trop préparé le tournoi de Wimbledon

qui constitue le sommet de la saison », a regretté Tanner après son échec.

Pour le reste, la hiérarchie a été respectée. Bjorn Borg, tenant du titre, a fait une entrée sans problème face à l'Italien Zugarelli, comme les Américains Gerulaitis (contre Gorman) et Gottfried (face au Bolivien Benavides). Trois autres Américains ont passé le cap du premier tour également.

Opposé à Jan Kodes, un ancien lauréat de Wimbledon, Guillermo Vilas s'est imposé en trois sets logiquement. En revanche, Adriano Panatta a éprouvé des difficultés pour vaincre l'Américain Van Dillen. Il en a été de même de Fibak face à Fillol. Favori N° 1, Jimmy Connors effectuera son entrée en compétition mardi, son match ayant été retardé d'un jour sur sa demande en raison de sa blessure à un pouce qui risque de le handicaper.

## Les anciens honorés

Pour commémorer le centenaire du tournoi de Wimbledon, les anciens champions individuels ont été honorés sur le court central en recevant des mains du duc de Kent une médaille souvenir. Le Français Jean Borotra, le plus ancien vainqueur (1924) encore vivant, a été le premier honoré. Il fut suivi par ses autres partenaires - les mousquetaires - René Lacoste et Henri Cochet et par le tenant actuel, Bjorn Borg, de façon symbolique.

Les 15 000 spectateurs ont ensuite applaudi le Britannique Fred Perry, l'Américain Donald Budge, le premier joueur à réussir le grand chelem en 1938, un autre Américain, Bobby Riggs, le Français Yvon Petra, dernier Français à avoir inscrit son nom au palmarès, en 1946.

Les Américains Budge Patty, Tony Traber, Jack Kramer, l'ancien Tchécoslovaque Jaroslav Drobný, aujourd'hui sujet britannique, l'Australien Lewis Hoard, la toujours gracieuse Brésilienne Maria Esther Bueno ont pris la relève devant le public enthousiaste. Sont apparus ensuite les champions de la dernière décennie : Billie-Jean King

(EU), John Newcombe et Evonne Cawley-Goolagong (Aus), Ann Jones (GB), Stanley Smith et Arthur Ashe (EU), Jan Kodes (Tch), Chris Evert (EU).

La cérémonie a été clôturée par l'apparition de l'Américaine Elisabeth Ryan (85 ans) et du Français Jacques Brugnon (82 ans), le 4<sup>e</sup> « mousquetaire ». Tous deux n'ont jamais gagné en simple mais ils ont été invités en raison de leurs exploits en double, l'Américaine détenant toujours le record de victoires à Wimbledon (19) avec Billie Jean King.

Jimmy Connors, lauréat 1975, n'a pas répondu aux organisateurs. Il a préféré s'entraîner à la même heure sur un court annexe avec Ilie Nastase...

ATHLÉTISME

● L'Américain Bill Rodgers, l'un des meilleurs marathoniens du monde, a remporté à New Rochelle, près de New York, une épreuve disputée sur 21 km. Rodgers, un instituteur de Boston, a couvert la distance en 1 h. 06'05, battant de 2'33 son compatriote Tony Colon et de 2'56 le Britannique Chris Stewart.

Meilleure performance au décathlon

Le Soviétique Alexandre Grebeuk, recordman d'Europe, a établi la meilleure performance mondiale de l'année au décathlon avec 8193 points au cours du match RFA - URSS à Bernhausen. Malgré ce total, les Soviétiques ont dû s'incliner pour la première fois depuis 10 ans devant les Allemands de l'Ouest. Score final : 54 277 points pour la RFA, 53 968 pour l'URSS.

MARCHE

Un record d'endurance

Un Basque de 38 ans, Alfredo Uria, a battu le record du monde de durée à la marche en couvrant 492 km sans s'arrêter. M. Uria était parti le 16 juin d'Oviedo (Asturies). Il est arrivé dimanche soir au palais des sports de Saint-Sébastien après un long périple sur les petites routes basques. Il a marché durant 76 heures sans interruption. L'ancien record était la propriété du Britannique Dick Crawshaw avec 409 km.

## TV romande et sports

Voici les manifestations sportives (21-27 juin) faisant l'objet d'une retransmission par la Télévision romande :

Mardi 21 juin : 22 h. 15, Tour de Suisse, 7<sup>e</sup> étape, Fiesch - Bellinzzone, reflets filmés. - Mercredi 22 juin : 22 h. 40, football : résultats et reflets filmés du tour final. - Tour de Suisse, 8<sup>e</sup> étape, Bellinzzone - Buerklen, reflets filmés. - Jeudi 23 juin : 13 h. 30, hippisme : championnats d'Europe de saut, en Eurovision de Vienne. - 20 h. 15, le Giro d'Italie : le show le plus épuisant du monde. - 22 h. 40, Tour de Suisse, 9<sup>e</sup> étape, Buerklen - Flumserberg, reflets filmés. - Vendredi 24 juin : 13 h. 20, hippisme : championnats d'Europe de saut, en Eurovision de Vienne. - 23 h. 10, Tour de Suisse, 10<sup>e</sup> étape a) Flums - Illnau - Effretikon b) Effretikon, circuit individuel contre la montre, reflets filmés. - Samedi 25 juin : 14 heures, hippisme : championnats d'Europe de saut, en Eurovision de Vienne. - 22 h. 45, football : résultats et reflets filmés du tour final. - Dimanche 26 : 14 heures, hippisme : championnats d'Europe de saut, en Eurovision de Vienne. - 19 h. 05, les actualités sportives : résultats et reflets filmés.



**Multipack**

Contre tous les insectes importuns à la maison et en plein air

**Insecticide Optimum**

Agit encore plus rapidement!

Bombe de 445g **3.50**

(100g = - 67,4)

**2 bombes** **6.-** au lieu de 7.-

**MIGROS**



Classe de toxicité 5S. Observer la mise en garde figurant sur l'emballage!

**25 - 26 JUIN - AIGLE - Le Cloître**  
**FOIRE A LA BROCANTE ET ANTIQUITÉS**

40 EXPOSANTS SPÉCIALISÉS DE TOUTE LA SUISSE ROMANDE

Buvettes et animations diverses - Un vrai paradis pour les « fouineurs » - Des affaires en or - Ouvert les 2 jours, 8 - 20 h. - Entrée libre - Profitez de visiter le magnifique château d'Aigle

22-120



**Apprendre à piloter? Où? Comment?**

Venez vous informer et faire un essai!

**Aérodrome de Sion**  
Ecole de pilotage de la section Valais AeCS

le samedi 25 juin, de 14 à 19 heures un instructeur professionnel sera à votre disposition.

Sans aucune formalité, vols d'initiation en double commande. Pour Fr. 30.-, à bord d'un avion-école moderne, vous pouvez goûter aux premières joies du pilotage.

Renseignements: tél. 027/22 24 80  
— Vol alpin et vol passagers —

36-24411

**Rémaillage de baignoires**

ou réparations partielles de parties écaillées. En blanc ou en différentes couleurs. Le travail est effectué sur place avec maximum de propreté et garantie.

Technique Email: **Hervé Trincerini, Vétroz**  
Tél. 027/36 13 59  
A votre service dans tout le Valais

**29.-**

**Montres quartz**

Discount  
Rue de la Dixence 27  
Sion 18-5966

Disponible pour

**Opel Blitz**  
2.5 l, 6 cyl., 67-70 moteurs éch. stand. boîtes de vitesses éch. stand., ponts arrière éch. stand., pneus livrables du stock, ainsi que nombreuses pièces garantie 6 mois ou 10 000 km

Centre véhicules utilitaires B. Bussy  
1024 Ecublens  
Tél. 021/35 68 25  
140.148.518

**Saviem SG2**  
fourgon, 1973, permis A, charge utile: 1515 kg

**Mercedes 307**  
1974, 19 places, mot. essence 9 ch  
Véhicules expertisés et garantis

Centre véhicules utilitaires B. Bussy  
1024 Ecublens  
Tél. 021/35 68 25  
140.148.518

**Cédés à bas prix**

2 petits comptoirs de pharmacie dessus vitré  
1 meuble bureau avec rayonnage-exposition

Téléphoner au 027/22 17 25 heures des repas 36-26099

A vendre cause double emploi

**VW Variant 1600 L**

mod. 73, 61 000 km expertisée

Prendrait en échange voiture de petite cylindrée.

Tél. 026/6 23 28



100<sup>ème</sup> anniversaire de la Société Suisse des Brasseurs



en plaques, blocs, barres et tubes  
débitage - usinage  
**JAUSLIN SA** 15, rte de Lausanne  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
(021) 35 41 51

**Simca Rally 2**

jaune 1973

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

**Mazda 818**

bleue 1973

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

**Alfa Romeo**

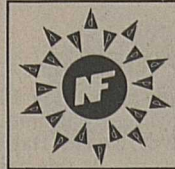
1750 blanche 1969

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

**Peugeot 304 S**

gris métallisé 1973

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92



Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs.

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A louer à Martigny

**studio meublé**

(immeuble avec piscine)

Libre dès 1er juillet.

Tél. 026/2 32 42  
36-2034

Cherche à louer

**chalet**

région **Montana-Venthône**

5 personnes

Période du 8 juillet au 22 juillet 1977.

Tél. 022/47 40 31  
18-319703

A louer à Sion ch. des Amandiers sous l'hôpital

**studio meublé**

Fr. 270.- charges comprises.

Tél. 027/22 36 41 heures de bureau 36-301552

A louer à l'entrée de Crans juillet ou août dans chalet

**2 1/2-pièces**

Tranquillité Prix modéré

Tél. 021/99 22 83

Cherchons à louer à Sion pour le 1er août

**appartement 2 pièces**

Avenue de la Gare Centre Métropole

Tél. 027/21 21 41 heures de bureau 36-26178

Cherche à louer

**grange ou abri**

pour y stocker des caisses.

Tél. 026/6 34 63

**restaurateurs!**

Equipez-vous, modernisez-vous à bon compte:

- fourneaux, grilstone, sauteuses, friteuses, etc.
- frigos, congélateurs, lave-verres ou vaisselle
- matériel de service, ustensiles et accessoires
- verrerie, vaisselle, couverts
- casseroles, marmites, plats, etc...

Service installations et après-vente garantis  
Plans gratuits. Visitez nos expositions:

prix de gros

**restorex**

centres Magro, Uvrier-Sion (027) 3128 53  
Roche-Vd (025) 782 21 - Courrendlin (066) 3551 14



Atelier d'art postiche  
**PAUL-ANDRÉ COIFFURE**  
Rue Madeleine 14  
Lausanne



**NOUVEAU**  
REALISE POUR VOUS le postiche qui RESPIRE  
**DAMES-MESSIEURS**  
Tél. 22 36 78/79



**C'est indiscutable: La R6 est légère et aromatique en même temps.**

**prêt comptant**

**Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse**

- Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
- Ou bien:
- Envoyez-nous le coupon ci-dessous afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
La banque universelle aux services financiers complets.

Vous faut-il de l'argent? De l'argent à bon compte? Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

**Baisse des taux!**  
fr. 5000.-/36 mois mensualités de fr. 168.35 seulement

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. \_\_\_\_\_

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Rue, no. \_\_\_\_\_

No. postal et localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

45



## Basketball: au tournoi scolaire Dernière journée à Sion et la remise des prix...

Vu le succès remporté par le tournoi scolaire, les organisateurs ont décidé de ne mettre un terme à leur compétition que demain après-midi. Cela permettra à Sierre, absent lors de la première journée, de rattraper son match de retard.

Cette dernière journée du tournoi sera en fait une grande fête pour les participants. A l'issue des rencontres, tous les joueurs seront récompensés lors de la remise des prix qui aura lieu, en cas de beau temps, dans l'amphithéâtre des Menhirs!

La septième journée a permis à Martigny de s'assurer définitivement la première place, en battant nettement le dernier adversaire qui pouvait encore contester sa supériorité.

Les places d'honneur seront départagées demain, alors que le vainqueur du match Sion B - Sion D aura l'occasion de goûter pour la première fois aux joies de la victoire.

Rendez-vous à tous, demain après-midi dans les salles de Saint-Guérin, puis pour la remise des prix. Mais attention, l'horaire a été légèrement modifié par rapport aux semaines précédentes: le premier match se disputera à 14 heures déjà!

### Résultats de la septième journée:

Martigny - Sion E	46-8
Sion A - Sion G	36-6
Sierre - Sion C	42-2
Sion H - Sion D	24-0
Sion B - Sion F	6-34
<b>Classement:</b>	
1. Martigny	7 7 0 0 225-46 14
2. Sion A	8 6 0 2 284-63 12
3. Sion E	7 5 0 2 170-151 10
4. Sierre	6 4 0 2 197-40 8
5. Sion F	7 4 0 3 193-179 8
6. Sion H	7 3 0 4 116-112 6
7. Sion C	7 3 0 4 119-139 6



Martigny, qui marque ici deux points par son numéro 8, tentera de conserver son invincibilité demain, lors de la dernière journée.

8. Sion G	7 3 0 4 74-105 6
9. Sion D	7 0 0 7 8-216 0
10. Sion B	7 0 0 7 18-326 0
<b>Le programme de demain:</b>	
<b>14 heures:</b>	
Martigny - Sierre (officiel Sion A)	
<b>15 heures:</b>	
Sion B - Sion D (officiel Sion G)	
Sion F - Sion H (officiel Sion E)	
<b>16 heures:</b>	
Sion C - Sierre (officiel Sion F)	
Sion G - Sion E (officiel Martigny)	
<b>17 heures:</b>	
Remise des prix	meg

## OLYMPISME: SELON LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MÉDICALE

# La lutte anti-dopage s'intensifie

D'énormes progrès ont été effectués ces derniers mois dans la lutte contre le dopage, a révélé le prince Alexandre de Merode, président de la commission médicale du CIO. Le procédé de détection des stéroïdes anabolisants, notamment, sera aussi rapide aux JO de Moscou que celui employé pour les stimulants. Il ne faudra pas plus de 48 heures au laboratoire pour rendre son verdict alors que rien ne pouvait être fait en moins d'une semaine à Montréal.

Le prince de Merode a expliqué que ces progrès étaient dus surtout aux travaux de la sous-commission scientifique instituée en mars dernier et qui est composée d'experts dans ce genre de recherche. Les prises et réinjections de sang, procédé qu'auraient employé certains athlètes aux JO d'Inns-

bruck et de Montréal seront également décelables dans un proche avenir.

«Les recherches dans ce secteur sont plus lentes parce que nous les avons entamées bien plus tard. Mais nous y arriverons peut-être plus tôt qu'on ne le pense», a affirmé M. de Merode qui a rappelé que le point de départ de ces travaux avait été obtenu par un laboratoire américain. «Nous sommes également sur la trace d'autres procédés. Nous avons beaucoup de travail car les laboratoires sont très actifs et font des découvertes en matière de dopage presque tous les jours. Automatiquement, ils sont en avance sur nous, mais j'ai plaisir à le répéter, notre retard sur eux est beaucoup moins grand qu'il y a quelques années.»

Le prince de Merode a également

annoncé que pour les JO de Lake Placid et Moscou la liste des produits interdits serait allongée et qu'un avertissement serait officiellement lancé contre l'utilisation de la testostérone. Il s'agit d'une hormone qui permet de compenser la baisse de l'état euphorique chez l'athlète qui, pour ne pas être pris au contrôle, a arrêté son traitement aux anabolisants quelques semaines avant la compétition.

M. de Merode a avoué qu'il avait subi diverses pressions pour que les sanctions contre les athlètes convaincus de dopage aux JO soient beaucoup plus sévères. On va même jusqu'à lui demander de prévoir un règlement contre le comité olympique national du faufilet. «Ce serait peut-être aller un peu loin...» relève-t-il.

## UN MANIFESTE EN FAVEUR DU SPORT FACULTATIF

Pour tenter d'unifier les différentes conceptions qui sont apparues, ces dernières années, dans l'évolution du sport scolaire facultatif au niveau des écoles et des cantons d'abord, par rapport aux tendances de la fédération internationale ensuite, la Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFG) a rédigé un manifeste qui précise la position des instances fédérales sur cette question.

Le manifeste se présente sous la forme d'une petite brochure en langues allemande et française. Après un rappel des bases légales de la Confédération, un premier volet est consacré à quelques considérations d'ordre pédagogique, un deuxième révèle la structure du sport scolaire facultatif et le troisième expose la part que la compétition doit y occuper.

### Considérations pédagogiques

Les auteurs du manifeste s'appliquent à rechercher les aspects qui doivent assurer au sport scolaire facultatif une action pédagogique efficace. Le sport prend de plus en plus de place dans les activités de loisir de la société contemporaine. Il est donc normal de lui réserver la part qu'il mérite dans les processus d'éducation. Toutefois, si les pouvoirs publics consentent à apporter leur contribution financière à cette initiative, lorsqu'elle est parascolaire - ce que fait la Confédération - ils ont aussi le droit de préciser les «valeurs» qu'ils souhaitent favoriser avant tout. Parmi ces «valeurs», les experts de la CFG voient le développement physique et moral des jeunes, mais aussi leur sens critique qui leur permettra de s'engager en connaissance de cause, par la suite, dans les institutions sportives existantes. Education «pour» et «par» le sport, tel est le principe fondamental qui guide l'action des responsables scolaires en la matière.

Le sport scolaire facultatif ne cherche donc en aucune manière à se substituer aux sociétés sportives. Sa conception est telle qu'il va au contraire servir de tremplin à ceux qui désireront se spécialiser, mais sans négliger les moins doués, ceux qui, aussi, n'osent pas ou ne désirent pas s'inscrire à un club. Caractéristiques du sport scolaire facultatif: pas de sélection, mêmes possibilités accordées aux forts et aux faibles, libre participation. Donc bien loin d'exclure la compétition extra-scolaire, il entend au contraire la démocratiser pour qu'elle soit accessible à tous et à toutes, faisant passer l'engagement avant la performance.



## GOLF

### A Hubert Green l'open des Etats-Unis

Hubert Green, l'un des meilleurs joueurs de golf américains de la nouvelle génération, a enlevé, à Tulsa, le 77<sup>e</sup> open des Etats-Unis. Cette victoire, acquise avec un total de 278, soit deux sous le par, devant Lou Graham (279), constitue le couronnement de la carrière du golfeur de l'Alabama, qui comptait déjà onze victoires sur le circuit américain depuis ses débuts professionnels en 1970.

A Tulsa, la « machine Green » (tel est le surnom du nouveau champion de l'US open) s'est mise en marche dès le premier

tour. Encore à égalité avec six autres concurrents, dont le surprenant Argentin Florentino Molina, après 18 tours, Green a pris seul le commandement à l'issue du deuxième tour pour ne plus le lâcher.

Le classement: 1. Hubert Green, 278 (45 000 dollars); 2. Lou Graham 279 (25 000); 3. Tom Weiskopf, 281 (16 000); 4. Tom Purtzer 282 (13 000); 5. Gary Jacobson et Jay Haas 283; 7. Tom Baston, Lyn Lott et Terry Diehl 284; 10. Jack Nicklaus, Gary Player, Mike McCullough, Peter Oosterhuis, Al Geisberger et Rod Funseth, 287.



## TENNIS DE TABLE

### Assemblée du club de tennis de table

C'est à «Lonza Stube», Zur Alten Post, que s'est déroulée la 5<sup>e</sup> assemblée annuelle du TTC Viège. Malgré la présence d'une maigre cohorte d'actifs, le président Hardy Holler a profité de tracer un large tour d'horizon de l'activité du club. Une nouvelle fois, il faut reconnaître que le TTC Viège a de nombreuses difficultés à vaincre, ceci en raison de sa situation géographique l'obligeant à faire de longs déplacements jusque sur la Riviera vaudoise. En outre, de par le départ de plusieurs étudiants, il a fallu renoncer à continuer le championnat de III<sup>e</sup> ligue avec la seconde garniture, d'où une pluie d'amendes venant du comité de l'AVVF, mettant en danger la situation financière du club.

Espérons qu'à l'avenir le département technique de l'Association Vaud-Vallais-Fribourg, organisation intercantonale dirigée maintenant par le Montheysan De Torrente, fera preuve d'un peu de clémence en faveur du seul club haut-valaisan de tennis de table pour la survie duquel le président Holler et ses jeunes protégés doivent faire des prouesses tout au long de l'année. Fort heureusement le caissier Müller a pu nouer les deux bouts permettant au club d'entrevoir l'avenir avec un certain optimisme puisque la première garniture a pu conserver sa place en II<sup>e</sup> ligue. MM



## MOTOCYCLISME

### MANCHE DU CHAMPIONNAT

#### Melly (Chippis) vainqueur

A Medoscio, le Tessinois Sergio Pellaridini, sur sa Yamaha 350 cm3, a réussi le meilleur temps de la septième manche du championnat suisse dans la course de côte Cerrapiano - Medoscio qui réunissait 120 participants.

Il couvrit la distance de 8 km 600, entre Locarno et Bellinzona, en 2'09"22.

Résultats: 125 cm3: 1. Karl Fuchs (Adliswil) Morbidelli, 2'17"24; 2. Enrico Canonica (Lamone) Malanca, 2'18"04; 3. Juerg Affolter (Dulliken) Morbidelli, 2'18"72. - 250 cm3: 1. Elio Fontana (Castel San Pietro) Yamaha, 2'11"29; 2. Edwin Weibel (Dallenwil) Yamaha, 2'11"78; 3. Walter Rapolani (Mooslerau) Yamaha, 2'11"99. - 350 cm3: 1. Sergio Pellaridini (Arbedo) Yamaha, 2'09"22 (meilleur temps de la journée); 2. Eric Lapra, Yamaha, 2'11"65; 3. Toni Blatter (Sarnen) Yamaha, 2'12"74. - 500 cm3: 1. Jacques Cornu (Hauterive) Yamaha, 2'11"18; 2. Enzo Corta, Yamaha, 2'12"29; 3. René Schuemperli, Yamaha, 2'14"10. - 1000 cm3: 1. Gérard Melly (Chippis) Yamaha, 2'09"50; 2. Lauro Cattini, Yamaha, 2'12"62; 3. André Mueller (Buelach) Yamaha, 2'12"93. - Side-cars: 1. Trachsel-Wagner (Oberhofen) Schmid-Yamaha, 2'09"88; 2. Frick - Schweizer, Kawasaki, 2'14"91; 3. Corbaz - Gabriel (Savigny) Yamaha, 2'15"15.



## TIR

### Appel aux jeunes tireurs séduois à 300 m

Plusieurs d'entre vous ont déjà obtenu d'excellents résultats lors du tir principal. Voici les meilleurs résultats:

Sierro Jean-Pierre 95 pts (sur 118); Furger Daniel 93; Costa Alain 92; Haefliger Jean-Michel 89; Moren Nicolas 88; Elsig Daniel 87; Egli Pierre-André 84; Saudan Gérard 83; Simonet Hans 82; Praz Michel 82.

Nous vous rappelons que la Cible de Sion et la Sté des Sof de Sion organisent le tir de concours doté de nombreux prix et de distinctions le mercredi 22 juin et le samedi 25 juin, de 13 h. 30 à 18 heures.

Profitez-en! Et celles et ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore terminé leur cours, pourront le faire à la même occasion. Le chef du cours des jeunes tireurs 77 B. Gaudin



## BOXE

### Ali a épousé Veronica Porche

Mohammed Ali, champion du monde des poids lourds, a épousé, en troisièmes noces, l'ex-mannequin Veronica Porche, avec laquelle il vivait depuis plus d'un an. La cérémonie a eu lieu à Beverly Hills, quartier chic de Los Angeles.

200 amis et parents ont assisté à la cérémonie, dont Joe Louis, ancien champion du monde des poids lourds.

Ali avait épousé en 1964 Sonia Roi, dont il avait divorcé deux ans plus tard, puis Belinda Boyd. Il a eu quatre enfants de son deuxième mariage, rompu le 4 janvier dernier.

## HANDBALLEURS A VOS BALLONS

### Encore deux défaites pour Viège

En première ligue, le déplacement de Viège à Lausanne s'est soldé par deux nouvelles défaites. La première rencontre face à Crissier qui s'est déroulée sous des trombes d'eau s'est terminée sur le résultat de 15 à 7 en faveur du club de la banlieue lausannoise. Sachant mieux s'adapter aux très mauvaises conditions atmosphériques, les joueurs de Crissier ont remporté une victoire facile.

Pour Viège qui s'est présenté à Lausanne avec une formation composée de jeunes joueurs, disputer une rencontre dans des conditions aussi difficiles aura été un apprentissage dénué de tout intérêt.

Deux heures plus tard, face aux Amis-Gyms, les conditions étaient un peu meilleures. Toutefois, les joueurs de Viège fatigués résistèrent seulement une mi-temps (5-4). Dès la reprise, les Lausannois sentant la victoire à leur portée creusèrent un léger écart pour finalement s'imposer sur le résultat de 10 à 7.

Résultats: International-Servette 11-16, Crissier-Viège 15-7, AGL-Viège 10-7. Classement: 1. HC Servette 7-12 (titre); 2. Amis-Gyms 7-8; 3. Crissier 7-6; 4. CS International 6-6; 5. KTV Viège 8-4.

### 2<sup>e</sup> LIGUE

Pour le titre, la lutte met actuellement en présence l'US Yverdon et Lausanne-Ville. Il faudra très probablement utiliser la différence de buts pour départager ces deux formations.

Au sein de la poule de classement, Servette II est déjà en tête. Pour la relégation, Urania I se trouve déjà dans une position désespérée.

### 3<sup>e</sup> LIGUE

Une 3<sup>e</sup> place pour le HC Monthey: dans ce groupe, la compétition est maintenant terminée. Le HBC Prilly prend la première place grâce à une très bonne différence de buts. Le HC Monthey qui a perdu seulement quatre points en huit rencontres, remporte une troisième place amplement méritée. Avec seulement deux points, Lausanne-Ville II sera relégué en 4<sup>e</sup> ligue.

Résultats: Monthey-Sentier 14-8, Hully-Bobst 15-13, AMCAU-JC 21-22, HBC Prilly-Crissier II 10-7.

Classement: 1. HBC Prilly 8-15 (+46); 2. Jeunes commerçants 8-15 (+31); 3. HC Monthey 8-12; 4. HC Sentier 8-10; 5. AMCAU Lausanne 8-8; 6. SFG Pully 8-4; 7. HC Crissier II 8-4; 8. Bobst 8-2 (-26); 9. SFG Lausanne-Ville II 8-2 (-64).

### JUNIORS B

Monthey finaliste: en remportant le maximum de points (24) dans le groupe 2 des juniors B, le HC Monthey s'est qualifié pour la finale. La formation du Bas-Vallais se rendra mercredi 22 juin à Lausanne pour rencontrer les Amis-Gyms vainqueur du groupe 1.

Résultats: Monthey-Sentier 8-7, Monthey-USY 5-0.

Classement: 1. Monthey 12-24; 2. Lausanne-Bourgeois 12-18; 3. US Yverdon 12-14; 4. HC Nestlé 12-12; 5. SFG Vevey-Ancienne 12-10; 6. HC Cugy 12-6; 7. Le Sentier 12-2.

## Avec les clubs valaisans de football Nouveau comité au FC Sierre 1977: un millésime très moyen

Vendredi soir s'est tenue à l'hôtel Arnold à Sierre la 69<sup>e</sup> assemblée du FC local.

A cette occasion, le président en charge a dû constater triple échec de cette saison.

Dans son rapport présidentiel, M. Quinodoz, en avouant sa déception et en prenant à sa charge une grande part de responsabilité dans l'échec de la première équipe, a tenté de trouver les causes des mauvaises performances de ses joueurs.

M. René Dany, responsable du mouvement juniors en a fait autant pour son dicastère.

### 215 spectateurs par match

Si le bilan sportif n'est pas fameux, le bilan financier présente un visage qui n'est guère plus souriant. Avec une moyenne d'affluence de 215 spectateurs par match, il est bien difficile de boucler les comptes. Le caissier a dû enregistrer pour l'année un déficit de 9 000 francs. Le report de ce déficit au bilan laisse apparaître à ce jour un découvert de 6 600 francs. Il faut également noter que sans une compression des dépenses, ce découvert serait beaucoup plus lourd.

Cependant ce bilan négatif, s'il est

### Après l'assemblée générale du FC Viège

Alors que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du FC Viège était assez chargé, il a été passé en revue dans un laps de temps relativement court puisqu'en l'espace d'une heure et quinze minutes tout était consommé. Une nouvelle fois, M. Hans-Ruedi Lienhard, président et conseiller communal, se fit un plaisir de saluer les quelque 70 personnes présentes, dont un bon nombre d'amis, connaissances et anciens joueurs de l'entre-deux guerres.

Après une saison qui nous a valu de belles satisfactions, le bilan était facile à dresser.

Peter Troger s'est laissé gagner une nouvelle fois pour la cause du FC Viège et a renouvelé son contrat. Quant à la situation financière du club, on peut dire qu'elle est saine.

Au chapitre des mutations relevons que Peter Imboden fait son entrée au comité en remplacement de Kaspar Studer. Wasmer Anton s'occupera du mouvement des juniors pour Peter Föhn démissionnaire alors que Werlen Anton prend la succession de Noti Otto comme obmann des vétérans. Avec de vifs applaudissements quatre anciens font leur entrée dans le clan des membres d'honneur, soit Müller Wilhelm, Aufdenblatten Roman, Brigger Beat et Holzer Josef, sincères félicitations!

Selon la tradition le président de la commune, M. Peter Bletzer apporta les salutations et félicitations de circonstance aux noms des autorités locales. MM

préoccupant, n'est pas dramatique pour une société comme le FC Sierre.

### Nouveau comité

Le comité ayant pratiquement démissionné en bloc, seul M. Possetti acceptant une nouvelle réélection, la nouvelle équipe dirigeante du FC Sierre présentera à l'avenir le visage suivant:

Président: M. Rémy Mabillard  
Membres: MM. Roger Possetti, Götter Rodolphe, Paladini Hubert, Borgeaud René.

### Trois distinctions

Quatre membres du FC Sierre ont été fêtés à l'occasion de leur 30 ans d'activité au sein de la société: MM. René Dany, Aristide Bonvin, Aldo Simili et Arthur Gloor.

Si M. Dany qui a passé à tous les postes à la tête du club était déjà membre d'honneur, les trois autres, sur proposition de M. François Valmaggia, ont reçu la même récompense.

### Du travail...

L'essentiel de cette assemblée étant dit, il reste à mentionner une augmentation des cotisations pour les membres actifs, cotisation qui passera de 10 à 30 francs.

M. Marcel Mathier quant à lui apporta le salut du comité cantonal et rendit hommage au travail réalisé par M. René Dany sur le plan local et cantonal.

Ainsi la page est tournée, il reste au nouveau comité beaucoup de travail pour redonner au FC Sierre un visage plus conforme à la réalité qu'il devrait représenter. Md.

### Assemblée du FC Bramois

L'assemblée générale du Football-Club Bramois aura lieu

le mercredi 22 juin 1977

à la maison d'école de Bramois (grande

salle), selon le programme suivant:

18.30 Action échange de souliers (les membres du club peuvent à cette occasion céder, vendre ou échanger les souliers dont ils n'ont plus l'emploi).

19.15 Assemblée des juniors selon programme établi par la commission des juniors.

20.00 Assemblée générale.

1. Contrôle des présences
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport de la commission des juniors
4. Rapport du président du comité d'organisation du tournoi de l'Ascension
5. Rapport du président du FC
6. Comptes et rapport des vérificateurs
7. Fixation de la cotisation annuelle
8. Admissions et démissions
9. Election d'un membre du comité
10. Propositions individuelles
11. Divers



Les kilomètres coûtent cher pour les nerfs.  
Cette carte routière coûte Fr. 7.90.



Toutes les cartes Kümmerly+Frey aident à économiser des kilomètres dans plus de 40 pays et sont mises à jour chaque année afin d'aider cette année aussi à ménager vos nerfs.

Kümmerly + Frey

GGK

AFFAIRES IMMOBILIÈRES



A louer  
1 studio non meublé  
1 studio meublé  
1 appart. 3 1/2 pièces  
1 appart. 4 1/2 pièces  
places de parc  
Fr. 50.- plus 5.- de charges  
Agencement moderne et soigné. Machine à laver la vaisselle. Moquette. Immeuble de haut standing. Parois insonores, isolations, etc.  
Prix raisonnables.

S'adresser à René Kunzle, fiduciaire  
Avenue de la Gare 24, 1870 Monthey  
Tél. 025/4 51 71 36-2620

Occasion exceptionnelle

Pour cause de dissolution d'hoirie, disponible tout de suite, au 3e étage dans bâtiment moderne à Sierre, route de Sion

très bel appart.

100 m2, complètement remis à neuf, 3 chambres à coucher tranquilles, salon, salle à manger, grand living central, bain, WC séparé, grand balcon, cave, seulement Fr. 123 000.- plus éventuellement place de parc dans garage couvert. Nécessaire pour traiter: Fr. 30 000.-

Rens. sous chiffre P 36-902110 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Conthey immeuble Les Saules

studios appartement 2 1/2 pièces appartement 3 1/2 pièces

Prix très intéressants.

Comptoir de location, Sion  
Tél. 027/22 85 77 36-1116

S. s. g. i. jed Kramer s.a. société de surveillance générale immobilière maison fondée en 1881  
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

A vendre Rue du Petit-Chasseur 65, Sion

appartement de 3 p.

Cuisine, salle de bains, cave  
Place de parc privée  
Dernier étage  
Fr. 120 000.-  
Financement 60% possible

Tél. 027/22 05 67 36-1337

A vendre à Sion, rue du Sex

magnifique appart. de 4 1/2 pièces

WC séparé, cave, place de parc privée.  
Machine à laver la vaisselle et le linge.  
Dernier étage, sud-ouest

Fr. 176 000.-  
Hypoth. Fr. 80 000.- sans frais  
Tél. 027/22 05 67 36-1337

Couple retraité cherche à louer à Sion

appartement de 3 1/2 pièces

dans quartier tranquille, de préférence proximité gare.

Tél. 028/3 19 08 36-25913

A louer à Sion Rue des Amandiers

appartement de 2 pièces

Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/22 66 23 heures de bureau 36-702

MONTANA-CRANS

Reste à vendre dans la résidence Lisière-Sud C, entrée fin 1977

studios dès Fr. 53 000.-  
appartements 2 pièces dès Fr. 119 000.-  
appartement 4 1/2 pièces, 113 m2 Fr. 280 000.-  
Cuisine aménagée. Garage privé Fr. 15 000.-

Renseignements et vente directement du promoteur P. Zehnder, Agence d'Y-Coor, 3962 Montana.

Nom: .....  
Prénom: .....  
Rue: .....  
Ville: ..... Tél.: .....

ALIMENTATION K

Pour rôti et grillade  
Noix et quasi de porc par pièce, le kilo 13.90

Foie de génisse le kilo 5.90

Bio Birchermuesli Familia le paquet de 370 g 2.30

Aliment complet pour chats  
Viande et poisson de Matzinger le paquet de 750 g 3.20

KUCHLER-PELLET s.a. aux galeries du midi sion.

On cherche à acheter

appartement 2 ou 3 p.

ou un petit chalet à Montana-Crans ou aux environs.

Hertha & Alfred Mäder-Lüthi  
3145 Oberscherli/BE 118.010.166

A louer à Platta, Sion

appartement 2 pièces

évent. avec garage.

Libre fin juillet ou à convenir.  
Tél. 027/23 40 61 (le soir) 36-26179

Cherche 2-pièces ou 2 1/2-pièces meublé à Martigny

Tél. 027/86 30 20 36-26176

Mayens-de-Riddes A vendre magnifique

terrain de 9860 m2

en un seul lot pour construction chalets.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre 800215 à Publicitas, 1800 Vevey.

Bungalows pour vacances au Tessin  
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano, dès Fr. 9.- par personne. Libre 16/23 juillet et depuis le 13 août.  
S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6 6900 Lugano. 24-328

A louer à Sion, Sous-Gare immeuble Plein-Sud

appartements 5 1/2 pièces

tout confort, subsidiés  
Famille de 4 enfants: dès Fr. 465.-  
Famille de 1 à 3 enfants: dès Fr. 570.-

appartements 4 1/2 pièces

tout confort, dès Fr. 450.- plus charges libres tout de suite.

Tél. 027/23 22 25 36-280

A louer à Sion, av. Maurice-Troillet 103

appartement 3 1/2 pièces

dans petit immeuble locatif.

Loyer subsidié: dès Fr. 340.- plus charges  
Libre dès le 1er août 1977

Tél. 027/23 22 25 36-26192

A louer non meublé Rue de Lausanne Sion

un studio

Fr. 255.-

Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/22 60 82

18-5201

Sion

Villa jumelle à vendre

Du constructeur à l'acheteur pour le prix de Fr. 215 000.-, clés en main

\* villa familiale jumelle \*

- \* Hypothèque garantie 90%
- \* Possibilité d'obtenir subside fédéral à la construction
- \* Avec Fr. 22 000.- de fonds propres, devenez propriétaire

Pour tous renseignements et prospectus, s'adresser à:

SI Préville Sion SA  
Avenue de la Gare 32, 1950 Sion  
Tél. 027/22 02 33

Veillez me faire parvenir une documentation complète, sans engagement de ma part.

Nom: ..... Prénom: .....

Rue: ..... Lieu: .....

36-25858

Signature: .....



Enfin j'ai trouvé une cigarette légère dont le goût me plaît vraiment: La R6.

Chez nous on n'a pas peur d'emprunter de l'argent

... parce que chez Procrédit, les affaires d'argent gardent toujours un caractère humain. Nous comprenons les problèmes de nos clients. Bref, entre nos clients et nous règne un climat de confiance.

X Et puis, Procrédit donne une garantie écrite de discrétion totale.

Si vous avez besoin d'argent, venez à Procrédit.

Une seule adresse:

Banque Procrédit  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131

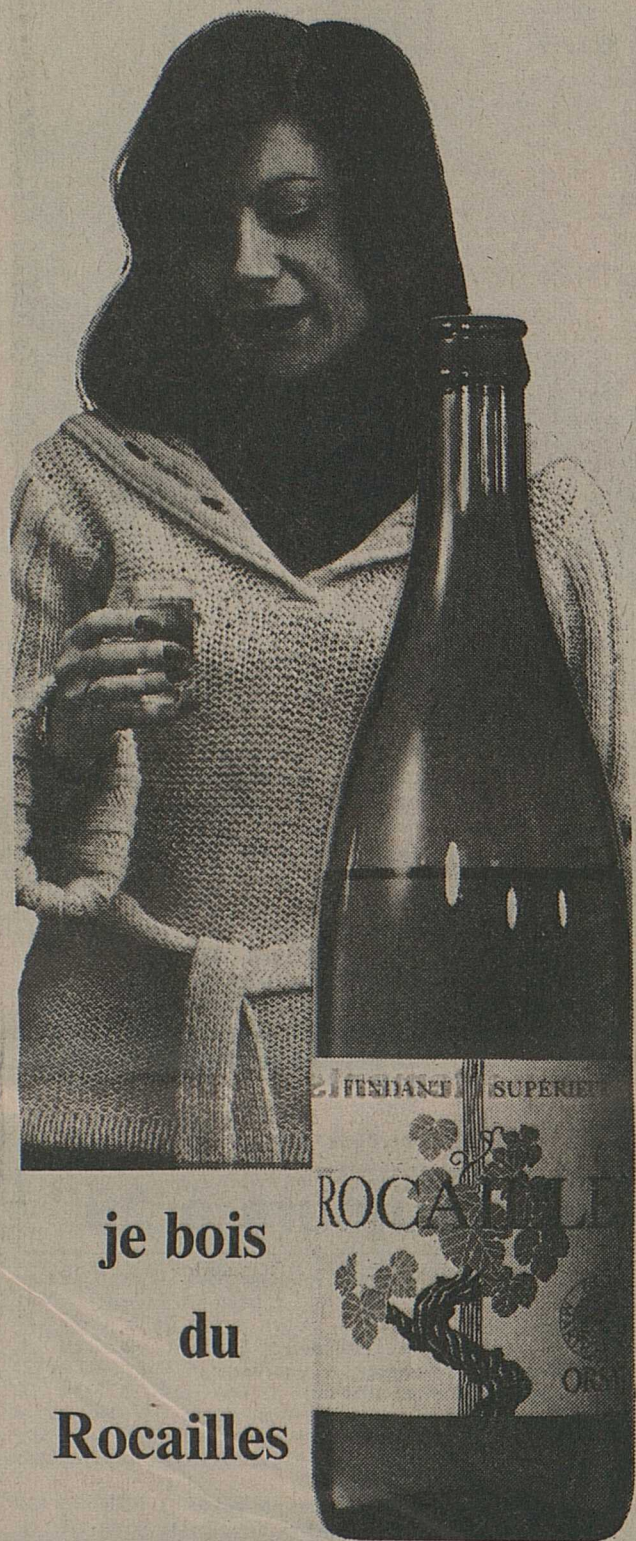
également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. \_\_\_\_\_  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/Lieu .....  
990.000 prêts versés à ce jour F



ANNONCES DIVERSES

Moi,  
quand j'ai envie  
d'un verre de  
blanc



je bois  
du  
Rocailles



un fendant 13 étoiles  
une exclusivité ORSAT

Alphonse Orsat SA, Martigny  
Propriétaires-éleveurs de vins du Valais

# PRIX PLACETTE



Chemisier madras,  
en pur coton-crêpe,  
divers coloris,  
Gr. S-XL.

5.-

Jean, denim bleu,  
Gr. 34-40

15.-



Pullover bouclé,  
acryl/polyamid,  
en divers coloris  
mode, 7 différents  
modèles,  
Gr. S-XL

9.-

Jupe, 2 tons,  
en divers coloris  
mode,  
Gr. 36-44

15.-



Robe en coton  
imprimé,  
avec manches à  
volants, en noir, écru  
et bleu,  
Gr. 36-42

30.-



Robe à dos nu,  
polyamid-jersey,  
en divers coloris  
mode,  
Gr. 36-42

15.-

**40 ans**

**Offre de crédit de jubilé**

**De l'argent  
comptant immédiat**

**... plus avantageux que jamais!**

*Car vous profitez maintenant de l'intérêt de  
jubilé réduit de la Banque Rohner!*

**TéléCrédit**

Genève **022/28 07 55**

Appeler, commander le crédit, l'argent arrive  
dans les délais les plus courts!  
Assurance pour solde de dette comprise!

Je préfère recevoir vos documents de crédit  
discrètement par poste!

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

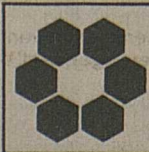
NPA/Lieu \_\_\_\_\_

Rue/No \_\_\_\_\_ K 587

**40 ans**

**Banque Rohner**

Partenaire pour le crédit personnel  
1211 Genève 1, rue du Rhône 31



## PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super - .89



# TdS: le Belge de Geest s'impose à Fiesch

## La hiérarchie respectée au « général »

**L**A PREMIÈRE étape de montagne n'a en rien modifié la structure du classement général : à Fiesch, le Belge Willy De Geest a glané des lauriers que sa condition de « domestique » lui interdit généralement. Se lançant à la poursuite du Français Roger Legeay, parti chercher des points au sprint volant de Gstaad, il trouva en Roland Salm un précieux renfort. Dès lors, une fois le « poulain » d'Anglade rejoint, les trois hommes s'entendirent comme larrons en foire, afin d'augmenter régulièrement leur avance sur un peloton nullement préoccupé par cette incartade de trois « sans grade ». Et l'avance s'accumula, dépassant rapidement les dix minutes après les passages du col du Pillon, puis de la Croix, passages suivis de la plongée sur Villars, puis sur Bex, aux portes de la vallée du Rhône, cette vallée qu'il s'agissait de remonter jusqu'à Fiesch.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL : P.-H. BONVIN)

### L'impossible chevauchée...

A priori, l'entreprise paraissait impossible : mener une échappée de 173 km 500, même si les grands capitaines se désintéressaient de la chose. Certes, au début, les hommes de Pollentier organisèrent la chasse. « Mais une fois l'écart de quatre minutes atteint, ils renoncèrent », expliquait, à l'arrivée, Henry Anglade, tout heureux de la tournure des événements. Or, deux facteurs motivèrent Salm et Legeay à mener cette échappée : pour le Suisse deux primes substantielles à glaner au sommet du Pillon et de la Croix (prime accordée au premier Suisse). Pour le Français, la possibilité de prendre des points au sprint de Sion, sprint dont l'enjeu se traduira par un lingot d'or attribué au coureur possédant le meilleur total de points à l'addition des sprints répartis tout au long du tour.

« JE SUIS SURPRIS DE MA VICTOIRE ! »

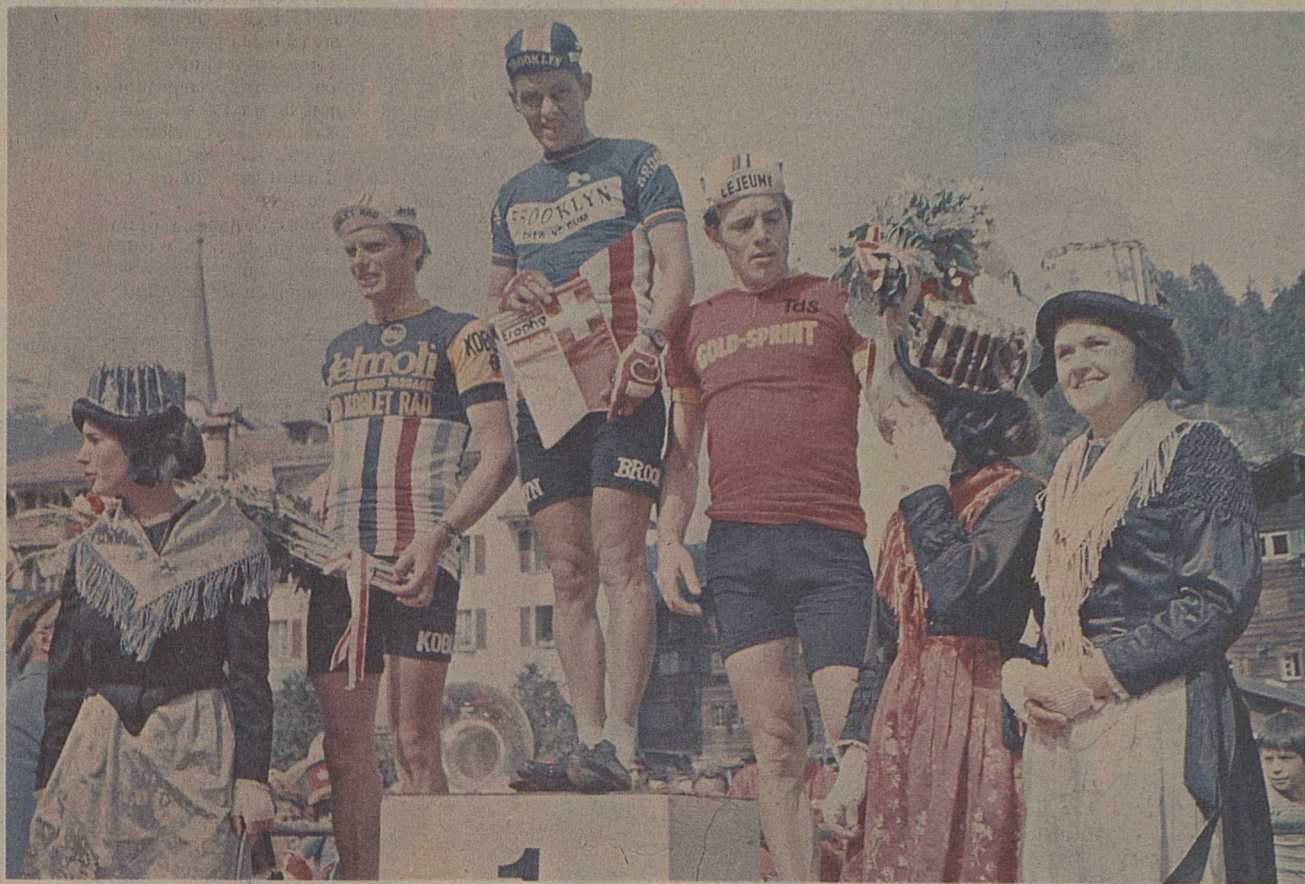
Salm, motivé dans la première phase de l'échappée, Legeay dans la seconde,

que restait-il à De Geest ? S'expliquant après son succès, il apportait cette réponse désarmante : « Je suis parti uniquement dans le but de ne point prendre trop de retard dans l'ascension des cols. Puis, je me suis retrouvé de l'autre côté avec deux coureurs qui roulaient. J'ai donc suivi... ». A Fiesch, le Belge (50 ans le 8 janvier passé) est finalement monté sur la plus haute marche du podium, lâchant ses compagnons d'échappée à dix kilomètres du but (Moerel). « En fait », expliquait le coéquipier de De Muynck, « je n'ai même pas démarré. J'ai tout simplement constaté que Salm et Legeay n'étaient plus dans ma roue. Je suis tout surpris de ma victoire... ».

SALM SATISFAIT DE SA JOURNÉE

Deuxième, Roland Salm a-t-il retrouvé tout son potentiel ? « J'ai encore un peu de bronchite. Mais le soleil rencontré depuis le départ de Baden me permet de me rétablir peu à peu.

Quant à ma course d'aujourd'hui, je suis satisfait du résultat. Je ne suis pas



Les trois premiers à Fiesch, de gauche à droite : le Français Legeay, le Belge Willy de Geest, vainqueur de l'étape, et le Suisse Roland Salm.

MERCKX A MIS LE NEZ À LA FENÊTRE...

Cette sixième étape a donc conservé au classement général du Tour de Suisse la hiérarchie établie depuis samedi au sortir de l'étape contre la montre. Elle a aussi démontré la volonté de Van Impe de ne point laisser Sutter accumuler une trop grosse avance au classement du meilleur grimpeur en le précédant, aussi bien au sommet du Pillon qu'au col de La Croix. Un Sutter nullement inquiet des coups de boufoir du vainqueur du Tour de France. Et puis, dans sa phase initiale,

cette étape a connu une alerte lorsqu'Eddy Merckx quitta le peloton : une première fois après deux kilomètres de course, il emmena avec lui, entre autres, Pollentier, Sutter, Raas et Kuiper. La seconde fois, le Genevois Loder vint le contrôler pour le compte du maillot jaune. Deux alertes dont la signification est difficile à décoder. Que Merckx tente une attaque d'envergure dans les jours à venir ne serait, en définitive, guère étonnant. Le Belge n'a peut-être pas besoin de se rassurer, mais de faire le point. Le Tour de France approche...

P.-H. Bonvin

parti pour tenter un exploit. Les primes au sommet du Pillon et du col de La Croix, m'ont incité à tenter ma chance avec l'accord de Sutter. Puis, une fois revenu en plaine, j'ai trouvé deux compagnons d'échappée qui roulaient et avec lesquels je me suis parfaitement entendu. C'est seulement sur la fin de la course que je n'ai plus pu suivre De Geest, il en fut de même pour Legeay par rapport à moi... ».

## Ueli Sutter toujours à 29''

● **Classement de la 6<sup>e</sup> étape, Spiez - Fiesch, 224 km** : 1. Willy De Geest (Be) 5 h. 41'18 (moyenne 41,071 km/h) ; 2. Roland Salm (S) à 3'15 ; 3. Roger Legeay (Fr) à 3'53 ; 4. Eddy Merckx (Be) à 5'54 ; 5. Ronald De Witte (Be) même temps ; 6. Michel Pollentier (Be) même temps ; 7. Marcello Bergamo (It) ; 8. Albert Zweifel (S) ; 9. Felipe Yanez (Esp) ; 10. René Savary (S) ; 11. Carlo Zoni (It) ; 12. Johan De Muynck (Be) ; 13. Roger Rosiers (Be) ; 14. Willy Lienhard (S) ; 15. Giancarlo Bellini (It) ; 16. Cima (Esp) ; 17. Kuiper (Ho) ; 18. Martos (Esp) ; 19. Bruno Wolfer (S) ; 20. Pugliese (It) ; puis : 25. M. Voegelé (S) ; 30. Godi Schmutz (S) même temps que Merckx. Puis les autres Suisses : 36. Ueli Sutter même temps ; 42. Eric Loder, même temps ; 54. Thierry Bolle à 4'32 ; 55. Walter Müller même temps ; 58. Roberto Puttini même temps ; 59. Serge Demierre, même temps ; 68. Guido Amrhein à 6'55 ; 69. Guido Frei, même temps ; 71. Fridolin Keller à 15'08. — **Abandon** : Günter Haritz (RFA).

● **Classement général** : 1. Michel Pollentier (Be) 24 h. 37'35 ; 2. Ueli Sutter (S) à 29'' ; 3. Bert Pronk (Ho) à 34'' ; 4. Johan De Muynck (Be) à 39'' ; 5. Lucien Van Impe (Be) et Juan Pujol (Esp) à 56'' ; 7. Ronald de Witte (Be) à 1'01 ; 8. Dietrich Thurau (RFA) à 1'21 ; 9. Albert Zweifel (S) à 1'31 ; 10. Willy Lienhard (S) à 1'36 ; 11. Marcello Bergamo (It) à 2'42 ; 12. Faustino Fernandez-Oviez (Esp) à 3'13 ; 13. Pasquale Pugliese (It) à 4'21 ; 13. Joseph Bruyère (Be) à 4'46 ; 15. Meinrad Voegelé (S) à 4'53 ; 16. Eddy Merckx (Be) à 4'59 ; 17. Giancarlo Bellini (It) à 5'20 ; 18. Paul Wellens (Be) à 5'21 ; 19. Henk Lubberding (Ho) et Gerrie Knetemann (Ho) à 5'37. Puis 30. Godi Schmutz (S) à 7'36 ; 35. Bruno Wolfer à 9'41 ; 38. Freddy Maertens (Be) à 11'11 ; 40. Eric Loder à 11'41 ; 44. René Savary à 13'07 ; 56. Roland Salm à 19'18 ; 60. Walter Müller à 22'36 ; 61. Roberto Puttini à 24'05 ; 62. Guido Frei à 24'06 ; 66. Guido Amrhein à 29'17 ; 68. Serge Demierre à 34'27 ; 70. Thierry Bolle à 35'42 ; 75. Fridolin Keller à 49'11.

● **Prix de la montagne**. — Saanenmoeser (2<sup>e</sup> cat/1269 m) : 1. Sutter ; 2. Van Impe ; 3.

Pollentier. — **Col du Pillon** (1<sup>er</sup> cat/1546 m) : 1. De Geest ; 2. Salm ; 3. Legeay ; 4. Van Impe ; 5. Sutter. — **Col de la Croix** (1<sup>er</sup> cat/1778 m) : 1. Salm ; 2. De Geest ; 3. Legeay ; 4. Van Impe ; 5. Sutter. — **Lax** (2<sup>e</sup> cat/1050 m) : 1. De Geest ; 2. Salm ; 3. Legeay ; 4. Van Impe ; 5. Kuiper. — **Général** : 1. Van Impe 33 p. ; 2. Sutter 31 ; 3. De Geest 24 ; 4. Salm 25 ; 5. Legeay 22 ; 6. Pollentier 7.

● **Classement par points** : 1. Pollentier 111 p. ; 2. Zweifel 109 ; 3. De Witte 103 ; 4. Bergamo 98 ; 5. Lienhard 87 ; 6. Voegelé 78 ; 7. Merckx 77.

### Le prologue du Tour de l'Aude

Comme il l'avait fait pour le Grand Prix du Midi-Libre, le Belge Ludo Peeters a remporté à Bram le prologue du Tour de l'Aude et il devient le premier leader de l'épreuve. **Résultats** : 1. Ludo Peeters (Be) les 6,5 km en 7'05''8 ; 2. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) à 1'' ; 3. Roy Schuiten (Ho) même temps ; 4. Bernard Hinault (Fr) à 2''.

### Le Super-Prestige

Positions au Super-Prestige après le critérium du Dauphiné-Libéré et le Grand Prix du Midi-Libre : 1. Roger De Vlaeminck (Be) 186 p. ; 2. Gerrie Knetemann (Ho) 158 ; 3. Jan Raas (Ho) 135 ; Francescos Moser (It) 109 ; 5. Bernard Hinault (Fr) 105 ; 6. Michel Pollentier (Be) 92 ; 7. Gianbattista Baronchelli (It) 85 ; 8. Hermann Van Springel (Be) 76 ; 10. Walter Godefroot (Be) 64 ; 11. Bernard Thévenet (Fr) 60.

### Succès de Tkac à Copenhague

Le Tchecoslovaque Anton Tkac, champion olympique, a remporté le Grand Prix de vitesse de Copenhague, en battant en finale le Soviétique Alexandre Voronine en 3 manches. En demi-finales, Voronine avait éliminé le Français Daniel Morelon, récent lauréat du Grand Prix de Paris. Pour sa part, Tkac avait eu raison d'un autre Soviétique, Anatoli Jablunowski.

### Le Tour des Asturies

1<sup>er</sup> étape, Gijon - Ilanes, 190 km : 1. Javier Elorriaga (Esp) 5 h. 04'14 ; 2. Miguel Maria Lasa (Esp) ; 3. José-Luis Viejo (Esp) ; 4. Jesus Cedena (Esp)

● **L'Espagnol Vicente Lopez-Carril (35 ans)** a remporté la 2<sup>e</sup> étape du Tour Open des Asturies. Après le succès de son équipe dans le prologue, c'est une seconde victoire pour le vétéran de l'équipe KAS qui a consolidé sa position de leader.

## TdF: le peloton n'aura que 100 coureurs

Ils ne seront vraisemblablement que 100 à prendre le départ du 64<sup>e</sup> Tour de France, dans neuf jours, à Fleurance. Les organisateurs comptaient sur 13 équipes de 10 coureurs, mais un début de saison et un Tour

d'Italie qui ont laissé des traces ont amené plusieurs forfaits.

Il ne reste qu'un espoir de voir une 11<sup>e</sup> formation au départ si Jean de Gribaldy persuade ses patrons belges de « Flandria »

d'aligner l'équipe B, celle composée en majorité de jeunes Français. Il est également peu probable que l'équipe « Brooklyn » sur laquelle pèse la menace de dissolution soit à l'œuvre. Quant au groupe « Sanson » de Francesco Moser, il a renoncé officiellement.

Avec 100 coureurs au départ, le Tour de France connaîtrait son plus petit peloton depuis la fin de la guerre. En 1947, le tour remporté par Jean Robic n'avait réuni que la centaine de volontaires. Depuis, il y eut toujours au minimum 110 partants. On en compta même 150 à plusieurs reprises : 1970 (succès de Merckx), 1962 (victoire de Jacques Anquetil).

Avant la guerre, on dénombra de 60 à 162 partants, comme en 1928, année du succès du Luxembourgeois Nicolas Frantz.

Dans les grandes lignes, on peut prévoir que le Tour de France 1977 sera articulé autour des formations suivantes : Bianchi (Rik Van Linden, Santambrogio), Fiat (Merckx, Bruyère, Sereu), Frisol (Ocaña, Raas), Gitanes (Meslet, Chassang), Kas (Pesarrodona, Galdos), Lejeune (Van Impe, Julien), Mercier (Zoetemelk, Vallet), Peugeot (Thévenet), Teka (Lasa, Torres), Raleigh (Thurau, Kuiper, Knetemann).

### A Stefan Bucher le Tour d'Alsace amateurs

Après Charly Grosskost, Patrick Perret, Gregor Braun, l'Allemand Stefan Bucher a inscrit son nom au palmarès du Tour d'Alsace pour amateurs. Une sélection neuchâteloise a participé à cette épreuve par étapes. Daniel Schwab (9<sup>e</sup>) et Patrick Moerlen (10<sup>e</sup>) s'y sont distingués. Moerlen, qui revient en forme après une interruption due à une infection du sang (traitement aux antibiotiques), a même remporté la course contre la montre avec un final en côte (13 %). Le jeune Neuchâtelois (22 ans), membre du cadre national des 100 km sur route, entrera toutefois à l'école de recrues le 11 juillet.

● **Classement final** : 1. Stefan Bucher (RFA) 7 h. 54'50 ; 2. Daniel Wiesner (Fr) à 20'' ; 3. Heinrich Piela (RFA) à 30'' ; 4. Daniel Feder (Fr) à 1'09. Puis : 9. Daniel Schwab à 8'02 ; 10. Patrick Moerlen à 8'10 ; 49. François Renaud 8 h. 28'59 ; 55. Charles Donimelli 8 h. 31'30.

## Prélude à la Fête cantonale de gymnastique à Viège

### Deux belles channes!

Pour la première fois dans le cadre de la fête cantonale, qui aura lieu à Viège samedi et dimanche prochains, un championnat de gymnastique en sections sera organisé. Afin de donner un caractère de valeur à cette nouvelle discipline, le Conseil d'Etat du Valais et le club du Kiwanis ont offert chacun un magnifique challenge aux deux premières sections classées. Ces trophées

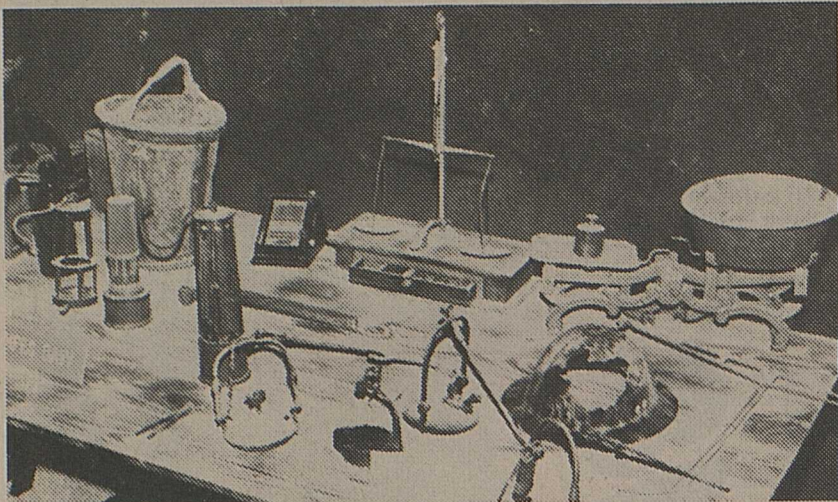
devront être remportés trois fois en cinq ans pour être attribués définitivement.

Notre photo à gauche, celui du Conseil d'Etat, à droite celui du Kiwanis, au centre, le nouvel emblème de l'association cantonale, que tous les gymnastes devront porter lors de la fête fédérale de Genève en 1978. Nous reviendrons prochainement sur ces journées cantonales. **Peb**





## Mines de sel de Bex : des visites toujours passionnantes



Les outils de travail des mineurs de jadis font la joie des visiteurs.

BEX. - Il n'y a pas que les grottes de l'Orbe qui s'attirent des visiteurs : à Bex, les mines de sel du Bouillet constituent véritablement

un attrait touristique apprécié. Pour preuve, les quelque 8500 visiteurs dénombrés l'année dernière.

Avec la création du Musée suisse du sel, dont la majorité des objets sont exposés dans des salles réservées au château d'Aigle, l'intérêt pour les salines de Bex va croissant. C'est ce qu'ont particulièrement bien compris les responsables de cette entreprise, MM. Paulis Chevalley, directeur et Lucien Fournier, sous-directeur, qui ont décidé d'étendre encore plus le programme des visites durant les trois ans à venir.

Non seulement les visites en groupes vont s'intensifier, mais la grande salle des fêtes, où il fait bon savourer une raclette de derrière les fagots, sera rénovée, ainsi que le petit train conduisant les visiteurs et le personnel dans les mines.

Par ailleurs, deux sondages, partant de la salle à Gradins et un de la salle supérieure du puits Chevalley, ont été réalisés et la cabane du Fondement a été restaurée.

### Le « Tiger Club » aux Placettes

BEX. - Après de longues démarches, le groupe de vol à moteur du Chablais a réussi à s'assurer la participation des célèbres « Tiger Club », acrobates volants de Redhill, à 20 km de Londres.

C'est un spectacle qui présentent la charmante Philomena Voice et son mari, qui évoluent aux commandes d'un appareil « Tiger Moth ». Très connu en Angleterre, où il effectue de spectaculaires démonstrations, ce couple sera pour la première fois en Suisse à l'occasion de la fête de l'air du mois d'août à l'aérodrome des Placettes. Sera également présent un des meilleurs pilotes de voltige du monde, Neil Williams, aux commandes d'un appareil d'avant-guerre, utilisé pour le transport des passagers, un « De Havilland Rapid ».

### Albert de Haller en or et en argent

AIGLE. - « Albert de Haller, 1708-1777. Directeur des salines de Roche 1758-1764, savant et humaniste, vice-gouverneur d'Aigle 1762-1763 », tels sont les mots que l'on peut lire sur la pièce commémorative marquant le 200<sup>e</sup> anniversaire de la mort de ce génie qui séjourna donc durant plusieurs années dans le Chablais vaudois et auquel Casanova, lui-même, rendit visite.

L'émission de cette pièce est remarquable. Frappées aux Tessin, ces médailles sont toutes numérotées, en argent et en or. C'est à une entreprise de Martigny, la maison Numisco, que le comité « de Haller » a confié la commande. Les bulletins de souscriptions peuvent être obtenus aux guichets des banques d'Aigle et de Bex.

Le NF souhaite une bonne journée à...

## Albert Coppex, Vouvry

VOUVRY. - Il y a des citoyens qui, sans se lasser, apportent leur contribution au maintien du folklore sous des formes diverses certes, mais avec un ardeur qui force l'admiration de ceux mêmes qui ont longtemps pensé qu'il fallait vivre le présent et penser le futur sans s'arrêter au passé.

Albert Coppex, âgé de 71 ans, est un de ces authentiques Tzinos pour qui le « vieux parler » est une source de joie autant qu'une « mine de ressources ».

Chef magasinier à Ciba-Geigy de juin 1946 à mai 1966, année où il a pris sa retraite, Albert Coppex avait été auparavant ouvrier de la voie pour le compte des CFF entre Saint-Gingolph et Brigue.

Il est membre du « Vieux Vouvry » fondé en 1944 et en fut le président de 1967 à 1976. Fidèle aux statuts du groupement folklorique qui comprend un chœur mixte et un groupe de danse, Albert Coppex est un des artisans de la conservation du vieux parler tzino. Il a écrit une quinzaine d'œuvres (poésies et pièces de théâtre) dont il interprète, à chaque fois, un des rôles qu'il crée.

Aux représentations que donne le « Vieux Vouvry » chaque fois la salle communale devient le rendez-vous d'une foule de spectateurs qui apprécient non seulement les chants et les danses du groupement, mais qui applaudissent chaleureusement les comédies en patois issues du cerveau et de la plume d'Albert Coppex. Ses textes ont tous, pour thème, une mise en scène d'un fait, d'une anecdote ayant trait à la région et mettant en scène des hommes et des femmes qui ont vécu sur les hauteurs de Miex, du Flon ou de Taney, parfois à Vouvry. Un parler tout de saveur, un langage exquis, des réparties délicieuses qu'il est parfois difficile de

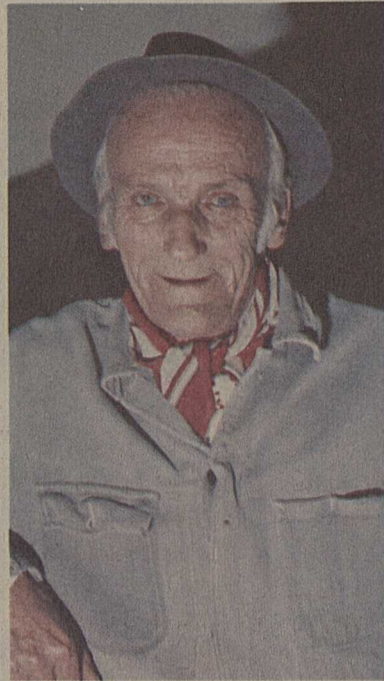


Photo NF

transposer en pur français tant le patois est une langue imagée.

Albert Coppex, né de parents patoisants est donc un chanteur de la terre du Chablais. S'il a hérité de ses parents le goût de maintenir le patois, il est un noble citoyen puisque domicilié à la rue de Nucé (noble Sédunois qui fut longtemps domicilié à Vouvry).

Albert Coppex, le *Nouvelliste* vous souhaite une bonne journée, ainsi qu'à tous ceux qui maintiennent les traditions et le vieux parler de ce pays.

## En marge d'une concentration folklorique

MONTHEY. - Il faut relever que le service d'ordre, à l'occasion du cortège de dimanche, a été assumé à la perfection par la police locale assistée de collègues d'Aigle et appuyée intelligemment par la section circulation du corps des sapeurs-pompiers, alors que la police cantonale assumait la responsabilité de la circulation de transit. Fort heureusement, les places de parking sont nombreuses, ce qui a permis aux automobilistes de trouver immédiatement les emplacements prévus pour eux.

Le cortège était ouvert par un peloton de la police cantonale en grande tenue qui précédait les dames de la Clé de Sol, le comité d'organisation et les invités d'honneur suivant le comité cantonal.

Le groupe des invités d'honneur avec le président du Grand Conseil M<sup>r</sup> J. Vogt, le conseiller d'Etat et aux Etats Guy Genoud, les conseillers nationaux Bochatay et Dupont, les représentants des autorités judi-

ciaires cantonales et régionales, les députés du district, les autorités locales avec, à leur tête, le président M<sup>r</sup> R. Deferr, et bien d'autres ont été applaudis tout au long du parcours de ce cortège haut en couleur.

Le concours de vitrines, dont le thème imposé « Les traditions valaisannes » a obtenu un beau succès avec une quinzaine de participants. La proclamation des résultats a été faite vendredi soir par le président de la société de développement Monthey-Les Giettes M. Werner Antony, la palme revenant à la pharmacie Raboud, suivie de la droguerie Marclay, de Bernina-Galletti, de la boulangerie Schurmann, de l'horlogerie Imoberdorf, du magasin « A la Tricoteuse », de Gonset SA, de la Placette, de la bijouterie Langel, de confection Vallotton, de la Botte d'Or, etc.

Le jury qui a apprécié ce concours de vitrines était formé des membres du comité de la société de développement.

## LES ENFANTS DE LA «CASTALIE» EN FÊTE

MONTHEY. - Chaque année, les enfants de la «Castalie» terminent l'année scolaire en fête et en musique.

Cette manifestation est aussi l'occasion d'une journée «portes ouvertes». Toute la population est invitée à une rencontre avec les pensionnaires et le personnel de cette institution qui sont heureux d'accueillir tous ceux qui leur font l'amitié d'une visite.

On peut y admirer les travaux réalisés par les enfants dans les classes, les décorations auxquelles ils ont participé dans les groupes

éducatifs. C'est l'occasion de rencontrer ces enfants qui vivent, jouent, travaillent, aiment, donnent et s'expriment avec leurs moyens, bien sûr, mais avec beaucoup de spontanéité. Cette année, le chœur d'enfants de Monthey, le groupe d'accordéonistes Melodia, de Saint-Maurice, le groupe folklorique La Comberintze de Martigny-Combe, la fanfare La Villageoise, de Muraz, agrémenteront de leurs productions cette journée qui verra certainement une nombreuse participation de Montheysans et les parents des enfants.

### Au pays des Dranses

## Pour la sauvegarde du patrimoine « bagnard »

BAGNES. - C'est avec beaucoup de plaisir que nous signalons aujourd'hui la constitution d'une nouvelle association dite pour la sauvegarde du patrimoine « bagnard ». Cette association s'est donnée le comité suivant: président: Gaston Barben; vice-président: Herman Julier; secrétaire: Jean-François

Baillifard; membres: Willy Ferrez, André Fellay, Marc Gard, le curé Roduit, Adrien Morend, Margot Gard, Raoul Lovisa, Hilaire Dumoulin et François Luisier.

Comme on peut le constater une bonne partie de ce comité est formé par les conseillers communaux de Bagnes, par le pré-

sident du conseil général et le président de la commission culturelle de ce même conseil général. Les autres personnalités citées sont très directement rattachées au mouvement touristique de la région.

Cette constatation est des plus plaisantes car l'on remarque dans les faits que l'autorité politique comme l'autorité touristique tient non seulement à «donner des directives» mais surtout à payer d'exemple et ceci dans un domaine qui servira beaucoup plus «l'histoire» que, dit dans un style rébarbatif, les intérêts directs du moment!

### Les buts de l'association

L'Association pour la sauvegarde du patrimoine «bagnard» s'est constituée dans le but de conserver tout ce qui représente un objet ou une chose à caractère historique: objet ancien, four banal, écurie à voûte, patois, documents, enregistrement, films, faune, flore, minéralogie, etc.

Ces biens culturels d'une valeur inestimable seront réservés, répertoriés, classés, protégés, recensés et aussi recherchés.

### Appel à la population

Dans un premier temps la nouvelle association se signale à l'attention de tous ceux qui veulent devenir ses membres par la vente d'un très joli macaron (notre photo couleur). Elle lance ensuite un appel à toute la population de la région: ne vend pas, ne jette pas, ne détériore pas.

Sous ce thème l'association demande à toutes les personnes intéressées, susceptibles de détenir un objet ou d'être propriétaire d'une construction, d'un document ancien, de prendre contact avec elle.

Une première assemblée générale aura lieu dans le courant de l'automne prochain.

Photo NF

## L'ordre de Malte siège en Valais

SAINT-MAURICE. - L'Association helvétique de l'Ordre de Malte présidée par l'ambassadeur Beat de Fischer-Reichenbach, a tenu au cours du week-end écoulé ses assises annuelles à Saint-Maurice.

Fondé il y a près de neuf siècles, l'Ordre souverain, militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem appelé par la suite «Rhodes» puis «de Malte», est le seul authentique des ordres chevaleresques fondés à l'époque des croisades qui ait subsisté sans interruption.

Environ 80 personnes venues de toutes les régions de Suisse se retrouvèrent en Valais à cette occasion.

L'Ordre jouit toujours de la souveraineté fonctionnelle et échange ainsi des missions diplomatiques, au rang des ambassadeurs, avec plus de quarante Etats répartis à

travers le monde. L'association a siégé à la maison de la Pierre. Se trouvaient également à Saint-Maurice à cette occasion divers autres comités notamment celui de la fondation «Pro Tantour» qui est une des activités étrangères de l'association.

Les membres de l'Ordre assistèrent dimanche à une grand-messe célébrée en l'église abbatiale par Mgr Salina, abbé de Saint-Maurice, messe concélébrée par les chapelains de l'Ordre et les chanoines. Cette messe d'ailleurs fut radiodiffusée.

Ces assises furent marquées également par la réception de nouveaux chevaliers.

Les participants visitèrent le trésor de l'abbaye et les catacombes et entendirent un exposé du délégué de l'Autriche à la récente conférence diplomatique sur le droit humanitaire à Genève.

## Buts de l'Association des sociétés sportives montheysannes (ASSM)

MONTHEY. - L'Association des sociétés sportives montheysannes (ASSM), que préside M. J.-J. Pahud, a tenu une assemblée dont le tractanda comportait tout spécialement les activités prochaines de l'association.

Forte d'une vingtaine de sociétés ayant participé à l'assemblée constitutive, l'ASSM entend bien ne pas doubler les activités du GSM (Groupement des sociétés montheysannes) qui est en fait l'organisme de liaison avec les autorités communales tendant en fait à établir le programme des manifestations (soirées et lotos annuels).

L'ASSM poursuit un but bien distinct:

une propagande active et intelligente pour tous les sports pratiqués à Monthey par des séances d'informations, des cours, des conférences, l'organisation de journées de propagande sportives en commun.

Il a été décidé l'attribution d'un mérite sportif montheysan qui pourrait être décerné aussi bien à un dirigeant, à un sportif ou à un groupe de sportifs méritants de l'année.

L'ASSM aura à prendre des contacts avec les sociétés sportives des villes jumelées Ivrea et Tubingen, afin de procéder, dans la mesure du possible, à des joutes sportives intéressantes les trois villes.

## Vaudois et Vaudoises d'Aigle applaudis en Normandie

AIGLE/L'AIGLE. - On le sait, notre ville est jumelée à une localité française qui a pour nom... L'Aigle (Normandie). Et c'est dans cette dernière ville qu'une délégation aiglonne forte de 24 personnes s'est rendue à l'occasion de la traditionnelle foire-exposition, accompagnée de fêtes et de cérémonies diverses.

Baptisée «Quatre Jours», cette foire en était à sa 20<sup>e</sup> édition, déclarait au NF M. Robert Diserens, directeur des écoles d'Aigle.

### Champéry, centre de la musique instrumentale

CHAMPÉRY. - Ce prochain week-end, les musiciens de la vallée, membres des fanfares de Morgins, Troistorrens, Val-d'Illiez et Champéry, se retrouveront pour leur giron annuel. Ces quelque 300 musiciens bénéficieront d'un emplacement idéal pour leurs prestations puisque le centre sportif les recevra. L'Harmonie municipale (maraine de l'Echo de la Montagne, de Champéry) donnera vendredi soir, en compagnie du chœur mixte de la station, un concert de gala. Samedi soir ce seront les musiciens de l'Ensemble de cuivres du Chablais qui rallieront tous les amateurs de musique instrumentale.

gle et responsable des jumelages. Une soirée dansante franco-suisse, avec la participation du quatuor folklorique Bernard, du groupe de majorettes de L'Aigle, ont charmé la délégation suisse.

Lors du cortège, le groupe suisse, mis sur pied par la commission du jumelage, était ouvert par deux cavaliers en capes jaunes et noires, suivis de trois cavaliers en costumes suisses de la même époque. Suivaient aussi les deux chars offerts par Aigle à notre ville, soit une bossette et une tige; dans cette dernière, le quatuor jouait à en perdre le souffle, alors que les chars étaient entourés d'une quinzaine de Vaudois et Vaudoises en costume.

Inutile de préciser que la délégation d'Aigle a fait une excellente impression.

### Renvoi du slalom de Chalin

MONTHEY. - Le gros orage de samedi après-midi et la pluie de dimanche matin sur les hauteurs des Dents-du-Midi ont contraint les organisateurs du slalom du glacier de Chalin à ajourner cette manifestation. Celle-ci se déroulera le dimanche 26 juin. Le programme reste le même et le premier départ de cette classique du ski de printemps est prévu à 10 heures au sommet du glacier.





Jaquette de daim entièrement doublée, façon chemisier, richement surpiquée. En croûte de veau velours beige. Tailles 36-46. Fr. 120.-



120.-

Chemise polo coupe cintrée. Rayures mode sur le devant. En pur coton. Fonds marine ou noir. Tailles 36-42. Fr. 18.-



18.-

Un exemple de notre grand choix en pulls d'été et jeans: pullover en soie/acryl facile à entretenir, deux grandes poches. Coloris divers. Tailles 36-44. Fr. 20.-  
Jeans «Safari-Look», en kaki-vert ou kaki-beige. Tailles 36-44. Fr. 40.-



20.-

40.-

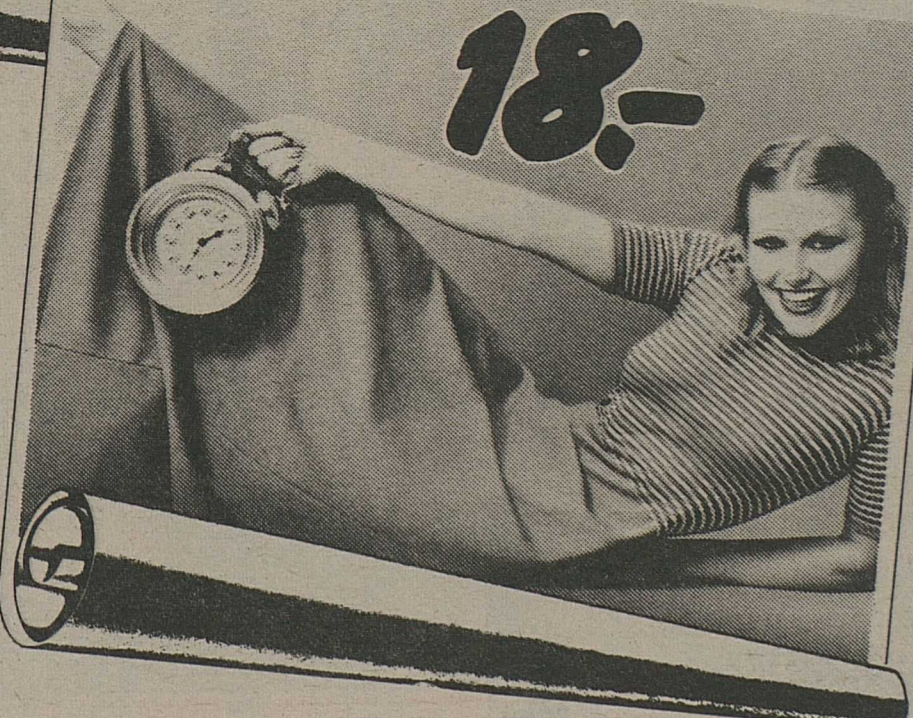
Grand choix de pullovers manches courtes pour fillettes et garçons. Tailles 122-176 cm. Fr. 7.-  
White-jeans à la mode en pur coton. Tailles 122-176 cm. Fr. 18.-



7.-

18.-

Charmante chemise de nuit jersey, haut rayé. En pur coton. Divers coloris. Tailles 36/38, 40/42, 44/46. Fr. 18.-

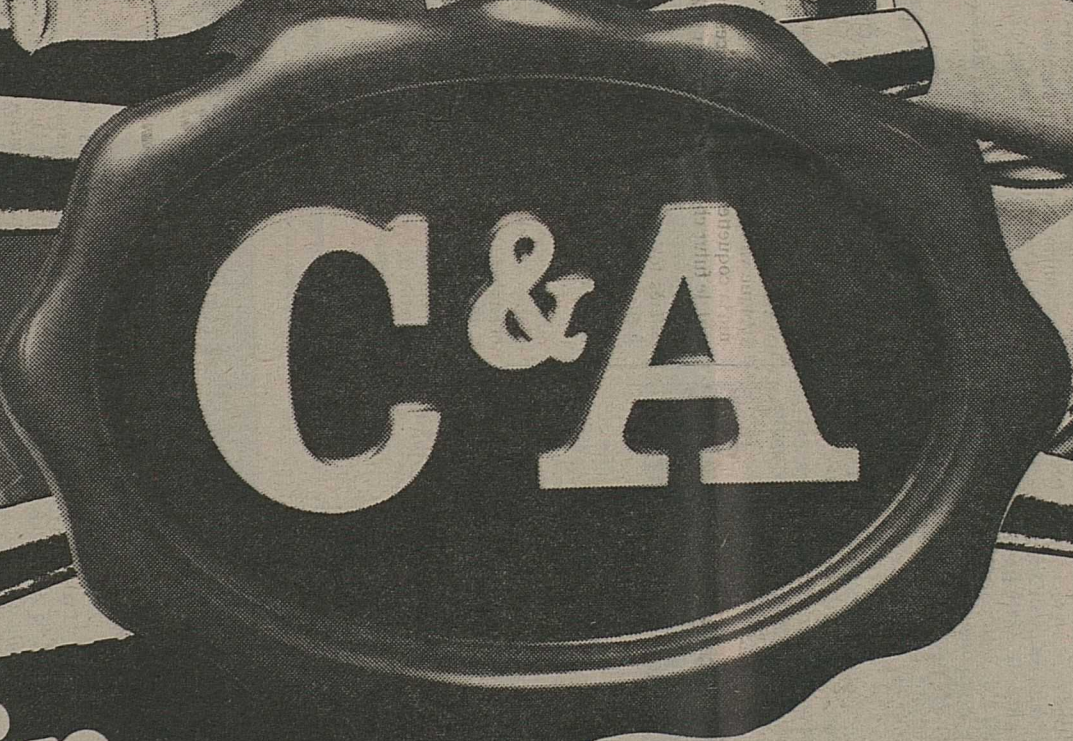


18.-

Ample robe à carreaux, deux poches et large ceinture. En coton/polyester, facile à entretenir. Coloris marine/blanc/ocre, marine/jaune/rouge, ciel/vert/jaune. Tailles 36-46. Fr. 40.-



40.-



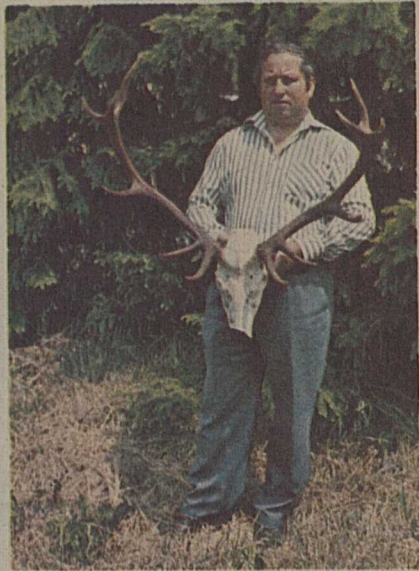
**Un magasin plein de petits prix!**

**Tout de la Mode Contis et encore beaucoup plus!**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33



## Rare et intéressante trouvaille



MARTIGNY. - Pêcheurs, champignon-neurs, chasseurs, à l'image de Tartarin, ont tendance à gonfler démesurément leurs exploits.

Félix Perrier, agriculteur, frère du président de Saxon, n'est pas de ceux-là. Il était l'autre jour à la recherche de morilles dans un couloir très raide situé sous la Pierre-à-Voir quand il découvrit un crâne de cerf surmonté de ses bois. Douze cors! M. Félix Perrier qui n'est pas chasseur, ramena ce trophée chez lui et, aux dires des nemrods du coin, le fait est très rare car, lorsque le cerf meurt naturellement, il ne porte plus de bois.

L'animal avait dû être blessé par un coup de feu ou fait une chute terrible au bas du couloir.

Ce trophée obtenu si curieusement par un homme qui ne chasse pas, mériterait d'être primé par la Diana lors de son concours annuel.

## PROMENADE SCOLAIRE DES «PROFS»!



MARTIGNY. - Chaque jour, on rencontre des classes en partance ou au retour de la traditionnelle promenade scolaire. Le fait est plus rare quand il s'agit des «profs».

Samedi matin, nous avons rencontré une trentaine d'enseignants de l'Institut Sainte-Jeanne-Antide, sur la digue du Rhône, entre Fully et Saillon, sœur directrice en tête. A bicyclette et pour la plupart dans des accoutrements issus de la plus haute fantaisie, comme par exemple celui de Jean-Paul Hugon, au premier plan, à droite.

But: le restaurant de La Sarvaz où l'on prit le repas de midi. Journée de gaieté, de détente fort bienvenue...

## Musicus Agon Helvetica Juventutis

RIDDES. - Un concours national d'exécution musicale pour la jeunesse (instruments à vent) a été organisé à Ridde, concours groupant des jeunes gens nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1956.

Sans distinction de nationalité. Il faut savoir que les sociétés instrumentales jouent un rôle prépondérant dans nos villes, dans nos villages.

Et ce concours était précisément organisé pour permettre à la «marée» montante de se manifester, de faire valoir ses talents.

Ce concours était doté de prix associés à un diplôme. Les 18 et 19 juin derniers, ils étaient 45 à affronter un jury sévère mais qui a agi en parfaite correction.

Quarante-cinq en provenance de onze cantons. Disons d'emblée le sérieux avec lequel tous les candidats se sont présentés, représentant une jeunesse saine, disciplinée et s'il y eut des échecs il faut en chercher la source dans le manque, non pas de talent, mais dans la panique parfois, dans l'absence de confiance en soi, dans le manque d'habitude enfin.

Car un rideau séparait le jury des candidats comme cela se fait à Genève par exemple lors de concours nationaux d'interprétations musicales.

Jouer contre un mur qui sert de public. Mais le jury se trouvait aussi dans la même situation pour se prononcer.

J'aurais bien voulu voir l'Argentin Nestor Tomassini, notre Roger Volet, directeur romand de musique de cuivres, Léon Ducot, Georges Rachina de Genève, Dante Luini, de Morges, le menton appuyé entre leurs deux mains jointes, oreilles grandes ouvertes.

Ce devait être du «tonnerre de Dieu». Aujourd'hui les jeux sont faits.

Sur les 45 candidats, l'aréopage a retenu: trois clarinettes (deux Genevois et un Zurichois); deux cornettistes (un Valaisan et un Bernois); un trompettiste lausannois; trois trombonistes (deux Valaisans et un

Vaudois); quatre saxophonistes (deux Genevois, un Saint-Gallois et un Valaisan).

Le Jura n'a pu malheureusement retenir aucun joueur d'euphonium, manifestation trop faible.

Toujours est-il que les treize instrumentistes retenus (c'est un chiffre bénéfique) se retrouveront le 10 juillet 1977, à 14 h. 30, à Ridde pour le concert final.

### Voici les bolets!



MARTIGNY. - L'orage de samedi, la pluie fine tombée dans la nuit, la température élevée ont favorisé une poussée de bolets rapide. Un mycologue connu, Pietro Simoncini, en a fait l'expérience en effectuant dimanche matin une belle cueillette dans la région du Scex-du-Léman.

## Route de Van fermée à la circulation

SALVAN. - Les usagers de la route de Van sont informés qu'en raison d'importants travaux, cette dernière est interdite à la circulation depuis hier lundi 20 juin 1977 au vendredi soir 24 juin 1977, de 7 à 12 heures et de 14 heures à 17 h. 30. Il en est de même

pour le sentier-promenade conduisant aux gorges du Daillay.

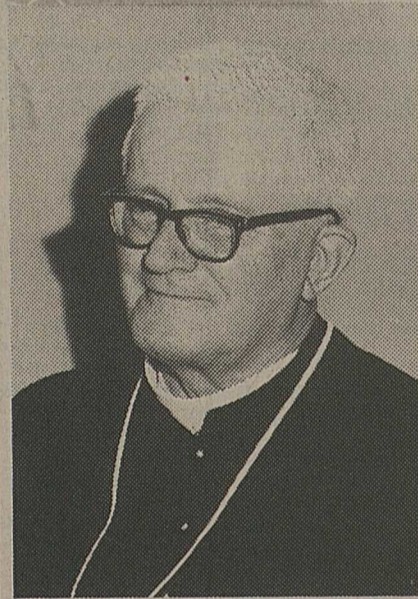
On s'étonne qu'on effectue une telle opération au début de la saison touristique, mais renseignements pris à bonne source, c'est l'entreprise chargée de ce travail qui n'était pas disponible plus tôt.

## LE CHANOINE HENRY LOYE

MARTIGNY. - Originaire de Grimentz, typique village de montagne avant de devenir la coquette station de vacances que l'on sait, le futur chanoine y vit le jour le 23 avril 1892.

Très tôt, il se sentit appelé à la vie religieuse et sacerdotale. Pourquoi au Grand-Saint-Bernard? Outre sa qualité de montagnard qu'on n'abdique pas si facilement, on peut penser que le fait que Grimentz était desservi à l'époque par des recteurs venus du Grand-Saint-Bernard fut pour beaucoup dans son choix. D'ailleurs il imitait en cela l'exemple de quelques autres enfants du village qui avant lui étaient venus frapper à la porte de l'antique hospice dans le désir de se consacrer au service du prochain sur la montagne.

Ses études philosophiques et théologiques achevées, le chanoine Loye fut ordonné prêtre, le 3 août 1919, en la cathédrale de Sion, par S.E. Mgr Bieler.



Chargé de l'aumônerie à l'hospice du Grand-Saint-Bernard, le chanoine Loye s'acquitta de sa tâche avec un sens aigu de l'hospitalité. A l'époque il n'y avait encore sur le célèbre passage ni hôtels ni restaurants. Or, les années d'après la Grande Guerre furent celles du début du tourisme intensif, si bien que dès 1925 il fallut ouvrir un hôtel dans une annexe de l'hospice. On peut imaginer sans peine le surmenage de l'aumônier dans de pareilles conditions: tard couché, il devait souvent se lever très tôt, appelé par la cloche impitoyable qui le réclamait!

Durant l'hiver, le chanoine Loye enseignait la théologie morale et le droit canon à ses jeunes confrères. Il passa l'année scolaire 1925-1924 à Rome, année qu'il couronna par une licence en droit canon. Puis il reprit courageusement le collier à l'hospice, en sa double qualité d'aumônier et de professeur de théologie.

Appelé en 1928 à régir l'économat de Saint-Oyen, en vallée d'Aoste, il s'acquitta de sa tâche avec soin et son sens exquis de

l'hospitalité. En 1940, le chapitre lui confia la procure de la maison, c'est-à-dire l'administration générale des biens de la congrégation. Ce furent les années dures de la guerre.

En 1950, lorsque le chapitre accepta la direction de l'école d'agriculture de Montfleury à Aoste, les supérieurs lui confièrent la tâche ingrate et délicate d'organiser la nouvelle maison, où tout était à créer à part les murs. Il dirigea la maison durant six ans au titre de prieur et de responsable des cours, un ingénieur agronome assurant l'enseignement strictement technique. Déchargé de la direction de la maison et de la responsabilité des cours, il n'en continua pas moins à y enseigner quelques disciplines jusqu'en 1965.

L'heure de la retraite ayant sonné, le chanoine Loye se voua désormais à l'entretien du parc et des plantes d'agrément, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison. Son temps libre il le consacrait à la lecture et à la prière.

Il y a cinq ans, miné par une maladie insidieuse, il se retira définitivement à la maison prévôtale de Martigny et il dut faire de fréquents séjours à l'hôpital. Toujours patient et serein, il faisait l'édification de son entourage.

Que Dieu lui accorde la récompense promise à ses bons serviteurs. A.-N. Z.

### Salvan: Club des aînés

Notre sortie-surprise de juin aura lieu ce jeudi, 23 juin, toute la journée.

Heures de départ:

Gare Marécottes	8 h. 25
Place de la télécabine	8 h. 30
Place des Bettex	
et place du Crêtelet	8 h. 35
Place de Salvan	8 h. 40

Retour vers 19 heures. Prix: Fr. 20.- dîner compris. Le menu est adapté aux estomacs fragiles.

Inscription jusqu'au mercredi à 12 heures chez les responsables des villages ou au téléphone N° 8 15 68. Venez tous avec une valise de bonne humeur. Votre club.

### Route du Valtournanche impraticable

## LIAISON AVEC BREUIL POSSIBLE

CHATILLON. - A la suite de pluies persistantes, la route conduisant à Breuil-Cervinia a été coupée entre Châtillon et Anthey-Saint-André.

En ce début de saison estivale, c'est un coup dur.

Le village de La Magdeleine est isolé. Les travaux publics travaillent d'arrache-pied pour rétablir la situation.

En attendant, on peut tout de même rejoindre Breuil par le chemin des écoliers. Solution qui permettra aux automobilistes de découvrir une région merveilleuse.

Voulez-vous vous rendre au sud du Cervin?

C'est simple. Vous quittez, d'où que vous venez, la SS 26 à Chambave.

Vous montez par Saint-Denis à Semon. Vous traversez le col de Panthaléon (1645 mètres). Vous redescendez sur Torgnon pour rejoindre enfin Anthey-Saint-André d'où la chaussée est de nouveau ouverte.

Ce détour de quelque 20 kilomètres vaut la peine d'être utilisé.

On va de découverte en découverte.

Et puis, il y a de nombreux relais gastronomiques.

### Au pays des Dranses

## QUINZIÈME SÉLECTION DE CÉRAMIQUE SUISSE

LIDDES. - Rappelons que le gros village des Péka-Faves a tout d'abord reçu pendant dix ans la Communauté des céramistes suisses et plus particulièrement l'Ecole suisse de céramique de Chavannes-Renens.

Ce qui fait que tout ce que compte de notoriété la céramique suisse romande s'est retrouvée dans le Haut Entremont pour les

rencontres annuelles qui ont lieu chaque été.

Actuellement, la définition est un peu différente puisqu'elle se présente ainsi:

«La Jeune Céramique romande, promotion et distribution des prix du Centre d'enseignements professionnels de Vevey, section de la céramique».

La sélection devient officielle. Les invitations aux anciens élèves sont faites par le Centre professionnel. Ainsi le renouvellement rejoint la tradition dans la qualité, fleuron qui demeure la permanence de l'exposition de Liddes.

Le vernissage de celle de 1977 aura lieu le 10 juillet prochain, à 15 h. 30. Elle demeure ouverte jusqu'à la fin du mois d'août.

## Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet prochain

## LA FOIRE DE BAGNES

LE CHABLE. - Depuis de très nombreux mois l'administration communale de Bagnes, plus particulièrement sous l'initiative de son président M. Willy Ferrez, caressait le projet de mettre sur pied la «Foire de Bagnes». Aujourd'hui ce projet rentre dans la réalité puisque, première du nom la Foire de Bagnes se tiendra sur la place communale du Châble les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet prochain.

Il s'agira d'une réalisation communautaire qui a requis la participation non seulement de la commune mais encore de la société de développement Le Châble/Brunson, la paroisse, le groupe folklorique «No Atrò Bon Bàgna», le collège de Bagnes/Vollèges, la société de gymn les Rhodos, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine «bagnard», de même que la plupart des sociétés sportives et culturelles de la commune.

### La foire

Elle s'ouvrira officiellement sur la place du Châble, devant la maison de commune le samedi 2 juillet à 13 heures et se

prolongera jusqu'à 21 heures pour reprendre le dimanche de 11 à 18 heures. Cette foire sera l'image même de la production, de l'artisanat, de la vie économique et culturelle de toute la vallée. On y trouvera tous les produits du pays, ses artisans, ses artistes, bref son visage le plus complet.

### Grandes manifestations

Le Bagnard a voulu faire de cette foire la plus importante manifestation estivale de la région. A cet effet on a judicieusement fait concorder diverses inaugurations d'importance prévues pour cette année. C'est ainsi que le vendredi soir la population aura le plaisir d'inaugurer la salle de gymnastique et spectacles du collège Bagnes/Vollèges.

Le samedi après-midi elle inaugurera le musée du Vieux-Pays et la salle paroissiale de la cure, ceci alors même qu'elle aura le plaisir de participer au vernissage de l'exposition d'été. Quant aux sportifs, comme nous l'annoncions dans nos colonnes de samedi dernier, ils pourront participer dimanche 3 juillet au désormais connu Tour du val de Bagnes.

### Un... précédent

Un très grand nombre de Valaisans se souviennent encore de l'extraordinaire impression laissée par la commune de Bagnes, à Martigny, lors du dernier comptoir! Cette fois-ci les Bagnards nous invitent chez eux, dans leur capitale pour nous exposer le fruit de leur travail, de leur labeur quotidien. A n'en pas douter ce sera très certainement un magnifique week-end, haut en couleur mais aussi «riche en simplicité, en amitié».

Retenez d'ores et déjà, dans votre agenda-loisirs, les dates du 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet. Vous y découvrirez, sous tous ses aspects la... plus grande commune de Suisse.



REDACTION AU PAYS DES DRANSES

Bernard Giroud alias SET  
Tél. 026/2 60 26 - Téléc. 38 580  
Case postale 50, 1920 Martigny







## 44 communes du Valais central affiliées à l'UTO

UVRIER. - L'Association pour le traitement des ordures du Valais central (U.T.O.) vient de tenir son assemblée générale annuelle à Uvrier sous la présidence de M. Pierre de Chastonay, président de Sierre. Les membres du bureau de l'assemblée générale et du comité directeur ont été réélus pour la prochaine période administrative 1977-1981. Le comité directeur, qui se constituera prochainement, a enregistré les deux changements suivants : MM. Marc Zufferey, de Sion, et Yvon Berclaz, de Sierre, ont été remplacés par MM. Roger Pralong, conseiller communal à Sion et Pierre Blatter, conseiller communal à Sierre. L'assemblée générale a accepté, comme nouveau membre, la commune d'Evolène ceci dès le 1.1.1978. Ainsi l'UTO compte désormais 44 communes affiliées.

### Après 5 ans d'exploitation...

L'usine d'incinération, mise en exploitation en septembre 1971, a traité jusqu'à ce jour 101 224 tonnes d'ordure. L'UTO est aujourd'hui bien rodée, le personnel s'est familiarisé avec les multiples problèmes techniques qui se posent tous les jours.

Après 5 ans d'exploitation, il a fallu construire un deuxième four d'une capacité de 5 tonnes/heure. Des investissements très importants ont été consacrés à l'épuration des fumées qui sont traitées par électrofiltres. Cet équipement représente ce qu'il y a de mieux en la matière.

### Apports d'ordures ménagères

Il a été apporté durant ces 5 ans les quantités d'ordures suivantes :

1971 (sept.-déc.)	3 775 t
1972	16 917 t
1973	17 930 t
1974	18 915 t
1975	20 945 t
1976	22 742 t

L'augmentation du tonnage en 1976 est due à l'apport des communes du Haut-Plateau.

### Ramassage du verre

En 1976, l'usine a reçu gratuitement 807 tonnes de verre. Ce verre est trié, chargé sur wagon pour être expédié à la verrerie de Saint-Prex pour le prix de 50 francs la tonne.

Le comité directeur renouvelle l'appel pour que chaque commune s'efforce d'organiser le ramassage séparé du verre. Ce sont des tonnages qui ne sont pas facturés. Le verre est abrasif, il provoque d'autre part une forte usure des installations électromécaniques.

### Fer, huile et pneus

En 1976, 327 tonnes de fer ont été récupérées des cendres, à la sortie des fours, par un aimant électromagnétique. Ce fer est vendu aux fonderies pour le prix variant entre 20 et 30 francs/tonne.

Les huiles usées sont récupérées à l'usine et utilisées pour le chauffage de l'immeuble.

La destruction des pneus reste encore à résoudre. De nouvelles machines pour le déchiquetage des pneus sont offertes sur le marché. Une solution doit être trouvée sur le plan cantonal. Les ordures arrivées à l'usine subissent de nombreuses manipulations. Douze personnes assurent la marche de l'usine. Il faut des quantités importantes d'énergie pour faire fonctionner

broyeur électrofiltre, transporteurs, cylindres, Vickers, etc.

### Coût moyen du traitement des ordures

Le coût moyen du traitement des ordures a évolué comme suit :

1971/1972	Fr. 31,84 la tonne
1973	31,48 la tonne
1974	39.— la tonne
1975	36,36 la tonne
1976	40,71 la tonne

Aux frais de traitement, il faut ajouter le service du capital dont le coût moyen a suivi l'évolution ci-après

1971/1972	Fr. 32,95 la tonne
1973	32,09 la tonne
1974	23,27 la tonne
1975	22,19 la tonne
1976	19,60 la tonne

L'évolution du coût total à la tonne a donc été la suivante :

1971/1972	Fr. 64,80 la tonne
1973	63,47 la tonne
1974	62,27 la tonne
1975	58,55 la tonne
1976	60,31 la tonne

### Troisième étape d'extension

1976 a été marquée par les travaux de la 3<sup>e</sup> étape qui ont été mis en chantier en 1975. L'ensemble du projet était devisé à 8 746 000 francs. Le canton a accordé un subside de 32%, et la Confédération de 37,5%.

L'effort financier est considérable, mais l'UTO a été conçue et réalisée dans le souci de garder une nature qui doit être respectée. Les communes affiliées doivent être félicitées pour la participation à cette grande action de la destruction des ordures.

## 25 ans au service de la communauté

### La présidence du GEC à M. Gabriel Montani de Sion



A gauche, M. Emile Regard, président sortant; à droite, M. Gabriel Montani, nouveau président.

SION. - Le groupement des écoles de commerce, section romande, de la Fédération suisse des écoles privées, a eu le privilège de fêter, lors du récent salon de la jeunesse KID 77, les 25 ans de présidence de M. Emile Regard de Neuchâtel. M. Regard se retire après avoir donné le meilleur de lui-même à son association. Il cède sa place à M. Gabriel Montani de Sion.

Le nouveau comité est formé ainsi : M. Gabriel Montani, président (école Montani, Sion), M. Pierre Gay, secrétaire (institut château Beau-Cèdre, Clarens), M. Eddy Nicollier, trésorier (école Lémania, Lau-

sanne), sœur Odile Joliat (maison d'études Sainte-Dorothée, Fribourg), M. Paul-Albert Piaget (école Bénédict, Bienne).

Le groupement des écoles de commerce, section romande, est une association particulièrement active et dynamique. Elle regroupe les principales écoles de commerce qui se sont engagées à se conformer à des directives strictes en matière de qualité d'enseignement. Elles sont seules habilitées à délivrer des diplômes visés par la FSEP, titres qui présentent toutes les garanties de sérieux et qui offrent de réelles possibilités d'emploi.

## L'assiduité aux entraînements est payante :

# La section des sous-officiers de Sion et environs en a fait la preuve à Genève

SION. - Partie à Genève pour les Journées romandes des sous-officiers (JRSO) avec un effectif de 23 membres, nos vaillants (et seuls) représentants du Valais de cette grande famille qu'est l'Association suisse des sous-officiers (22000 membres), la section de Sion s'est comportée de façon optimale, puisqu'elle est rentrée à Sion avec un palmarès des plus élogieux; qu'on en juge :

- couronne-or pour la section (27 sur le plan romand, à 12 points seulement de

Bienne romande)

- 2 médailles de maîtrises (sgt Karlen Elias, champion romand en landsturm et sgtm. Zimmerli Eric, 2<sup>e</sup> en landwehr)
- et... 27 distinctions.

Depuis quelque temps déjà, la section de Sion a mis l'accent sur la formation des juniors. Aussi bien, 6 jeunes gens de 18 à 20 ans étaient entourés de 17 actifs dont la vieille garde que forment le président d'honneur Ernest Planche, le président Eric Zimmerli et le vice-président Walti Genti-

netta. Au départ, comme à l'arrivée, ainsi que durant toutes les joutes, la section a fait preuve d'une discipline parfaite et d'un esprit de groupe très sain.

Arrivés en fin d'après-midi du 17 juin à Genève, les concurrents ont été mis immédiatement en face d'un programme minuté qui se déroulait jusqu'à 16 heures le lendemain. Les résultats et l'engagement de chacun ont permis à la section de remporter une brillante 2<sup>e</sup> place romande, et c'est avec une joie certaine et une fierté justifiée que les participants assistaient au couronnement de leur bannière devant le commandant de corps Olivier Pittet.

Le palmarès de ces 9<sup>e</sup> JRSO relate, en dehors des maîtrises précitées, les distinctions suivantes :

**Concours de groupes** (course de patrouilles, lecture de carte, boussole, canotage, bivouac, exercices tactiques, exercices anti-chars, connaissances militaires, rappel de corde, transmission de message, tir 300 m et 50 m) : 4 patrouilles actifs et 2 patrouilles juniors :

- Elite: Lt Magnin J.-Raymond, cpl Bader Christian, cpl Gauch Walter (6<sup>e</sup>)
- Landwehr: sgt Karlen Elias, sgt Pellaux Roger, app Meier Albert (2<sup>e</sup>)
- Landsturm: cap Bayard Egon, sgtm Zimmerli Eric, app Willy Henri (2<sup>e</sup>)

**Tir section 300 m** : cap Bayard Egon, app Meier Albert, cpl Gauch Walter, sgtm Zimmerli Eric, sgt Karlen Elias.

**Tir section 50 m** : cap Bayard Egon.

**Exercices tactiques** (caisse à sable) : sgt Karlen Elias.

**Grenades** : Elite: adj sof Voide Léon (2<sup>e</sup> romand), lt Magnin J.-Raymond

**Landwehr** : sgt Karlen Elias (champion romand)

Landsturm : sgt Willy Henri

Junior : Moren Nicolas (champion romand)

Et pour couronner le tout :

**Piste d'obstacles** : Elite: cpl Bader Christian (champion romand) et lt Magnin J.-Raymond (2<sup>e</sup>)

Landwehr : sgt Karlen Elias (3<sup>e</sup>)

Landsturm : app Willy Henri (2<sup>e</sup>)

Junior : Pitteloud François (4<sup>e</sup>)

A mentionner l'exploit de l'app Bühlmann J.-Yves qui vient en tête du tir libre à 300 m, avec un résultat de 99 points (à 1 point du maximum...)

En ajoutant à tous ces résultats primés le comportement élogieux de tous les autres concurrents séduits, et sachant qu'il y avait tout de même 250 participants aux Journées romandes, on comprendra aisément que nos représentants ont de quoi être fiers d'être revenus à Sion entourant une bannière couronnée d'or, résultat qui n'est rien d'autre que le fruit de nombreuses séances au cours desquelles l'entraînement fut assidu et rigoureux.

Bravo à tous nos représentants, et merci d'avoir porté si haut nos couleurs séduites et valaisannes.

G.

# Vétroz: en hommage à Hermann Sauthier

Vendredi soir dernier, la fanfare Union conviait la population vétrozaine à un concert de plein air. Une fanfare propose... le destin, hélas, dispose. De sorte que, soudainement, il faut se recycler dans la partition. Et l'on se retrouve devant une église, à émettre des accents pathétiques, en hommage à un être cher. Cela se passait le lendemain, samedi, jour où l'on rendait les derniers honneurs à Hermann Sauthier. Trois jours auparavant, après une journée passée dans le vignoble, il s'affaissait au volant de sa voiture. Atteint dans sa santé depuis passablement de temps, son pas s'était considérablement ralenti certes, mais sa disparition n'en demeure pas moins brutale et ce, à l'âge de 67 ans.

Avec Hermann Sauthier s'en va une personnalité ouverte à tous les problèmes, un citoyen que la chose publique ne laissait point indifférent. Parallèlement au vigno-

ron, à l'agriculteur qui ne renia jamais ses origines terriennes, il y eut le conseiller communal, le vice-président de la caisse-maladie, le membre du conseil d'administration de la société coopérative l'Union, l'inspecteur des viandes et nous en passons.

Fleurs?... Fleurs ? Un titre qui figurait au répertoire funèbre de l'Union samedi dernier. Car il y eut aussi le musicien. Que disions-nous aussi ? Il y eut surtout le musicien ! Vétéran fédéral en la matière, il totalisa 50 ans d'activité musicale au sein de cette fanfare qu'il présida et qui le reconnut membre d'honneur. Depuis quelque temps déjà, il compensait sa déféction dans les rangs en soutenant sa chère société sous des formes diverses, que ce soit en lui offrant une partition de choix ou en l'accompagnant dans ses prestations. Eh oui ! Hermann Sauthier était un nom lié à toutes les sorties de l'Union, à ces sorties qu'il savait animer par sa jovialité, son esprit de camaraderie et son double talent de musicien-chanteur.

Figure marquante de la cité, éminemment populaire, sa présence était remarquée sinon souhaitée jusque dans les communes environnantes. Hermann, en effet, se sentait aussi à l'aise à Savièse, Sion qu'à Conthey ou Vétroz. Aussi furent-ils nombreux, ceux qui se déplacèrent aux fins de rendre un dernier hommage à cette personnalité attachante, à ce bon camarade.

Nous assurons son épouse, ses enfants, tout particulièrement notre ami Pierre-Antoine, fervent musicien et président de la société des tambours, ainsi que tous ses proches de notre sympathie en ces moments pénibles de deuil. Qu'ils se consolent à la pensée que le souvenir de leur cher disparu demeure bien vivant et que son nom est inscrit à jamais dans les annales de la cité.

Fleurs?... Fleurs ! La fanfare Union ne pouvait lui dédier plus beau titre. Car si Hermann n'a pas voulu de fleurs, il n'a pu refuser les pleurs. Tout simplement parce que ça ne se commande pas ! L'hommage qui lui fut rendu n'en fut que plus émouvant.

S.



## Décès de M. Emile Varone à Savièse

SAVIESE. - Aujourd'hui sera enseveli à Saint-Germain M. Emile Varone, âgé de 77 ans, décédé dimanche, après une courte maladie.

Personne robuste, il s'est occupé de sa campagne et avit su conserver un caractère très ouvert. Il comprenait les jeunes et manifestait beaucoup d'intérêt et de plaisir à discuter avec eux et à

partager leurs problèmes. M. Emile Varone était très estimé et aimé. C'était une figure populaire et sympathique de la commune.

A son épouse, à ses enfants dont M<sup>me</sup> Lucienne Comby notre dévouée employée au département de la photo-composition, nous présentons nos plus sincères condoléances.

## Tourisme pédestre

L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle à ses membres la course prévue au programme pour mercredi le 22 juin 1977 :

- Les Rousses, Bisse de Sion, Ayent, Arbaz. Temps de marche : environ 5 heures.

Départ : poste de Sion (gare) à 9 h. 15.

Retour : d'Arbaz pour Sion à 17 h. 30. S'inscrire auprès de l'Union valaisanne du tourisme, à Sion, tél. 027 / 22 21 02, jusqu'au mardi, à 17 heures au plus tard.

## LES FRAISES: LA SAISON DES PLAISIRS DU PALAIS COMMENCE...

SION. - Hier matin, l'OPAV, représentée par MM. Albert Biollaz président, Antoine Venetz, directeur, André Lugon-Moulin, adjoint et la Centrale pour la vente des fruits et légumes représentée par M. Eric Masserey, directeur et Mlle Suzanne Brun, secrétaire de l'Association cantonale des cafetiers-restaurateurs, ont présenté à la presse le problème de la fraise.

Dans notre canton, la récolte des fraises bat son plein. Même si cette culture ne peut plus revendiquer l'importance des années 1960 (100% de la production suisse contre 15% actuellement), il n'en reste pas moins que l'offre de ces merveilleux fruits valaisans ou suisses permet de s'en régaler pendant plusieurs semaines.

A l'heure actuelle, les deux tiers des fraises de plaine ont été ramassées. Ces tous prochains jours commence la cueillette des fraises de la montagne.

On s'attend à une production d'environ 130 000 à 150 000 kg de fraises de plaine et les fraisières, à plus de 700 m d'altitude, produiront quelque 120 000 kg. Ce sera une petite récolte. Il faut savoir, par exemple, que durant la seule journée du 26 mai dernier, 629 000 kilos de fraises ont été importés.

### Maintenir le prix

Actuellement, des démarches sont entreprises pour que le prix de la fraise soit maintenu. En effet, les producteurs de la montagne, qui commencent à cueillir leurs fraises seraient prêtés si le prix à la production baissait. Comme il s'agit de faible quantité les dirigeants espèrent, étant donné les promesses qui ont été faites, que le prix payé pour la fraise de plaine sera maintenu pour la fraise de montagne. Comme la production est faible, il ne semble pas qu'il devrait y avoir des problèmes, ce que nous souhaitons pour les producteurs.

### Comment expliquer cette régression ?

« Comment expliquer l'étrange régression de la culture de la fraise ? »

M. Masserey répond à cette question en invoquant de nombreuses raisons : les importations anticipées de fraises étrangères, coût de la main-d'œuvre pour la cueillette des fraises, émigration de travailleurs étrangers, modification des habitudes de consommation et les facilités offertes par d'autres cultures.

### CONSOMMER DES FRAISES DE LA MONTAGNE

L'Office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne (OPAV) invite les hôtels, les restaurants et les ménages privés à profiter de cette offre alléchante des fraises du pays, fruit de dessert par excellence et de leur réserver une place de choix sur les cartes de menu et à la table familiale.

Avec les autres régions productrices de la Suisse, le Valais encourage les consommateurs à une agréable recherche gastronomique, celle de se rendre compte que la fraise est certainement le fruit qui permet la réalisation du plus grand nombre d'entremets et de desserts, tous plus succulents les uns que les autres.

Parmi les délicatesses possibles n'en citons que quelques-unes : tourtes aux fraises et noisettes, soufflé aux fraises, punch aux fraises, fraises à la dole, fraises flambées, crêpes aux fraises, etc.

L'OPAV annonce également la présence sur le marché, actuelle ou imminente de toute la gamme des autres produits du Valais. Ils permettent d'une manière aussi appétissante qu'idéale de vivre sainement en adaptant le principe : « J'aime tout ce qui est riche en vitamines et pauvre en calories. »

## Armée et protection civile

EVOLENE. - L'armée et la protection civile sont des partenaires étroitement liées dans le domaine de la défense générale.

C'est dans cette optique que les chefs locaux de la protection civile du Valais romand ont tenu un rapport en commun avec l'EM de la zone ter 10, le vendredi 10 juin à Evolène.

Ce fut, pour tous les participants, l'occasion d'un échange d'informations fructueux. La direction du gr assistance 10 présenta, sur le vif, avec la collaboration de quelques figurants, l'organisation, le fonctionnement et l'équipement d'un camp d'assistance avec capacité de 320 personnes. La démonstration fut d'un très grand intérêt pour les responsables de la protection civile; nous remercions les initiateurs de cette fructueuse journée ainsi que la commune d'Evolène pour le charme de son accueil.

La collaboration entre l'armée et la protection civile doit encore être développée, car la guerre et la paix sont devenus indivisibles.

En cas de nouveau conflit, la population serait exposée à des menaces accrues qui, dans le cas extrême, entraîneraient la destruction de la substance même de notre peuple. L'armée ne défend pas seulement la liberté et l'indépendance de notre pays. Chaque citoyen soldat qui part pour le front doit être assuré de la protection de son chez-soi, de sa famille, de sa place de travail, de tout ce qu'il possède dans le domaine de ses libertés et qu'il vait la peine

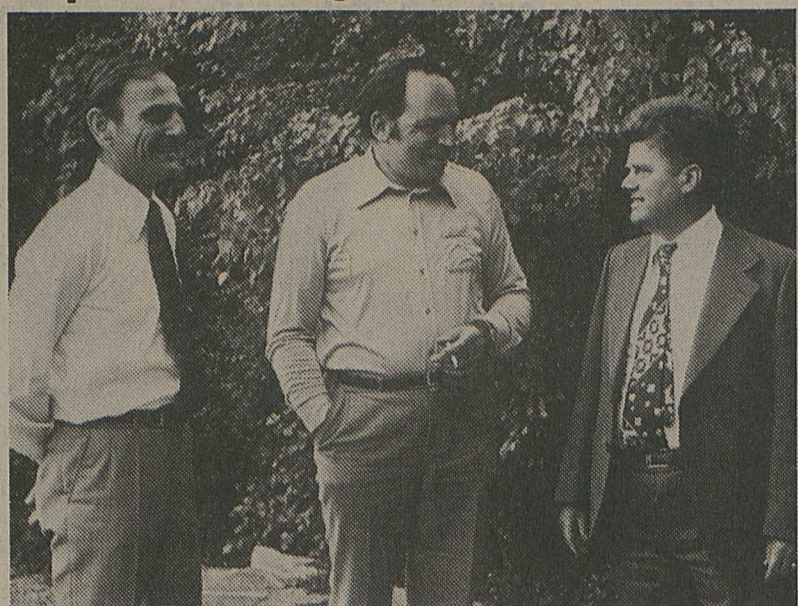
de rester un confédéré également à l'avenir. La certitude que dans sa commune de domicile, les autorités et la protection civile responsables auront appliqué les prescriptions légales au plus près de leur conscience, afin de protéger les habitants qui leur sont confiés, donne au soldat la force morale de lutter pour la communauté.

Vu l'étendue des menaces, l'armée et la protection civile sont des partenaires étroitement liés dans le domaine de la défense générale. Elles travaillent la main dans la main, en cas de catastrophes et de guerre. Les chefs militaires soutiennent la P.C. selon leurs moyens. Lorsque la situation tactique le permet, ils mettent à la disposition des états-majors cantonaux, en plus des troupes P.A., des formations telles que celles du génie, des sanitaires, du ravitaillement, des transports et le service territorial. Les efforts des organisations de la protection civile et l'aide militaire à la population ne porteront leurs fruits que s'ils peuvent compter sur l'appui de tous les citoyens et citoyennes. Chacun doit être conscient de ses responsabilités à l'égard de son prochain et vis-à-vis de lui-même en contribuant à une P.C. efficace. Autorités et armée ne peuvent se substituer à l'individu pour assurer sa propre protection ainsi que celle de son prochain, car leurs moyens sont limités et ne permettent une intervention que dans les cas de catastrophes importantes.

Section valaisanne de l'U.S.P.C.  
Le président : Ch. Delez, Martigny



## Le procureur Roger Lovey reçu à Sierre



Instant de détente pour MM. Jean-Marie Closuit, Roger Lovey et René Salamin (de gauche à droite).

SIERRE. — Il y a quelque temps, M<sup>r</sup> Roger Lovey était nommé procureur du Bas-Valais. M<sup>r</sup> Lovey étant membre de la commission cantonale de l'AI du Bas-Valais, le comité lui réservait samedi, au manoir de Villa, une chaleureuse réception qui devait marquer l'accession de cette brillante personnalité à ce poste d'importance.

Après un apéritif pris sous l'ombrage des marronniers, les invités se sont rendus à la salle de la Grande-Cheminée où une channe souvenir lui fut remise. Parmi

les participants, l'on notait la présence de M. et M<sup>me</sup> Antoine Zufferey, conseiller d'Etat, M. Delaloye, directeur de la CCC (Caisse cantonale de compensation), M. Jean-Marie Closuit, président de la commission de l'AI. Au cours de cette réception, on a relevé les mérites et le dévouement inconditionnel de M. Arthur Cotter, secrétaire, qui prend sa retraite et qui a présenté son successeur, M. Roland Revaz. Cette manifestation était préparée avec soin et délicatesse par M. René Salamin.

## Remise de diplômes à Sierre

Samedi matin, dès 10 heures, les parents et les élèves des classes terminales du cycle d'orientation du centre scolaire de Goubing, section de langue allemande, se retrouvaient à la grande salle de l'hôtel de ville à Sierre, pour la traditionnelle remise des diplômes.

M. Léo Eggs, préfet du centre, salua les nombreux participants, avant que M. Victor Berclaz, vice-président de la commune, député et président de la commission scolaire n'adresse, en allemand, à chacun ses souhaits pour l'avenir.

M. Paul Germanier, directeur des écoles de Sierre analysa le travail des trois classes concernées, avant de procéder à l'appel nominatif des 56 diplômés.

M. Pierre de Chastonay, président de la municipalité et conseiller national exprima toute sa satisfaction devant autant de succès.

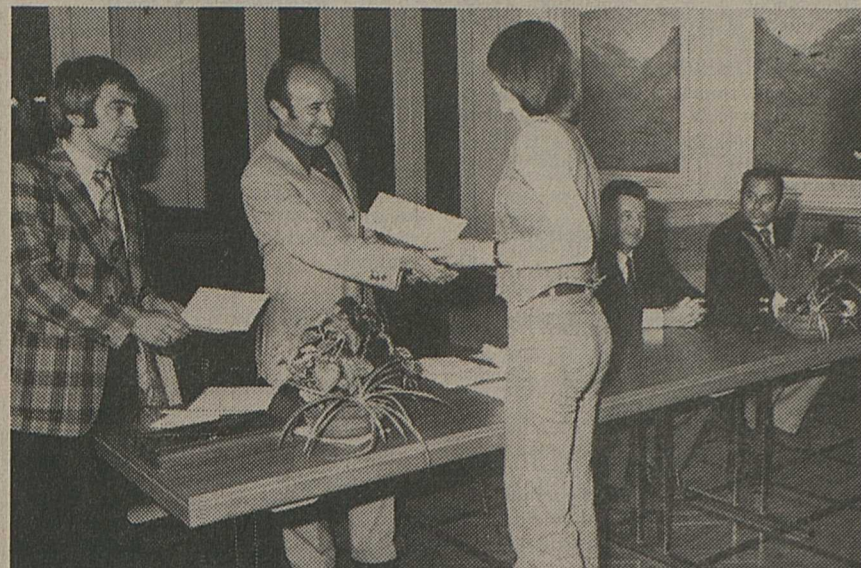
La Chorale du centre, placée sous la direction de M. Karlen, offrit plusieurs productions fort appréciées.

En classe 2<sup>e</sup> terminale, Michel Salamin,

premier, reçut une récompense, ainsi que pour la 3<sup>e</sup> B, Alain Cina et la 3<sup>e</sup> A, Rosa Imboden et Rolf Zumofen qui obtiennent la même moyenne.

Après cette partie officielle, les parents et autorités purent découvrir de nombreuses créations réalisées en cours d'année.

Dessins, travaux manuels, montrèrent notamment le sérieux de l'enseignement prodigué.



MM. Léo Eggs et Paul Germanier remettent son diplôme à une élève, en présence de MM. Pierre de Chastonay et Victor Berclaz.

## Avis aux abonnés d'électricité de Saint-Luc

Afin de permettre d'effectuer des travaux d'entretien sur la ligne à haute tension, une interruption de courant aura lieu

MERCREDI 22 JUIN DE 13 H. 30  
À 15 HEURES ENVIRON

Nous prions les abonnés de prendre leurs dispositions et espérons que cette interruption ne leur causera pas trop d'ennuis.

Toutefois, le rétablissement pourra avoir lieu avant l'heure prévue. En conséquence, nous vous prions de considérer vos installations comme étant sous tension.

Services industriels  
de la commune de Sierre

## Soirée musicale de flûte et harpe

Sous les auspices de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales (BMW), club de Sierre, un grand concert donné par Nancy Kay, harpiste et Paul Haemig, flûtiste, a eu lieu samedi dernier en l'église Notre-Dame des Marais à Sierre.

Les deux solistes ont été présentés à l'assistance en termes brefs et chaleureux par M<sup>me</sup> Evelyn Gard, présidente du club local.

Née en Californie, Nancy Kay est de nationalité suisse et américaine et Paul Haemig est originaire de Zurich. Quant aux instruments des interprètes, il convient de noter que la flûte traversière, très répandue en Allemagne au XVII<sup>e</sup> siècle est devenue par la suite fort populaire comme instrument de soliste. Elle était l'instrument favori de Frédéric le Grand.

Depuis l'époque médiévale des Maîtres chanteurs, la harpe a considérablement évolué par l'introduction de la double pédale qui permet d'utiliser de plus en plus cet instrument soit en solo, soit comme partenaire dans l'orchestre.

Pendant que les solistes s'installaient au chœur du sanctuaire rénové avec art, resplendissant de lumière, doté d'une excellente acoustique, M<sup>me</sup> Cécile Huber, organiste à Sierre, se fit un plaisir de commenter en quelques mots, à titre d'introduction, les œuvres inscrites au substantiel programme de la soirée.

Le Largo de la sonate en si bémol majeur de Beethoven et la sérénade en ré majeur de Mozart ouvraient dans un silence religieux le concert suivi de brillantes et volubiles Variations de Chopin sur un thème de Rossini. Après la sonate en sol majeur de Donizetti et le Prélude en do majeur de Prokofiev, deux œuvres portèrent à leur maximum l'intérêt et l'attention des auditeurs, les deux musiciens ayant interprété, tour à tour, deux pièces de Debussy, à savoir une Arabesque pour harpe solo et Syrinx pour flûte solo. Interprétées dans un style parfait, ces ravissantes pages de Debussy permirent à la harpiste d'utiliser à son maximum le magnifique éventail de son de l'instrument et à Paul Haemig d'exprimer dans un art souverain la poésie d'une mélodie à la fois élégiaque et pastorale.

Une œuvre de caractère assez insolite autant que son titre *Entracte* de J. Ibert, clôturait ce magnifique concert, au cours duquel les distingués interprètes surent, par une authentique sensibilité musicale, traduire dans toute l'acceptation du terme, la pensée des maîtres inscrits au programme du récital.

Chaleureusement acclamés et rappelés par un auditoire enthousiaste, Nancy Kay et Paul Haemig interprétèrent hors programme 4 valses romantiques de Schubert et un extrait de la Suite de l'Arlesienne de Bizet. P.F.

## Inalpe à Corbyre

Demain aura lieu l'inalpe de Corbyre, alpage situé juste au-dessus de la station de Crans-Montana.

Depuis quelques années, grâce au dynamisme du comité, l'alpage est équipé d'installations très modernes. L'on y trouve de vastes écuries, l'aménagement électrique pour la traite, une excellente cave à fromages et un chalet très accueillant pour les bergers. Vu sa situation géographique, son ensoleillement et son équipement fonctionnel, Corbyre passe pour être l'alpage régional répondant le mieux aux exigences de la paysannerie de montagne.

Mais Corbyre doit également sa renommée aux fameuses reines à cornes provenant de tous les villages de la Louable Contrée. Etre reine à Corbyre, c'est un titre de noblesse et de référence, pour tous les amis de la race d'Hérens.

Chaque année, c'est la grande rencontre des reines, les luttes épiques et les paris toujours ouverts.

Cette année encore, le rendez-vous sera de qualité avec les fameuses reines suivantes :

La reine de Corbyre 1976, propriété de M. Roger Mudry de Montana ; la reine de Nanchen frères de Lens, ainsi que les reines Emery-Lamon de Flanthey, Duc Léonce de Chermignon, et bien d'autres lutteuses de qualité.

Les responsables de Corbyre font de gros efforts pour recevoir dignement tous les amis du folklore.

Ce sera la fête des amis des reines et de tous ceux qui aiment encore les traditions du beau Valais.

Réception du bétail de 5 h. 30 à 9 heures.

## Les diplômés 1959 se retrouvent après 18 ans



SIERRE. — Les anciens du « diplôme 1959 » de l'Ecole de commerce des jeunes gens se sont retrouvés samedi soir au manoir de Villa pour renouer avec des camarades de l'époque. Le directeur, le chanoine Henry était des leurs et l'on a savouré un plat valaisais en bonne compagnie, autour d'une chaleureuse amitié. Les diplômés 1959 sont venus de toute la Suisse romande pour goûter à cet agréable instant.

Nous reconnaissons (à gauche) notre confrère barbu, le journaliste Michel Imhof en conversation avec le directeur, le chanoine Henry (à droite).

## CONVENTION TARIFAIRE ENTRE LA FÉDÉRATION VALAISANNE DES CAISSES-MALADIE ET LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DU VALAIS

### Mise au point officielle des deux partenaires

A la suite de différentes interventions faites lors de la dernière séance du Grand Conseil, la Fédération valaisanne des caisses-maladie et la Société médicale du Valais ont jugé nécessaire une mise au point officielle concernant la nouvelle convention qu'elles ont signée le 30 décembre 1976 et qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1977, après homologation par le Conseil d'Etat pour une période d'essai de 8 mois. Pour ce faire, elles ont choisi de s'adresser à tous les députés du Grand Conseil en leur faisant parvenir la lettre que nous publions ci-dessous pour l'information de nos lecteurs.

Monsieur le conseiller d'Etat  
Madame la députée, Monsieur le député,

La lecture des comptes rendus des journaux du 14.5.1977, relatant la séance du Grand Conseil du vendredi 13.5.1977, nous oblige à vous apporter un complément d'information sur la convention tarifaire que nous avons signée le 30.12.1976 et que le Conseil d'Etat a homologuée dans sa séance du 27 avril 1977. Il nous apparaît en effet que M<sup>me</sup> la députée Vannay et M. le député Morand vous ont apporté une information très partielle et tendancieuse ; par souci d'objectivité nous tenons à vous fournir des renseignements plus détaillés qui vous permettront sans doute de juger de la situation dans les meilleures conditions.

Depuis plusieurs années, les insuffisances de la convention passée en 1966 entre caisses-maladie valaisannes et médecins étaient devenues flagrantes de sorte qu'en 1974 les partenaires prennent la décision d'une révision complète de cette convention. Dès lors, et après accord avec la Fédération des sociétés de secours mutuels du Valais (FSSMV), les dirigeants de la Société médicale du Valais (SMV) et de la Fédération valaisanne des caisses-maladie (FVCM) se rencontrent régulièrement jusqu'en décembre 1976 pour mettre au point la nouvelle convention dans ses moindres détails, la FSSMV étant informée de toutes les tractations dans les plus brefs délais et son avis étant sollicité à plusieurs reprises. Le 30 décembre 1976, la FVCM et la SMV parviennent à une entente sur tous les points et signent cette convention.

Dès le 15 décembre 1976 déjà, en application de l'arrêté fédéral sur la surveillance des prix, les partenaires soumettent la nouvelle tarification aux services du préposé fédéral à la surveillance des prix, dont l'accord préalable est indispensable à l'homologation par le Conseil d'Etat de la convention passée entre

la FVCM et la SMV consacre une augmentation des prix ! Nous vous laissons juger de l'objectivité de l'information que vous avez reçue !

Vous pourrez également trouver des explications détaillées, susceptibles d'éclaircir d'un jour nouveau votre vision de cette nouvelle convention avec tarif, dans le compte rendu paru dans le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais du lundi 23 mai 1977 relatant de façon précise les discussions tenues lors de la réunion des gérants des caisses-maladie membres de la FVCM.

La nouvelle convention a été, semble-t-il, gratifiée d'un caractère asocial en raison de l'introduction du système du tiers-garant. Plusieurs cantons suisses ont adopté ce système depuis de nombreuses années, sans que jamais un tel qualificatif n'ait été utilisé pour le caractériser et sans que les partenaires n'aient jugé utile de réviser leur position sur le sujet. Dans notre canton, de nombreuses caisses-maladie appliquent statutairement ce même système « asocial » et personne n'a émis d'objection jusqu'à ce jour. Mais surtout, ce système nous paraît l'un des bons moyens d'apporter un frein aux dépenses de la santé, en particulier en réduisant la surconsommation médicale. Nous vous rappelons à ce sujet que l'une des propositions de la commission d'experts chargée de la révision partielle de la LAMA, visant à freiner directement ou indirectement les coûts de la santé, fait précisément mention de l'envoi de la facture au patient afin de le sensibiliser au coût des soins auxquels il recourt. Si notre accord laissait encore en vous un certain relâchement, sachez que les caisses-maladie dont les statuts le permettent ne refuseront jamais de régler elles-mêmes une facture dont le montant pourrait déséquilibrer le budget de leur assuré !

Nous souhaitons que ces explications vous permettent de juger objectivement de l'apport incontestable de la nouvelle convention avec tarif dans les relations entre médecin, malade et caisse-maladie.

pour la Société médicale du Valais  
Le président : Dr M. Ruppen  
pour la Fédération valaisanne des caisses-maladie  
Le président : M. Udry  
pour la Commission des intérêts professionnels  
Le président : Dr J.-P. de Kalbermatten  
L'administrateur : K. Rothermund

Ainsi donc, il aura fallu 2 ans de tractations, 4 mois de travail aux services du préposé fédéral à la surveillance des prix puis 8 nouveaux mois d'étude par tous les partenaires pour arriver au 31 décembre 1976 seulement à une conclusion valable. D'un autre côté l'on tente de vous convaincre en quelques mots que l'homologation par le Conseil d'Etat de la convention passée entre

## Un magasin sierrois s'agrandit



De gauche à droite : MM. J. Zumstein, PDG du groupe, Madi, directeur de Zurich et Perillard, directeur de l'Inno-Sierre.

Vendredi matin, comme nous l'avions déjà brièvement annoncé, les autorités de la commune de Sierre étaient conviées à l'inauguration du nouvel étage des magasins Innovation.

Entièrement consacrée à l'ameublement, à la literie, au blanc et à la lustrerie, cette place complète harmonieusement le complexe en exploitation depuis 11 ans.

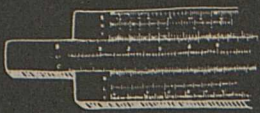
Vendredi, M. Perillard, directeur, adressa ses souhaits de bienvenue aux nombreux participants. M. J. Zumstein, président directeur général du groupe, prit également la parole pour souligner la nécessité à Sierre d'un tel agrandissement.

Un dîner à Bluche devait mettre un terme à cette manifestation.



# SHARP

Le plus récent des nouveaux modèles est une «règle à calcul».



EL-5804, le modèle scientifique: très plat, long, avec règle graduée sur la face arrière. Effectue les opérations sin, cos, tan, %, racine, exp, log, ln y<sup>x</sup> et conversion heures/minutes.

## FACIT ADDO

Calculatrices de poche, de bureaux et programmables. En vente dans les commerces spécialisés.

# MEUBLES METRO

vous offre la qualité du meuble à Sion rue Pré-Fleuri 9

## MEUBLES AU METRO

Entrée nord du Centre commercial Métropole  
Tél. 027/23 13 71

### Vente aux enchères publiques

Mme Ida Crettex et M. Gérard Crettex, à Médières-Bagnes, mettront en vente, par voie d'enchères publiques qui se tiendront le vendredi 24 juin 1977, à 11 heures, au café-restaurant Au Vieux-Valais, à Verbier, les immeubles suivants sur commune de Bagnes sis à Clambin-sur-Verber: No 7096, pré de 1203 et de 374 m<sup>2</sup>, No 7116, pré de 283 m<sup>2</sup>. Le prix, ainsi que les conditions de vente, seront donnés à l'ouverture des enchères.

Pour tous renseignements, s'adresser à Freddy Michaud SA, agence immobilière, place Centrale, 1936 Verbier. Tél. 026/7 27 01

P.o. Lucien Bruchez notaire 36-26198

# G. Revaz SION

vous offre cette semaine  
Ascona 1200 S 1974  
Kadett Karavan 1200 1974  
Kadett 1200 Spécial 1974  
15 000 km 1974  
Renault 6 TL 1973

Réparations machines à laver (linge ou vaisselle), et cuisinières. Toutes marques et provenances. Travail rapide et bien fait. Déplacement fixe forfaitaire partout le même (monteurs régionaux).

Superménager/Valais  
Tél. 025/4 54 52 ou 026/2 58 09  
027/22 04 48 22-169

Prix discount!  
30 à 50% de rabais sur le matériel (avec petites rayures)

# Bauknecht

Cuisinières, machines à laver, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, blocs de cuisine, aspirateurs.

# au Ménage Moderne

Bruttin-Gay-Balmaz  
Rue du Rhône 29, Sion  
Tél. 027/22 48 86 - 22 30 47

# Centre d'enseignement professionnel - Vevey

Le centre d'enseignement professionnel de Vevey organisera, dès le 5 septembre 1977, un cours préparatoire pour l'obtention du

**diplôme fédéral de comptable** (selon les exigences fédérales).  
Durée: 5 1/2 ans, 2 soirs par semaine. Une séance d'information à l'intention des candidats éventuels aura lieu **lundi 27 juin 1977, à 19 h. 30** au centre Doret, avenue Nestlé 1, Vevey, salle 212, 2e étage.  
22-161308

# SUPER-DISCOUNT

# DENNER

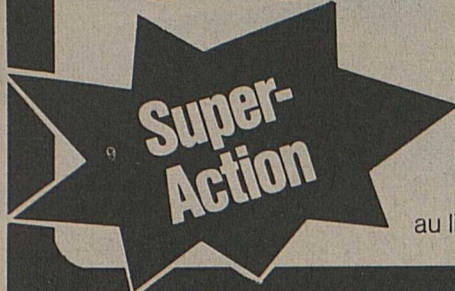


Prix d'action valable à partir du 21.6.77

### Cigarettes finlandaises

- Le paquet la cartouche
- Colt Regular 1.- 9.90
  - Colt Long Size 1.10 10.90
  - Colt Menthol 1.10 10.90
  - Colt De Luxe 1.20 11.90
- ne dépendant pas d'un cartel - donc si avantageuses

# Gendarmes



2 paires 200 g seulement

~~2.35~~ **1.90**

au lieu de

# Lempur Bonbons



DI-25/21677

175 g **seulement 1.25**

## Actions

### Oulevay GRANOR

125 g **seulement**  
~~2.85~~ **1.70**  
au lieu de

### HUG Soso Graham

100 g **seulement**  
~~1.40~~ **.80**  
au lieu de

### nouveau BAC Deo-Stick

40 g **seulement**  
~~3.30~~ **2.80**  
au lieu de

### GENIE Lavabo

2100 g **seulement**  
~~11.50~~ **8.50**  
au lieu de

### STAYFREE Mini

16 pièces **seulement**  
~~2.90~~ **1.50**  
au lieu de

### Jumilla VILLAMAR

1 litre **seulement**  
~~2.40~~ **1.95**  
au lieu de + dépôt -.40

**Bidex Classic** Spray  
125 g **seulement**  
~~6.50~~ **3.50**  
au lieu de

**Bidex** Savon Lotion pour la toilette intime  
125 ml **seulement**  
~~4.90~~ **2.60**  
au lieu de

Prix bas  
jour après  
jour

**Corelli** Spaghetti aux œufs frais 500 g **1.-**

**RYVITA** Pain croustillant  
- délicatesse  
- seigle 200 g **.80**

**Combimex Fluor** Dentifrice 115 g **2.40**

**Arcade** Brosse à dents aux soies Tyne la pièce **.95**

Sion — 7, rue des Cèdres

Monthey — 20, avenue de la Gare

Martigny — 51, route de Fully

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Couple soigneux cherche pour les

**week-ends**  
à l'année, chambre à 2 lits, cuisine. A 1200 m env.  
Ecrire sous chiffre PB 304261 à Publicitas 1002 Lausanne

A louer à Sion pour le 1er juillet

**appartement 2 pièces**  
Confort, jardin et terrasse à disposition. Fr. 340.- charges comprises. Vieux-Moulin 11  
Tél. 027/22 16 15 36-301553

Sion Cherche

**appartement de 4 pièces**  
dans quartier tranquille, pour 1er juillet  
Tél. 027/23 55 09 81 11 59 36-26197

A vendre à Mase

**appartement de 3 pièces**  
Balcon Entièrement meublé Fr. 70 000.- Pour traiter: Fr. 20 000.-  
Tél. 025/4 64 20 025/5 14 06 143.266.981

Cherche à acheter à Crans-Montana

**terrain équipé de 600 à 1000 m<sup>2</sup>**  
pour construction de chalet.  
Ecrire sous chiffre P 36-902120 Publicitas, 1951 Sion.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

**Café-restaurant de la Croix-Fédérale Sion**  
cherche **sommelière**  
Tél. 027/22 16 21 36-1296

**Technobal, 1860 Aigle**  
entreprise spécialisée dans la production de décolletages industriels

cherche des **décolleteurs** justifiant de bonnes qualités professionnelles

**aides-décolleteurs** susceptibles d'être formés pour la conduite et le réglage des machines

Salaires et avantages sociaux intéressants.

Faire offre par écrit ou prendre rendez-vous par tél. au 025/22715 22-7205

**PUBLICITAS** art et technique de l'annonce bien pensée

**vient d'ouvrir**

**studio interlübke**

chez **ROCHE BOBOIS**  
11, RUE LANGALLERIE LAUSANNE



## Spectaculaire embardée d'une automobile: conducteur blessé



On tente de récupérer le véhicule démolé

EISTEN. - Dans le courant de la nuit de dimanche à lundi, un automobiliste, résidant à Grächen, circulait au volant de sa voiture sur la route de la vallée de Saas, d'Eisten en direction de Stalden.

Parvenu à proximité de la halte postale « Resti », après une courbe à droite, pour une cause encore à déterminer, le véhicule arracha successivement deux bou-

de quelques mètres de hauteur, et de faire quelques tonneaux sur une distance d'une trentaine de mètres le long de la pente raide, avant de s'immobiliser à proximité du précipice qui surplombe la Viège. Le conducteur a été éjecté du véhicule et blessé. Selon nos renseignements, son état n'inspire pas d'inquiétude. Sa voiture, par contre a été complètement démolie.

## Les intempéries dans la vallée de Saas

### Des dégâts pour des centaines de milliers de francs

SAAS BALEN. - Les intempéries de ces derniers jours n'ont pas épargné la vallée de Saas. A plusieurs reprises, on constate des éboulements plus ou moins importants. C'est à Saas Balen toutefois que les dégâts causés par les phénomènes de la nature sont les plus considérables.



Une vue des matériaux qui se sont échoués jusque devant la porte de la maison du garde de la prise d'eau.

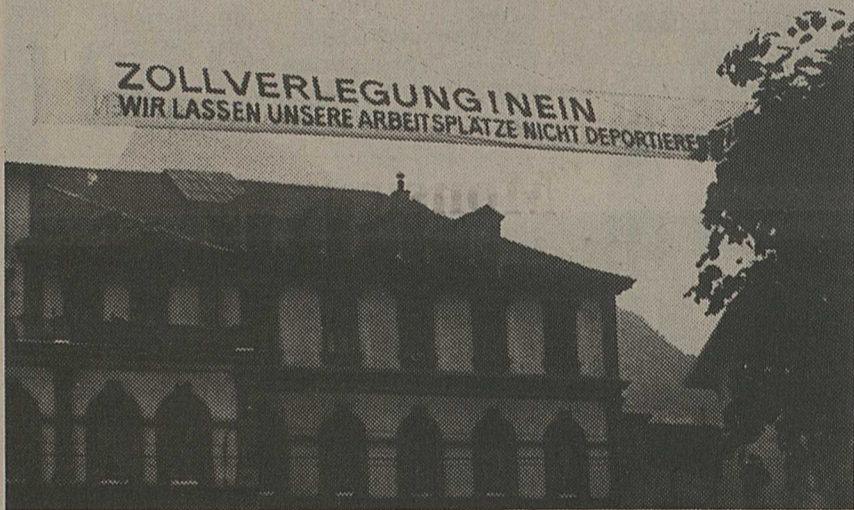
Démesurément gonflées par les incessantes pluies de ces derniers jours, les sources d'eau sises sur les hauts de la localité

ont soudainement déversé leur trop plein et ont causé des dommages évalués à plusieurs centaines de milliers de francs.

Le couloir « Kummelgraben », sur la rive droite de la Viège, apparemment inoffensif, a subitement transporté des milliers de mètres cubes de matériaux qui sont venus s'échouer jusqu'à proximité de la prise d'eau des usines de la Lonza, centrale d'Ackersand. La conduite de l'approvisionnement en eau potable de la région a également été endommagée, alors que son réservoir a échappé de justesse aux dégâts. En ce qui concerne cet ouvrage seulement, on déplore des dommages évalués par un expert à plus de 200 000 francs. Momentanément rétablie, la situation n'est pas exempte de soucis pour autant. Au vu de l'important débit de ce nouveau cours d'eau qui sort de la montagne, il semble que l'on se trouve en face de l'éclatement d'une gigantesque poche d'eau ou du débordement du lac souterrain sis sous le glacier.

Les autorités compétentes se sont rendues sur place afin de prendre les mesures nécessaires pour maîtriser cette situation inquiétante. D'autre part, la commune - qui n'a pas d'assurance pour ce genre de sinistre - se trouve devant un sérieux problème financier. Ce n'est pas la première fois que l'on déplore des dégâts de ce genre dans la région.

## Contre le transfert de la douane de Brigue à Domodossola : UN CALICOT SIGNIFICATIF



BRIGUE. - Dans le cadre du Congrès national des samaritains, la métropole haut-valaisanne, joliment décorée, a arboré un air de fête. Parmi les drapeaux et oriflammes, par-dessus l'entrée sur la place de la Gare, un calicot retenait l'attention du public. En lieu et place de la traditionnelle bienvenue, on pouvait lire en substance : « Non au transfert de la douane suisse en Italie. Nous nous opposons à l'exportation de nos places de travail ».

En d'autres termes cela veut aussi dire que les gens de la région, avec raison, entendent poursuivre la lutte qu'ils mènent en vue de préserver le plein emploi. On peut toutefois se demander si leur réaction n'est pas quelque peu tardive. C'est du moins l'avis d'un fonctionnaire de la Berne fédérale rencontré hier dans la cité.

**NF** REDACTION DE BRIGUE  
Louis et Misette Tissonnier  
Téléphone (028) 3 10 77  
Télex : 38 145  
Case postale 263 - 3900 Brigue



Le couloir « Kummelgraben » a été transformé en un nouveau torrent qui suscite de l'inquiétude.

## Assises annuelles de la section haut-valaisanne de la Société pour la protection de la nature



RIEDERFURKA. - La section haut-valaisanne de la Ligue suisse pour la protection de la nature a tenu ses assises annuelles dimanche après-midi à la Riederfurka, au centre écologique de l'Aletsch, sous la présidence de M. Franz Britschgi. Ce groupement compte 631 des 2445 membres recrutés dans l'ensemble du canton. Parmi l'assistance, le président s'est plu à saluer la présence de M. Halder, directeur du centre écologique régional.

La protection du safran de Mund, l'action entreprise contre la destruction des fourmillères, les prises de positions concernant l'installation de nouvelles remontées mécaniques, la place de tir de Brigue, le barrage de Gletsch, les déboisements, les routes forestières, l'autoroute constituent autant de soucis pour ceux qui ont charge de la défense de cette nature fréquemment maltraitée en cette ère moderne.

La société s'inquiète également du projet consistant à construire une route jusqu'à proximité du Maerelensee, pour les besoins d'une entreprise engagée dans la réalisation d'un approvisionnement régional en eau potable. On craint que cette artère soit également envahie par le trafic automobile.

En collaboration avec M. Franz Steiner, chef du Département des travaux publics,

Une vue de l'assemblée. On reconnaît de gauche à droite, MM. Halder, directeur du centre écologique, P. Kalbermatter, F. Britschgi, président de la section et l'architecte H. Bundschuh.

elle souhaite trouver une solution propre à satisfaire les différentes parties en présence. Le comité de la section entend garder un contact permanent avec les instances compétentes. Non pas pour tenter d'imposer sa loi mais pour participer à la recherche d'un compromis. C'est à cette condition que l'on arrivera à concilier les intérêts des uns et des autres.

Au terme de ces fructueux débats, les participants ont visité le centre écologique sous la conduite de M. Halder. Etant donné l'énorme intérêt de cette institution, on ne peut que la recommander aux organisateurs des courses d'école par exemple ainsi qu'à tous les amis de la nature en général.

## Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

### Lorsque les lutteurs font le point !



A la table des officiels nous reconnaissons au premier plan M. Hans Veragut président du comité d'organisation et au centre le commissaire Richard Vogel, entourés des membres du comité et des délégués.

SIERRE. - Samedi et dimanche derniers, les différents comités des lutteurs suisses se sont retrouvés dans la ville du soleil. Mains problèmes d'harmonisation ont été évoqués par les divers délégués présents dont le président du comité d'organisation des Fêtes de lutttes de Sierre, M. Hans Veragut.

On notait également la présence de M. Hans Schild, président fédéral des yodleurs.

C'est avec plaisir que l'on relevait la présence de M. Richard Vogel, l'estimé commissaire de la ville de Sierre, et vice-président de l'assemblée fédérale. Les lutteurs suisses lui doivent beaucoup pour son inlassable dévouement à la cause de ce sport national. Les délégués présents ont visité le val d'Anniviers et se sont rendus à la cave bourgeoise de Grimentz où ils ont été reçus avec cordialité.

## Une chorale américaine à Sierre

Dimanche 26 juin, à 20 h. 30 à l'église Sainte-Catherine à Sierre, les mélomanes sont invités à un concert gratuit, offert par l'Office du tourisme de Sierre et Salquenen.

Cette soirée sera donnée par un des plus prestigieux ensembles choral des Etats-Unis, The Irvine Master Chorale de Californie.

Sous la direction du chef de chœur réputé John Alexander, les 90 choristes, hommes et femmes,

interpréteront des œuvres de Pachebel, Lotti, Gabrieli, Kodaly et des spirituals.

Il s'agit d'un concert unique en son genre et donné à Sierre en exclusivité.

L'office du tourisme est heureux d'offrir cette manifestation à tous ses amis, en ouverture d'une saison touristique dont le programme, artistique et folklorique, sera particulièrement varié.

**Vos annonces à Publicitas**





Madame et Monsieur DUBUIS-MARET, leurs enfants et petits-enfants, à Aproz ;  
Madame et Monsieur Alexandre FOURNIER-MARET, leurs enfants et petits-enfants, au Sentier ;  
Madame et Monsieur Joseph MAYE-MARET, à Aproz ;  
Madame et Monsieur André MICHELLOD-MARET, leurs enfants et petits-enfants, à Aproz ;  
Monsieur et Madame André MARET-ROH et leurs enfants, à Magnot ;  
Madame et Monsieur Camille MICHELLOD-MARET, leurs enfants et petits-enfants, à Bieudron ;  
Madame et Monsieur Roland FONTANNAZ-MARET et leurs enfants, à Aproz ;  
Madame et Monsieur Robert DARIOLY-MARET et leurs enfants, à Aproz ;  
Madame et Monsieur Daniel FUMEAUX-MARET et leurs enfants, à Aproz ;  
Monsieur et Madame Nestor MARET-DUBUIS et leurs enfants, à Aproz ;  
Monsieur et Madame Gabriel MARET-DÉLÈZE et leurs enfants, à Aproz ;  
Madame et Monsieur Gérald BOURBAN-MARET et leurs enfants, à Aproz ;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Casimir FOURNIER-FOURNIER, à Châteauneuf, Aproz et Saxon ;  
Monsieur Bernard ROBBIANI, à Aproz ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, font part du décès de

## Madame veuve Célestine MARET

née FOURNIER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, pieusement décédée dans sa 74<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Aproz, le mercredi 22 juin 1977, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Aproz.

Visites jusqu'à 22 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



### L'administration, la direction et le personnel de l'IMS et du « Nouvelliste »

ont le douloureux devoir de faire part du décès de

## Madame Célestine MARET-FOURNIER

maman des Mesdames Joseph Maye-Maret, André Michellod-Maret et Gérald Bourban-Maret, employées au département expédition du journal.

L'ensevelissement aura lieu à Aproz, le mercredi 22 juin 1977, à 10 heures.



Madame Mélanie BIBER, à Kreuzlingen ;  
Monsieur et Madame Freddy BIBER-CHAPPOT, à Martigny ;  
Madame et Monsieur Henri PASCHE-BIBER, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny ;  
Madame et Monsieur Pierre NANCHEN-BIBER, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Goetfried BIBER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, survenu à Kreuzlingen, le 17 juin 1977, dans sa 81<sup>e</sup> année.

Selon le désir du défunt, les obsèques ont eu lieu à Kreuzlingen dans la stricte intimité.

« Heureux l'homme qui a aimé ce qui est juste et droit. »



### L'entreprise Roger Gay-Crosier & Fils à Martigny successeurs de Marc Chappot

ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Goetfried BIBER

père de leur employé Monsieur Freddy Biber.



### Le chœur mixte Muzot, Veyras

a le regret de faire part du décès de

## Madame Henriette RUDAZ

belle-mère de sa secrétaire, Marianne Rudaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### La Fédération internationale des pêcheurs amateurs du Léman, section valaisanne

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Louis DENERVAUD

papa de son président Daniel et beau-père de sa secrétaire Arlette.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### La fanfare Echo du Jorat, Evionnaz

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Louis DENERVAUD

père de Gérard et Raymond et grand-père de Chantal, membres actifs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### La classe 1954 de Champlan

a la grande douleur de faire part du décès de leur contemporain

## Monsieur Richard ROUX

Les obsèques ont lieu aujourd'hui, mardi 21 juin 1977, à Grimisuat.



### La Fonderie d'Ardon S.A.

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile GILLIOZ

père de son fidèle employé Francis.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors du décès de

## Mademoiselle Lina COTTURE

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons de messes, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier aux voisins, à la classe 1917.

Fully, juin 1977.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui sa fidèle servante

## Madame Henriette RUDAZ

née THÉODULOZ

décédée à l'hôpital de Sierre, des suites d'un accident, le 20 juin 1977, dans sa 77<sup>e</sup> année.

Vous font part de leur chagrin :

Madame et Monsieur Marcel CLAIVAZ-RUDAZ, leurs enfants et petits-enfants, au Trétien ;

Madame et Monsieur Louis LOCHET-RUDAZ et leur fils, à Montbéliard (France) ;  
Monsieur et Madame Jean RUDAZ-GILLIOZ et leurs enfants, à Veyras ;  
Monsieur Maurice RUDAZ, à Grône ;

Monsieur Oscar CONSTANTIN-THÉODULOZ, ses enfants et petits-enfants, à Granges ;

Madame veuve Hélène THÉODULOZ-NEUROHR, ses enfants et petits-enfants, à Grône ;

Madame et Monsieur Maurice KOPF-THÉODULOZ, à Lausanne ;  
Monsieur Henri THÉODULOZ, à Grône ;

Madame et Monsieur Jean MÉTRAILLER-RUDAZ, leurs enfants et petit-enfant, à Sion ;

Les familles de feu Catherine, Anastasie, Césarine, Eugène, Vincent et Joseph RUDAZ, ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à Grône, le mercredi 22 juin 1977, à 10 h. 30.

La défunte repose à la chapelle de l'hôpital de Sierre.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.



### L'Amicale des commerçants ACC, Champlan

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Richard ROUX

fils de Jacques.

Membre dévoué.

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui à 10 h. 30 à l'église de Grimisuat.



### La Confrérie de la laiterie de Champlan

a le très grand regret de faire part du décès de

## Monsieur Richard ROUX

23 ans

fils de notre confrère Jacques.

Nous présentons à la famille nos condoléances et notre sympathie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son deuil, la famille de

## Madame Louis ARRIGONI

née Céline PRODUIT

remercie de tout cœur tous ceux qui ont pris part à leur peine par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes et leurs messages.

Elle les prie de trouver, ici, l'expression de sa vive reconnaissance.

Leytron, juin 1977.



## Tunnel du Loetschberg

# Le quatre millionième transport d'automobile

BERNE. - Le chemin de fer des Alpes bernoises, Berne - Loetschberg - Simplon (BLS) a fêté hier le quatre millionième transport d'automobile à travers le tunnel du Loetschberg. Peu avant 15 heures, M. Fritz Anliker, directeur du « BLS », a accueilli en gare de Kandersteg M. Jean-Pierre Fournier, de Haute-Nendaz, entraîneur de l'équipe féminine suisse de ski, et a remis à cet heureux « millionnaire » un cadeau-souvenir.

La voie roulante du Loetschberg connaît un succès toujours grandissant, indique le « BLS » dans un communiqué. Le « BLS » a pu fêter le premier million de voitures transportées en 1970, le second million en 1973 et le troisième en août 1975. Le quatrième nouveau record journalier a été établi le 19 février 1977 avec 6168 voitures transportées. L'accroissement constant de ce trafic a été possible grâce à d'importants investissements tant pour l'aménagement des installations que pour l'acquisition de matériel roulant.

Actuellement, six trains-navettes, dont trois avec chacun 15 et trois avec 12 wagons à quatre essieux, modernes, sont en exploitation. De plus pour les jours de grande affluence, un train composé principalement de wagons de chargements à deux essieux est maintenu en réserve.

Avec la mise en service - le 11 novembre 1976 - des nouvelles installations de chargement à Kandersteg et Goppenstein, le transport des voitures se fait dans le sens de la marche du convoi, ce qui permet un voyage plus confortable, une accélération de la vitesse des trains et réduit la durée du parcours en conséquence. En outre, avec les nouvelles rampes de chargement, la composition des trains-navettes est augmentée de 4 wagons et passe de 11 à 15 unités de chargement, permettant ainsi d'élever



M. Jean-Pierre Fournier.

la capacité d'absorption de chaque train de 55 à 75 voitures environ.

Parallèlement aux mesures prises par le chemin de fer des Alpes bernoises, l'Etat de Berne, ainsi que celui du Valais, mettent tout en œuvre pour améliorer les routes d'accès au nord et au sud du tunnel du Loetschberg. Les travaux pour la route d'évitement du village de Kandersteg seront probablement terminés en août prochain.

## Arts et métiers séduisent

# POUR SUIVRE ET INTENSIFIER L'INFORMATION AUX MEMBRES

SION. - Hier après-midi, à la salle du café Industriel, s'est déroulée l'assemblée générale de la Société des arts et métiers de Sion et environs, sous la présidence de M. Bernard Dubuis. Une quarantaine de membres avaient répondu à la convocation du comité.

### LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

La fête du 125<sup>e</sup> anniversaire de la société a été le grand événement de 1976. Elle a été un succès grâce au dévouement du comité d'organisation présidé par M. Michel Andenmatten, député, et à l'active collaboration de l'Union valaisanne des arts et métiers, la Fédération économique du Valais, l'Union valaisanne du tourisme, l'Union commerciale du Valais.

Dès 1973, les relations avec l'autorité communale se sont accentuées. Le comité de la société a été convié aux séances de la commission d'économie publique. Il a été question des travaux projetés intéressant plus spécialement Sion et le canton : le Rawyl, l'autoroute de plaine Saint-Maurice - Martigny, le pont sous le Sex, l'hôpital régional, les usines hydro-électriques.

Aujourd'hui, M. Bernard Dubuis, président des arts et métiers a été admis comme membre hors conseil de la commission d'économie publique.

Le comité s'est penché sur diverses études sollicitées par les membres, à savoir : l'étude de la tarification de l'énergie et la concurrence que semble subir le secteur du commerce à la suite de l'initiative des PTT d'organiser régulièrement des voyages dans les régions frontalières.

Ces études feront l'objet de rapports détaillés qui seront transmis aux membres dès que possible.

Le comité entretient de bonnes relations avec l'U.V.A.M. et l'U.S.A.M. D'autre part, toute une série de dispositions constitutionnelles ou légales, fédérales ou cantonales, susceptibles d'avoir une incidence directe sur la vie des arts et métiers ont été étudiées.

Le comité a participé à maintes actions ou à des comités de travail destinés à faire

pencher la balance dans le sens qu'il jugeait souhaitable. La Société des arts et métiers de Sion a collaboré à la réalisation du pavillon d'honneur « Art et artisanat valaisans » organisé dans le cadre du Comptoir de Martigny. Ce pavillon a remporté un succès exceptionnel, grâce aux mérites de M. Maurice Zermatten qui à cette occasion, comme du reste chaque fois que l'on fait appel à ses services, se dévoue en ne ménageant ni son temps, ni sa peine.

### SITUATION ÉCONOMIQUE

Sur le plan cantonal, il faut constater, une fois de plus, à quel point nous sommes dépendants de la santé de l'économie suisse. L'industrie a connu une baisse des prix et du volume des commandes. Quant au bâtiment, il connaît de grands soucis. Par rapport à 1973, les travaux projetés pour 1976 ont baissé de 24 %. Mais les travaux exécutés ont accusé une baisse de 33,4 %. Dans le secteur du génie civil, le volume du travail est tout au moins nettement meilleur. L'agriculture joue toujours un grand rôle dans l'économie valaisanne et ses résultats ont une influence directe sur le chiffre d'affaires du commerce et de l'artisanat. Le commerce a résisté à la crise mieux que prévu. Le tourisme continue à connaître une lente baisse de ses nuitées. On éprouve des craintes pour l'avenir.

Les comptes et les rapports de révision ont été acceptés à l'unanimité.

### INTENSIFIER L'INFORMATION

Le comité va s'occuper, comme déjà indiqué, du prix de l'énergie et de l'utilisation du gaz naturel comme énergie de chauffage.

Une discussion, relative aux interventions du comité, au sujet des modifications de dispositions constitutionnelles ou légales, fédérales ou cantonales, susceptibles d'avoir une incidence directe sur la vie des arts et métiers, a mis en évidence que le comité devra poursuivre et intensifier l'information aux membres.

## EN SOUVENIR DE RICHARD ROUX

CHAMPLAN. - Nous avions relaté, dans notre édition du 31 mai dernier, le tragique accident de la circulation dont a été victime



M. Richard Roux, âgé de 23 ans, fils de Jacques habitant Champlan.

Au guidon de sa motocyclette, il avait dérapé sur la route de Salins et avait été projeté contre un mur. Devant la gravité de ses blessures, il fut immédiatement transporté à l'Hôpital cantonal de Lausanne.

Il dut subir plusieurs et délicates interventions chirurgicales, et malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il rendait le dernier soupir dans la nuit du dimanche 19 juin (voir NF d'hier). La triste nouvelle a jeté la consternation dans toute la région. Jovial, d'un caractère aimable, Richard Roux était l'ami de tous. Les jeunes garderont de lui le souvenir d'un excellent camarade, toujours prêt à rendre service.

Le destin est cruel, et pourtant il faut se résigner et admettre la volonté de Dieu.

A M. et M<sup>me</sup> Jacques Roux-Hiroz, à leurs enfants, et à toute la parenté, le NF présente ses sincères condoléances.

## CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

# Arrondissement d'Hérens-Conthey

## UNE FUITE QUI RISQUE DE COÛTER CHER

MM. Joseph Pitteloud et J.-Jérôme Crittin ont alternativement présidé le tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey (MM. Berclaz et Jacquod, juges, MM. Roduit et Theytaz, greffiers), qui a siégé hier toute la journée.

Défendu par M<sup>e</sup> F. Pfeffler, un automobiliste s'est vu condamner par ordonnance pénale à 15 jours d'emprisonnement pour avoir touché avec sa voiture, sur la route de Nendaz, une autre qu'il dépassa en violant les règles de la circulation. Tout se serait terminé par des dégâts matériels si le dépasseur n'avait pas « oublié » de s'arrêter puis, par la suite, fait en sorte d'échapper à une prise de sang lorsque la police se présenta à lui.

Le représentant du Ministère public s'est opposé à cette ordonnance et le fautif fut fi-

nalement condamné à 30 jours. Mais, comme il était sous sursis d'une peine de 4 mois prononcée antérieurement par le tribunal d'Entremont, il vit aussi ce sursis révoqué et écopa ainsi de 5 mois de prison ferme. M<sup>e</sup> Pfeffler, par recours, estime trop sévère la quali-

fication de violation de la LCR retenue contre son client et plaida devant le tribunal pour le maintien du sursis assorti à la peine de 4 mois, alors que M. Antonioli, procureur, conclut à la confirmation pure et simple du jugement.

## Deux accidents mortels

Aux petites heures du 29 janvier 1977, une auto se déportait à gauche à l'entrée de Vétroz en venant d'Ardon, montait sur le trottoir, se jeta contre le bâtiment Hubert Germainier et était repoussée sur la chaussée contre l'auto d'une aide-infirmière à l'hôpital de Genève. Une jeune fille de 24 ans, rencontrée quelques heures plus tôt dans un établissement public par le chauffeur de l'auto sortie de la route, avait pris place à ses côtés. Elle fut éjectée et si grièvement blessée qu'elle rendit le dernier soupir en cours de transport à l'hôpital. L'aide-infirmière a eu son auto et ses vêtements endommagés.

Le conducteur, accusé d'homicide par négligence, était, aux termes de la loi, en état d'ivresse, son degré d'alcoolémie dépassant la limite fatidique. Mais il déclara avoir été ébloui par des phares ou une lumière quelconque, ce qui lui avait fait perdre la maîtrise de son véhicule.

Pour M. Antonioli, procureur, l'alcool et la vitesse exagérée sont à l'origine de l'accident et il a demandé une peine de 10 mois d'emprisonnement, excluant tout sursis comme le tribunal vient de le faire dans une récente affaire et se félicitant de constater qu'enfin l'alcool au volant était sanctionné chez nous comme il le mérite.

M<sup>e</sup> Héritier, représentant de la partie civile, conclut à la pleine responsabilité de l'accusé et à sa condamnation. M<sup>e</sup> Luyet, défenseur de

l'accusé, se fonda sur les circonstances non établies de l'accident pour invoquer le doute quant à la vraie cause de cette sortie de route pour demander pour le moins une peine assortie du sursis et implorer la clémence des juges en faveur d'un accusé au passé irréprochable.

★

En fin de journée, le tribunal connut encore du navrant accident qui, en avril 1977, à Vétroz, avait coûté la vie à une jeune fille de 16 ans, roulant à cyclomoteur, qui fut heurtée et projetée par-dessus une auto. M. Antonioli, procureur, reproche à la conductrice de la voiture de ne pas avoir respecté la priorité et demande contre celle-ci une peine de 60 jours d'emprisonnement pouvant être assortie du sursis.

M<sup>e</sup> Guy Praplan, pour l'accusée, contesta l'existence de cette priorité et, subsidiairement, plaida les limites du droit absolu à la priorité pour conclure à l'acquiescement. M<sup>e</sup> Ch.-Marie Crittin, pour les parents de la jeune fille tuée, plaida qu'aucune faute n'avait été commise par celle-ci, toute la responsabilité de cette tragique affaire incombant à l'accusée ayant violé les règles de la circulation sur plusieurs points.

## Un grille-pain peut être un instrument dangereux

Sur une place d'Eison (Saint-Martin), une auto a écrasé un sac de montage dans lequel se trouvait un grille-pain. Rien de grave jusqu'ici. Mais pour s'arranger sur cette bagatelle, on prit rendez-vous au café du coin, où la discussion s'envenima très vite puisque l'un des acteurs de cette rocambolesque aventure jeta le grille-pain, emballé dans son carton, à la tête de l'autre! Ce dernier, blessé à l'arcade sourcilère, réclame justice pénale et indemnité pour tort moral. M. Antonioli, procureur, démontra qu'un innocent grille-pain peut devenir un instrument dangereux... selon la manière dont il est utilisé. D'où le

chef d'accusation de lésions corporelles simples avec un instrument dangereux, qu'il retient en demandant une amende de 300 francs radiable du casier judiciaire après un an.

M<sup>e</sup> Antoine Lathion, pour l'accusé, a plaidé la contradiction des versions de cette altercation et mit sur le compte d'une riposte à une offense imméritée le jet du grille-pain dont son client est accusé, concluant à des lésions corporelles simples, au besoin à l'acquiescement.

Les jugements seront communiqués par écrit aux parties. g. r.

## Décès de M<sup>me</sup> Célestine Maret

APROZ. - Nous apprenions hier soir avec tristesse le décès survenu à Aproz de M<sup>me</sup> Célestine Maret, née Fournier, dans sa 74<sup>e</sup> année.

Sa vie fut un immense labeur et un don de soi continu. Elle eut la grande douleur de perdre son époux très tôt, alors que la petite dernière, son 12<sup>e</sup> enfant, n'avait que 18 mois. On imagine dès lors, en pleine guerre mondiale, l'existence que dut mener cette femme au cœur d'or pour élever et nourrir sa grande famille. Tout en elle respirait l'abnégation et la plénitude, qualités indispensables pour tenir le coup en des circons-

tances si difficiles dans ce monde campagnard où elle et les siens ont dû faire front aux adversités.

Ce deuil, le sixième en deux semaines qui frappe des collaborateurs de l'Imprimerie Moderne et du NF, plonge dans l'affliction de nombreuses familles dont celles de M<sup>me</sup> Joseph Maye-Maret, André Michellod-Maret et Gérald Bourban-Maret, à Aproz, qui travaillaient au service de l'expédition de notre journal.

Le NF assure la famille de M<sup>me</sup> Célestine Maret-Fournier de sa sympathie et lui présente l'expression de ses très sincères condoléances.

## Décès après un accident

GRÔNE. - Renversée samedi matin par une voiture dans son village de Grône et hospitalisée à Sierre (voir NF d'hier), M<sup>me</sup> Henriette Rudaz, née Théoduloz, 77 ans, n'a pas survécu à ses graves blessures.

Après avoir mis au monde quatre enfants, elle eut l'immense chagrin de perdre son époux. Cette terrible épreuve l'obligea à déployer une très grande énergie pour élever sa famille. Avec la force de caractère dont sont empreints les gens de la campagne, elle sut ne pas se décourager devant les épreuves, bien au contraire elle leur fit front.

A sa famille en peine, le NF présente ses condoléances émues.

## 1<sup>er</sup> Festival suisse des majorettes

### Le thermomètre monte à Marly !...

Le 1<sup>er</sup> Festival suisse des majorettes approche à grands pas. Le comité d'organisation qui travaille depuis bientôt une année à la préparation de cette grandiose manifestation qui déroulera ses fastes les 24, 25 et 26 juin sous un chapiteau de 3000 places, a mis au point tous les détails. Il est donc apte à recevoir une foule de spectateurs. Cette fête se veut d'être une rencontre fraternelle entre toutes les majorettes suisses, ambassadrices du charme, de la beauté, de l'élégance et du sourire. N'oublions pas que les organisateurs ont déjà consacré plus de 25 000 heures de travail pour que cette manifestation nationale soit une réussite.

Il ne faut pas s'étonner non plus si le thermomètre monte à Marly, car le comité d'organisation devra faire face à un budget de 70 000 francs.

Nolons que ce premier festival verra la participation de vingt-deux troupes suisses réunissant plus de 750 majorettes et 600 accompagnants dont les minis et les grandes majorettes d'Ayent.

N. Lager

## Cet été, à la bibliothèque municipale de Sion

SION. - A partir du 25 juin et durant les mois d'été, la bibliothèque municipale sera ouverte tous les mardis après-midi, de 15 à 19 heures.

De nombreux ouvrages, récemment parus sont à votre disposition pour agrémenter vos vacances.

## Après un accident mortel

### Recherche de témoins

Un camion semi-remorque hollandais de couleur rouge qui circulait à Martigny, sur l'avenue du Grand-Saint-Bernard, du Bourg en direction de la gare CFF a heurté et écrasé M<sup>me</sup> Eugénie Gay-Crosier vers le magasin Dorsaz, photo. Ce piéton a été tué sur le coup (voir NF d'hier).

Les personnes témoins de l'accident ou qui pourraient apporter des renseignements utiles à l'enquête sont invitées à s'annoncer à la police cantonale valaisanne, Sion, tél. 027/22 56 56 ou au poste de gendarmerie de leur domicile.

### Drame de l'Aletschhorn

## Identité des victimes

Dans notre édition d'hier, nous avons relaté l'accident mortel survenu sur la paroi nord de l'Aletschhorn, samedi en fin d'après-midi. Les 2 personnes qui y ont tragiquement trouvé la mort ont été identifiées. Il s'agit de M. Alfred Krauss, né en 1931, domicilié à Memmingerberg, en Allemagne et de M<sup>me</sup> Uta Haensel, 29 ans, domiciliée à Aitrach, également en Allemagne.

### Conseil d'administration de l'hôpital de Sierre

## Nouveau président

Le conseil d'administration de l'hôpital d'arrondissement de Sierre se réunissait, hier soir, pour désigner un remplaçant à M. de Sépibus, président démissionnaire lors de la dernière assemblée.

Par acclamation, M. André Zufferey, député, de Sierre, fut appelé à cette fonction.

Nous aurons, dans une prochaine édition, l'occasion de présenter plus complètement cette séance.

## Hier sur le petit écran

Il y a des soirs où, par paresse sans doute de « se laisser aller », l'on se confie au petit écran, sans espérer en recevoir beaucoup.

Et l'on arrive à la fin du programme avec la certitude de s'être relaxé, avec l'incertitude d'avoir appris quelque chose.

Après Un jour une heure dénonçant le régime au Cambodge - à travers un reportage inédit sur les maquisards FLN - c'est un feuilleton qui nous permet d'oublier le temps qui passe. D'aucuns, paraît-il, ont déjà vu « Les Thibault ».

Le téléspectateur s'intéresse, se demandant si pareilles choses peuvent vraiment se passer. Il suit jusqu'au bout, tentant de devancer le suspense pour apprendre sur la fin qu'il y aura encore cinq autres épisodes faisant suite à ce « Cahier gris ».

Cela annonce de plus en plus les vacances dans les programmes de la TVR.

Puis ce fut le retour d'une connaissance : Henri Guillemain. Lui aussi nous reviendra ces prochains jours. Il me souvient que c'est en écrivant quelques lignes sur - il faudrait dire « contre » - Henri Guillemain que j'ai commencé à m'occuper occasionnellement de la chronique télévision dans le NF.

Guillemain passionnait les téléspectateurs d'alors. Il avait le sens de la télévision, indubitablement. Ce sens, il ne l'a pas perdu, lui

qui a maintenant 74 ans, qui bénéficie d'une mémoire prodigieuse lui permettant de raconter quelques expériences de sa vie.

Il a gardé cette manière d'agrémenter de détails son récit. Remarquons que certaines choses, il pourrait nous les éviter. Mais, comme il le fit en son temps, il sait bien « emballer » l'essentiel de petits scandales susceptibles de retenir l'attention des téléspectateurs.

Je dirai peut-être un prochain lundi qu'il y a tout de même quelque chose de fondamentalement différent dans la manière de jadis et dans celle d'aujourd'hui. Mais laissons passer d'abord l'une ou l'autre émission encore, pour ne point nous tromper. J'avoue qu'on écoute Guillemain. On l'écoute avec attention, parce qu'il sait captiver. S'il semble raconter comme en inventant au moment même où il parle (c'est là l'une de ses grandes forces), son récit apparaît, à l'analyse, fort bien structuré.

Prenez l'exemple d'hier soir : Mâcon, les Guillemain, la guerre, l'école. Avec les liens entre les différents chapitres ; avec les images ici projetées sur des souvenirs qui, c'est vrai, font de Guillemain, un excellent conteur.

Que, dans certaines limites, je ne puis qu'admirer.



# LORSQUE LE SCANDALE DE CHIASSO REFAIT SURFACE...

## Il divise le Conseil national Une certitude: des mesures doivent être prises

BERNE. - Le Conseil national a entamé hier la troisième et dernière semaine de sa session d'été avec un ordre du jour extrêmement chargé. Il s'est d'abord penché sur un certain nombre de dossiers, dont le compte des PTT pour 1976 et l'arrêté fédéral sur la sauvegarde de la monnaie qu'il a décidé de proroger pour trois ans. Mais le débat essentiel de cette journée a été consacré à

l'affaire du Crédit Suisse de Chiasso. Les porte-parole de tous les partis gouvernementaux et celui du groupe parti socialiste autonome/parti du travail sont montés à la tribune pour interroger le gouvernement sur ce scandale et sur les mesures qu'il convient de prendre pour en éviter la répétition. Le débat se poursuivra aujourd'hui.

### Conséquence logique contre erreur humaine

Deux thèses se sont opposées dans ce débat. Pour la gauche, représentée par MM. Hubacher (soc/BS) et Carobbio (PSA/PDT/TI) l'affaire du Crédit Suisse n'est pas due au hasard. Elle est la conséquence logique du système bancaire suisse. Les représentants des partis « bourgeois », MM.

Schuerch (BE) pour le parti radical, Kaufmann (SG) pour le PDC et Hofmann (BE) pour l'UDC ont pour leur part estimé que l'erreur humaine est à l'origine du scandale.

Il convient dès lors de renforcer le contrôle bancaire.

### De l'exagération de la gauche...

Le socialiste autonome tessinois, au vu des différentes affaires bancaires qui ont secoué l'opinion publique, a réclamé des mesures radicales, telles que la nationalisation des banques et la levée du secret bancaire. M. Hubacher a rappelé l'initiative que son parti entend lancer avant l'automne et qui demande un renforcement du contrôle public des banques. Tous deux ont critiqué la venue massive en Suisse de capitaux en fuite au détriment du fisc et du développement de leurs pays d'origine.

### ... au réel sens critique du centre

Pour sa part, M. Hofmann s'est déclaré convaincu que les bases légales pour un contrôle efficace des banques existent déjà mais qu'elles n'ont pas été utilisées entièrement. L'inspection interne doit être renforcée et les rapports qu'elle élabore doivent être soumis au contrôle externe. L'UDC est opposée à la levée du secret bancaire mais se prononce en faveur de la lutte contre les abus. « Il faut éviter de ne pas anéantir la place financière suisse » a-t-il déclaré.

Cette position a également été défendue par M. Schuerch. M. Kaufmann enfin a demandé que des enquêtes soient menées contre toutes les personnes impliquées dans le scandale, quel que soit le parti auquel elles appartiennent. Il a estimé que les banques devraient changer leur mode de penser lorsque celui-ci veut se placer au-dessus des lois. Le contrôle interne et externe ne doit pas se limiter à la comptabilité, mais aussi à la gestion des banques, a-t-il affirmé. Il a donc proposé que les dispositions relatives au renforcement du contrôle des banques soient ancrées dans la loi. Le gouvernement répondra ultérieurement aux différents orateurs.

## Démission du président du Conseil d'Etat tessinois OFFICIEL ET EFFET IMMÉDIAT

BELLINZONE. - Le Conseil d'Etat tessinois, réuni hier matin en séance extraordinaire, a pris officiellement connaissance de la démission de son président, le conseiller d'Etat Fabio Vassalli. Cette démission a un effet immédiat.

### Où imposer la « Texon » ?

Le Grand Conseil tessinois, réuni hier à Bellinzone, a entendu la réponse du Conseil d'Etat à une interpellation d'un député socialiste, à propos de l'affaire du Crédit Suisse. Le gouvernement a indiqué qu'une enquête a été ouverte le 20 mai contre la « Texon », qui fut à l'origine du scandale du Crédit Suisse de Chiasso. Un contrôle fiscal a d'autre part été effectué auprès de la société du Liechtenstein, dont le siège est à Chiasso. Selon le Grand Conseil tessinois,

tous les éléments sont réunis pour que la « Texon » soit soumise à la fiscalité du canton du Tessin et de la Confédération. Ce contrôle a également permis de constater que, dans l'affaire en question, des paiements ont été faits, régulièrement ou occasionnellement selon les cas, en faveur de tierces personnes soumises à la souveraineté fiscale du canton. L'enquête n'est pas terminée, et d'autres contrôles sont possibles, selon la loi fiscale tessinoise.

## L'argent reçu et soustrait par M. Fabio Vassalli

A propos du conseiller d'Etat Fabio Vassalli, qui a démissionné dimanche, le Gouvernement tessinois a fait savoir que les autorités compétentes ont pu établir qu'il avait reçu 21 500 francs de la « Texon », 15 000 francs du Crédit Suisse et 7800 francs pour des intérêts relatifs à un investissement de quelque 130 000 francs dans la société du Liechtenstein. Ainsi, ce sont entre 4000 et 5000 francs que M. Vassalli a soustrait au fisc en 1975-1976. En 1973-1974, le fisc tessinois a pu savoir que le conseiller d'Etat démissionnaire a touché 30 000 francs de la « Texon », autant du

Crédit Suisse et 7800 francs d'intérêts pour l'investissement déjà mentionné. M. Vassalli avait par contre déclaré n'avoir touché que 20 000 francs pour remboursement de frais. Quant à l'investissement en question, M. Vassalli aurait indiqué qu'il s'élevait à 80 000 francs seulement. Il y aurait donc eu également tentative de soustraction au fisc.

Les débats du Grand Conseil, que l'on prévoyait orageux, ont été sereins, presque tous les députés s'étant déclarés satisfaits, des réponses du gouvernement cantonal.

## Conseil des Etats et Constitution jurassienne

### Refus de l'article sur la réunification

Le Conseil des Etats, sous la présidence du radical Munz (TG), a ouvert, hier, en fin de soirée, le dossier de l'octroi de la garantie à la Constitution du canton du Jura. Les débats ont commencé par un très long exposé du président de la commission, le socialiste neuchâtelois Pierre Aubert. Il a tout d'abord indiqué que le canton naîtra après le vote fédéral de modification de la Constitution fédérale qui aura lieu en 1978 vraisemblablement. La garantie fédérale ne sera donc accordée que sous la réserve de l'issue favorable du scrutin fédéral en question.

réserve d'une application conforme au droit fédéral.

Abordant le texte constitutionnel, M. Aubert dit qu'il est généreux, optimiste, parfois utopique, mais séduisant. Pour le préambule et les articles 1 à 137, la commission propose d'accorder la garantie en ne faisant que des réserves sur des points mineurs : l'élection des scrutins plébiscitaires ultérieurs à celui du 23 juin 1974 qui créa le canton du Jura, la coopération avec les Etats voisins du Jura, l'égalité entre hommes et femmes, l'interdiction de la censure, la garantie de la propriété privée, le droit de préemption de l'Etat, le principe « travail égal, salaire égal », les subsides aux églises qui seraient versés au moyen des impôts courants. Autant de points qui rendent nécessaires les réserves quant à l'application de ces dispositions qui pourraient être contraire au droit fédéral, tout comme les droits politiques des Jurassiens de l'extérieur, si l'on entend y inclure les Jurassiens domiciliés dans d'autres cantons et non seulement ceux qui ont domicile à l'étranger. Quant au conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur, il faudra que son statut soit en tous points conforme au droit fédéral, même si ce conseil n'a qu'un caractère consultatif. En définitive, M. Aubert proposa d'accorder la garantie au préambule et aux articles 1 à 137, sous

La commission propose donc le rejet pur et simple de l'article 138.

Quant aux dispositions finales et transitoires, elles sont admises sous réserve de la création d'un droit fédéral transitoire, à créer par la Confédération, étant entendu que la formation d'un nouveau canton est du ressort fédéral évidemment. Toutes les parties sont d'accord sur ce point, a relevé M. Aubert.

Personne ne s'est opposé à l'entrée en matière, M. Schlumpf (GR) relevant que l'article 138 pourrait être la base d'agitation politique et de revendication politique aussi ultérieures. Le Lucernois Egli (DC) et le Neuchâtelois Grosjean (rad.) ont aussi proposé le rejet de l'article 138, le second en se fondant sur la nécessité de maintenir la paix confédérale et de respecter le vote démocratique des districts du Jura bernois.

La discussion reprendra ce matin

V. G.

## Séance du Conseil fédéral

### Problèmes financiers

BERNE. - Le Conseil fédéral a discuté de problèmes financiers au cours de sa séance hebdomadaire d'hier. Il a évoqué la situation financière de la Confédération après le scrutin négatif du 12 juin et commencé l'élaboration d'une conception générale qui devra influencer le budget 1978 et la question de l'assainissement des finances fédérales pour les années à suivre (1979 à 1981).

Pour mettre au point cette conception, des rencontres auront lieu ces prochains jours avec les présidents des partis et groupes

parlementaires qui participent au gouvernement, a révélé à l'issue de la séance le vice-chancelier Buser. Ce n'est qu'après ces concertations que pourront être dévoilés des éléments de la future conception de la future politique financière de la Confédération. Une doctrine applicable immédiatement n'était pas concevable étant donné la nécessité d'un consensus et de la participation de toutes les forces vives du pays à la mise en place d'une politique financière. Mais il sera donc question cette semaine encore de ces problèmes.

## Nouvelle rallonge pour le tunnel de la Furka

Les conseillers fédéraux se sont ensuite occupés du tunnel de la Furka. Ils ont pris acte du rapport du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, rapport adressé à la délégation des finances. Ce document indique, pour les années 1976-1977, des coûts supplémentaires de 5,8 millions dus à des difficultés géologiques. La loi sur le budget veut que si les crédits prévus ne suffisent plus, des suppléments doivent être accordés. Aussi, le Conseil fédéral demande-t-il au département de M. Ritschard de préparer un message en vue de l'octroi de crédits supplémentaires qui englobent les 5,8 millions en question, ainsi que les coûts prévisibles pour les deux

années à venir, l'achèvement des travaux étant prévu pour 1979-1980. Au total, il faudra demander aux Chambres une rallonge de 18 millions. Rappelons qu'au départ - en juin 1971 - un crédit de 70 millions avait été octroyé pour la construction du tunnel, puis, en décembre 1976, un supplément de 80 millions, rendu nécessaire par le renchérissement et aussi par des difficultés d'ordre géologique, avait été accordé par les Chambres, mais non sans discussions. Ce sont en tout 150 millions qui ont déjà été libérés pour le tunnel de la Furka, auquel montant devront s'ajouter maintenant les 18 millions proposés pour l'achèvement des travaux.

## Université de Genève

### Pour sortir de l'impasse, un recteur par intérim

GENÈVE. - Le Conseil d'Etat genevois a nommé le professeur Jean Posternak, de la faculté de médecine, aux fonctions de recteur *ad interim* de l'université de Genève pour la période du 15 juillet au 30 novembre prochain.

Cette décision intervient après un entretien entre le gouvernement cantonal et les membres de l'actuel rectorat à propos de la vacance créée par les votes négatifs intervenus au conseil de l'université le 15 juin au sujet de l'élection du recteur et des vice-recteurs pour la période administrative du 15 juillet prochain au 14 juillet 1980, indique notamment un communiqué publié hier.

Avec ses interlocuteurs, le Conseil d'Etat a en effet constaté que les délais nécessaires pour préparer une nouvelle élection seraient matériellement impossibles la présentation de nouvelles candidatures et l'élection par le conseil de l'université avant le début de la prochaine période administrative, soit le 15 juillet.

La nomination du professeur Jean Posternak a été proposée par le rectorat et approuvée par le collège des recteurs et doyens. MM. D. Foellmi, directeur administratif de l'université, et B. Ducret, secrétaire général, continuent d'assumer leurs fonctions aux côtés du professeur Posternak.

### Energie atomique

Autre point chaud traité par le Conseil fédéral : la révision de la loi sur l'énergie atomique dont le message est en préparation. Le problème qui se pose actuellement est la synchronisation entre la préparation de la nouvelle loi elle-même et l'initiative populaire en vue de la sauvegarde des droits populaires en matière de sécurité des installations atomiques. Des instructions seront données au département de M. Ritschard pour la poursuite des travaux concernant le message.

### Police de sécurité

D'autre part, le Conseil fédéral a approuvé le projet de loi concernant l'accomplissement des tâches de la Confédération en matière de police de sécurité. La nouvelle loi, qui sera soumise aux Chambres, est fondée sur le principe d'une police de sécurité mise à la disposition du Conseil fédéral, composée de contingents des polices cantonales et réservée à l'exécution des tâches de la Confédération.

### Droits de douane

Il a également arrêté les ordonnances d'exécution des accords de libre-échange avec la CEE au sujet de la 5<sup>e</sup> et dernière réduction des droits de douane qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet.

### Espionnage au profit de l'URSS

Le gouvernement a aussi renvoyé aux autorités du canton de Genève un cas de service de renseignements militaires au préjudice d'un Etat étranger. Il s'agit d'un Genevois qui servait de boîte aux lettres à des fonctionnaires soviétiques accrédités à l'ONU. L'activité délictueuse aurait duré de 1968 à 1973. Les fonctionnaires soviétiques impliqués ont déjà quitté le pays. Une interdiction d'entrée a été décrétée par le Ministère public de la Confédération à leur endroit.

### Divers

Le Conseil fédéral a enfin modifié l'ordonnance sur la comptabilité des chemins de fer, décidé de poursuivre un projet de recherches avec les autorités italiennes sur la biodégradation de la dioxine (suite à la catastrophe de Seveso) et approuve le concordat intercantonal sur l'exécution des jugements civils.

● WALDSHUT (Allemagne de l'Ouest) (ATS/Reuter). - Cinq hommes et deux femmes, dont une infirmière, ont trouvé la mort dimanche dans l'incendie d'une maison de retraite privée proche de Waldshut, dans le sud de l'Allemagne. La maison de retraite avait 32 pensionnaires

## Grand Conseil bernois

### Compétences au gouvernement dans la procédure de séparation

Le Grand Conseil bernois des 187, donc amputé des députés du canton du Jura, a examiné une série de dispositions transitoires confiant des compétences au Conseil exécutif dans la période intermédiaire de mise en place de l'Etat jurassien. Ces dispositions prévoient que le gouvernement est compétent pour procéder aux adaptations rédactionnelles de lois et décrets touchés par la séparation. De plus, le gouvernement présente au Parlement un rapport sur les adaptations qu'il apportera à la Constitution. Tout député peut formuler une opposition sur la distinction qui sera faite entre une modification rédactionnelle ou une modification de fond. Le gouvernement décide de la conclusion d'accords sur la poursuite exceptionnelle de procès civils, pénaux, judiciaires ou administratifs, qui échappent à la compétence bernoise au moment de la séparation.

Le gouvernement est en outre compétent pour arrêter des réglementations, édicter des prescriptions et conclure des accords tendant à constater et à garantir l'état de la situation et fixant les conditions du transfert

ou de l'utilisation provisoire des biens du canton et de ses institutions. Le gouvernement est, en plus, compétent pour conclure des accords relatifs au partage des biens entre le canton de Berne et celui du Jura. Les conventions législatives ou qui portent sur le transfert de litiges à des instances d'arbitrage ou de bons offices sont soumises au référendum facultatif.

Ces dispositions ont été acceptées à l'unanimité. Il en a été tout autrement de l'article 19, relatif aux futurs cercles électoraux du canton de Berne qui comprendront toujours 200 députés, mais 3 districts de moins après la séparation.

Après plus de deux heures de discussions, les députés n'ont pu se mettre d'accord et ont accepté de renvoyer le problème en commission, non sans que le responsable de la justice, le conseiller d'Etat, ait été désavoué par son groupe, l'UDC. Le nombre des cercles électoraux, la répartition préalable éventuelle des sièges et la date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi électorale sont les problèmes non résolus et qui seront repris dans une session ultérieure.

V. G.

## Energie atomique: initiative rejetée au Grand Conseil neuchâtelois

NEUCHÂTEL. - Le Grand Conseil neuchâtelois a déclaré irrecevable une initiative populaire cantonale (10 674 signatures) qui demandait que le peuple soit consulté dans le cas où le canton de Neuchâtel serait requis de donner son avis à la Confédération à propos de l'implantation d'une installation atomique. Il a, en revanche, décidé que le préavis que donnerait le Conseil d'Etat le cas échéant serait soumis à la ratification du Grand Conseil. Il a enfin

repoussé un projet de résolution demandant que le Conseil d'Etat plaide auprès des autorités fédérales le principe d'un moratoire de quatre ans en matière de construction et d'installation de telles centrales.

Le Conseil d'Etat avait estimé que l'initiative était recevable en droit neuchâtelois, mais non en droit fédéral. La commission législative du Grand Conseil a pensé en revanche qu'elle était irrecevable en droit neuchâtelois.



# Israël: M. Begin présente son gouvernement

## Un cabinet fragile face à une opposition acharnée

JÉRUSALEM (ATS/AFP). — M. Menahem Begin a été reçu hier matin par M. Ephraïm Katzir, chef de l'Etat, à qui il a présenté la liste des membres de son cabinet de coalition restreinte, qui lui assure au Parlement une majorité de 63 sur 120.

Le gouvernement comprend 13 ministres. M. Begin se réserve, à titre provisoire, outre la présidence du conseil, les portefeuilles des affaires sociales, de la justice et des transports et télécommunications, qu'il garde à la disposition du « Dash » si ce groupement décide de se joindre au cabinet.

Voici la liste des ministres :

**Menahem Begin (Herouth-Likoud)** président du conseil. 64 ans, originaire de Pologne. Arrivé en Israël en 1942. Chef de l'opposition de droite depuis 1948. Ancien chef du groupe « Irgoun Zvai Leumi », dont la tête fut mise à prix par le Gouvernement britannique.

**Moshe Dayan (indép. ex-travailliste)**, ministre des affaires étrangères. 62 ans, né en Israël, ancien chef de l'état-major et ministre de la défense entre 1967 et 1974.

**Simha Erlich (libéraux-Likoud)**, ministre des finances. 65 ans, originaire de Pologne. Arrivé en Israël en 1937. Industriel.

**Ezer Weizmann (Herouth-Likoud)**, ministre de la défense. 52 ans, né en Israël. Général d'aviation et ancien chef d'opérations de l'état-major.

**Yossef Burg (parti national religieux)**, ministre de l'intérieur et de la police. 68 ans, originaire d'Allemagne. Arrivé en Israël en 1940. Plusieurs fois ministre de gouvernements dirigés par les travaillistes.

**Yigal Horowitz (Laam-Likoud)**, ministre du commerce et de l'industrie. 52 ans, né en Israël, industriel.

**Zebouloun Hammer (parti national religieux)**, ministre de l'éducation. 41 ans, né en Israël. Universitaire. Ancien ministre de l'assistance publique.

**Aharon Abou Hatzira (parti national religieux)**, ministre des cultes. 39 ans, né au Maroc. Maire de la ville de Ramleh.

**David Levy (Likoud-Herouth)**, ministre de l'intégration des immigrants. 40 ans, né au Maroc. Ancien maçon et syndicaliste.

**Ariel Sharon (Likoud-Herouth)**, ministre de l'agriculture. 49 ans, né en Israël. Général du cadre de la réserve.

**Guideon Patt (Likoud-libéraux)**, ministre de l'habitat et de l'environnement. 44 ans, né en Israël. Directeur de sociétés.

**Vitzhak Moday (Likoud-libéraux)**, ministre de l'énergie et de la planification. 46 ans, né en Israël. Directeur de sociétés. Colonel de réserve.

**Eliezer Shostak (Laam-Likoud)**, ministre de la santé. 65 ans. Originaire de Pologne, arrivé en Israël en 1955.

### Appel à Hussein, Sadate et Assad

En présentant à la Knesseth le programme du nouveau gouvernement, M. Begin a affirmé que le premier souci de celui-ci serait d'empêcher une nouvelle guerre dans la région. « Je lance, a-t-il dit, un appel au roi Hussein et aux présidents Sadate et Assad pour que nous nous rencontrions soit dans nos capitales, soit en terrain neutre, soit en public, soit en privé, afin de discuter de l'établissement d'une véritable paix ».

### Relations avec Washington, Paris et Moscou

Passant aux questions de politique extérieure, M. Begin s'est longuement arrêté sur les relations d'Israël avec les Etats-Unis, la France et l'URSS.

« Nous devons, a-t-il dit, renforcer l'amitié unissant Israël et les Etats-Unis. Ce sera l'un des points fondamentaux de la politique de mon gouvernement ».

En ce qui concerne les relations avec la France, il a indiqué qu'il œuvrerait pour « la resurgente de l'amitié entre Israël et la France ».

Quant à l'Union soviétique, Menahem Begin a noté qu'Israël est intéressé par une reprise des relations. Mais que la décision doit venir de Moscou. S'il y avait normalisation, nous demanderions qu'il soit mis fin à la persécution du judaïsme et du sionisme, que tous les « prisonniers de Sion » soient libérés et que tout juif désireux de revenir vivre dans la patrie historique de son peuple y soit autorisé », a-t-il indiqué.

### Credit moral d'un an

M. Begin a ensuite donné lecture des principaux points du programme de son gouvernement et demandé au Parlement et aux Israéliens « un crédit moral d'un an » pour lui permettre de l'appliquer.

Le gouvernement Begin se déclare prêt à aller à la conférence de Genève, lorsqu'elle sera convoquée par les Etats-Unis et l'URSS sur la base des résolutions 242 et 338.

## Parti travailliste et Dash: les pleds contre le mur!

JÉRUSALEM (ATS/AFP). — Le programme de M. Begin a suscité de vives critiques à la Knesseth israélienne, où le parti travailliste (cabinet sortant) et le Dash ont tous deux refusé leur confiance au nouveau gouvernement.

M. Shimon Peres, le leader du parti travailliste, a annoncé une opposition systématique de la part de sa formation, s'élevant notamment contre les déclarations de politique étrangère du chef du Likoud depuis sa victoire aux élections, et craignant que « maintenant, ce soit Israël qui soit accusé d'intransigeance ».

L'ancien ministre de la défense a également critiqué les concessions du Likoud aux partis religieux, et en particulier l'exemption de service militaire pour les jeunes filles de familles traditionalistes, « au moment où l'armée a plus que jamais besoin de soldats ».

M. Yigael Yadin, leader du Dash, a de son côté déclaré : « Le peuple a voté pour le changement, et non pas pour le refus de toute concession territoriale en Cisjordanie ».

« Nous préférons un peuple juif et démocratique sur une partie de la terre d'Israël, à un peuple juif faible et dominant la terre d'Israël dans son ensemble, mais par la contrainte », a ajouté le leader du mouvement démocratique pour le changement.

M. Yadin a par ailleurs critiqué la façon dont ont été menées les négociations pour la formation de la coalition, estimant que la structure du gouvernement Begin ne répondait pas aux besoins du pays.

M. Yadin a indiqué que son parti examinerait chaque action du gouvernement selon ses mérites. « Nous ne formerons pas une coalition dans l'opposition », a-t-il ajouté.

## La Knesseth (par 63 voix...) accepte le nouveau gouvernement

JÉRUSALEM (ATS/AFP). — La Knesseth s'est prononcée, hier soir, par 63 voix contre 53 en faveur du gouvernement de M. Menahem Begin, à l'issue d'un débat de plus de huit heures.

● WASHINGTON (ATS/AFP). — C'est sans fanfares que les Etats-Unis ont célébré hier la mise en service de l'oléoduc de l'Alaska.

L'ouverture de la vanne d'entrée de la longue conduite de 1300 km de long (800 miles) devait être déclenchée à 19 heures HEC par un ordinateur. Mais aucun discours, aucune célébration n'était prévu pour fêter l'événement.

Un porte-parole de la société Aleyeska, propriétaire du pipe-line, a déclaré que la compagnie voulait « faire cela aussi efficacement et aussi calmement que possible ».

● LE CAP (ATS/Reuter). — Le cœur d'un babouin a été transplanté sur un homme au cours d'une opération effectuée hier par le professeur Christian Barnard à l'hôpital Groote Schuur du Cap.

On croit que c'est la première fois qu'un cœur de babouin est transplanté sur l'homme. L'organe a été greffé dans le thorax du patient, à côté de son propre cœur, une opération « à califourchon ». Le patient est décédé quelques heures après l'intervention.

● MILAN (ATS/AFP). — Le *Corriere della Sera* de Milan publiait hier matin une page entière de publicité payée par le « Comité pour l'unité socialiste révolutionnaire » (CUSR), l'organisation qui avait revendiqué l'enlèvement du PDG de « Fiat-France », M. Luchino Revelli-Beaumont.

L'insertion publicitaire qui doit être également publiée par *Le Monde* (Paris), *El Pais* (Madrid), *Excelsior* (Mexico) et *Clarín* (Buenos Aires), est un manifeste en faveur du « pouvoir ouvrier » et d'une « union des exploités ».

Ce texte a été adressé directement à la famille du PDG de Fiat-France, enlevé le 13 avril dernier, à charge pour elle de le faire diffuser et d'assurer les frais de publication qui peuvent s'élever, par journal, jusqu'à 40 000 francs (20 000 francs), ajoutait-on de même source.

● MASCATE (ATS/AFP). — Cinquante personnes ont été tuées, 20 000 autres sont sans abri, et de vastes dégâts ont été subis par les cultures à la suite d'un cyclone qui s'est abattu sur le sud-est du sultanat d'Oman et qui a été suivi de violentes tempêtes, indique un communiqué officiel.

## Pirates à l'œuvre dans la mer des Antilles

CUMANA (Venezuela) (ATS/AFP). — Un bateau de pêche de cinquante tonnes, l'« Aurora », a disparu du port de Cumana, situé à l'est du Venezuela, vraisemblablement « volé » par des pirates, a annoncé dimanche soir l'agence nationale de presse INNAC.

Les autorités estiment en effet que cette disparition est très probablement le fait de pirates désireux de s'emparer des installations radio et de l'équipement de

pêche du navire, évalués à quelque 400 000 dollars.

La disparition de l'« Aurora » porte à trois le nombre des bateaux disparus depuis un mois dans cette région côtière orientale du Venezuela : elle succède en effet à celle, survenue il y a quatre semaines, d'un thonier vénézuélien de 17 hommes d'équipage, le « Donna B » et à celle plus récente, d'un navire marchand britannique, le « Steady », qui faisait route du Venezuela vers Trinidad.

## Mystérieux attentat contre Idi Amin Dada

### Il a disparu et d'aucuns le disent mort

### Un nouveau « gag » du maréchal?

NAIROBI (ATS/AFP). — Un attentat a été commis samedi contre le président Idi Amin et le vice-président Mustafa Adrissi, alors que les deux hommes regagnaient Kampala venant d'Entebbe, ont indiqué hier à Nairobi des informations de diverses sources venant de Kampala. Plusieurs personnes auraient été tuées et blessées et une très importante opération de ratissage est en cours dans tout le pays, indiquent les mêmes informations.

Celles-ci varient cependant sur le sort du chef de l'Etat ougandais. Selon certaines, il serait sain et sauf dans un des postes de commandement dont il dispose en Ouganda, et dirigerait les opérations de ratissage.

D'autres informations affirment qu'il a été grièvement blessé et transporté dimanche par avion en Libye pour y être soigné.

Selon le quotidien de Nairobi *Daily Nation*, Idi Amin Dada a disparu et pourrait être mort.

Un porte-parole de la résidence officielle du président Amin à Entebbe, interrogé hier par le quotidien londonien du soir *Evening News*, a confirmé que le chef de l'Etat ougandais avait été impliqué dans un échange de coups de feu.

Le journal britannique, qui titre sur toute

la largeur de sa première page « Tentative d'assassinat contre Amin », ajoute que le porte-parole est resté silencieux lorsqu'il lui a été demandé si le président avait été blessé.

Le porte-parole a indiqué cependant qu'il n'avait pas vu le président depuis vendredi soir.

### Complot de l'armée de l'air ?

L'attentat serait lié à un complot dirigé contre le maréchal Amin par des membres

de l'armée de l'air. Les comploteurs n'auraient cependant pu se mettre d'accord sur le choix d'une personnalité pour remplacer le chef de l'Etat et l'un d'entre eux aurait informé le maréchal Amin, permettant ainsi à lui-même ou à son gouvernement de riposter avec vigueur.

### Nouvelle purge

Plusieurs informations font en effet état d'une purge en cours au sein de l'armée et visant les soldats d'origine bantoue. Elle serait menée par les soldats musulmans originaires du nord du pays et du Soudan.

Selon les informations parvenues à Nairobi, d'importants mouvements de troupes et de blindés ont été enregistrés dans la partie sud-est du pays et des barrages ont été établis sur les routes menant à Kampala depuis Entebbe, au sud, Jinja, à l'est et Masaka, à l'ouest.

A certains de ces barrages des hommes auraient été arrêtés et emmenés vers une destination inconnue à bord de camions militaires, leurs femmes auraient reçu l'ordre de regagner leurs domiciles.

## Massacres communistes au Laos: 550 morts?

BANGKOK (ATS/AFP). — Cinq cent cinquante villageois appartenant à l'ethnie mhong (meo) auraient été tués au cours d'un ratissage effectué début juin par des unités vietnamiennes au nord de Vientiane (Laos) apprenait-on de source diplomatique hier à Bangkok.

Selon la source, qui se réfère à des messages radio échangés entre « résistants meos » et captés en Thaïlande, cette opération a été menée dans la région montagneuse de Phou Hey, à une centaine de kilomètres au nord de Vientiane, contre une cinquantaine de hameaux mhong.

Cent cinquante familles ont été emmenées vers une destination inconnue, ajoute la source.

Selon des rescapés de cette attaque qui ont pu rallier un des centres de la résistance meos — plus à l'est — dans le massif du Phou Bia, l'opération a été précédée par un bouclage de la zone par trois divisions vietnamiennes, le 1<sup>er</sup> juin.

La région du Phou Bia compte environ

cent mille habitants d'origine mhong. Ils formaient, avant la prise de Vientiane par les communistes en 1976, la seconde armée royale chargée de protéger les accès de la capitale laotienne.

Après quelques mois d'une trêve armée, ils reprirent le combat en avril 1977 quand l'administration centrale tenta de regrouper les minorités montagnardes dans la plaine. Plusieurs chefs mhongs furent assassinés au

cours d'une rencontre à Van Vieng (90 km au nord de Vientiane) avec des cadres pathet-lao en vue d'un nouveau cessez-le-feu cette année, ce qui a rallumé la guérilla indique-t-on de source informée.

### Khmers rouges en Thaïlande

Cinq fusiliers marins thaïlandais ont été tués et plusieurs autres ont été blessés dans une embuscade tendue par des soldats cambodgiens dans la province côtière de Trat, dans le sud-est de la Thaïlande, rapportait hier la presse de Bangkok.

Une patrouille de 16 hommes est tombée dans l'embuscade des Khmers rouges. L'incident a eu lieu durant le week-end dans la région montagneuse de Banthad, limitrophe de la frontière du Cambodge.

## Brejnev à Paris: désarmant!..

PARIS (ATS/AFP). — M. Leonid Brejnev est arrivé hier en fin de matinée à Paris pour une visite officielle de trois jours et une série d'entretiens. Les présidents Leonid Brejnev et Valéry Giscard d'Estaing ont, dès leurs premiers entretiens au château de Rambouillet, hier soir, arrêté les grandes lignes d'une déclaration spéciale de politique générale ainsi qu'une déclaration sur la détente et une sur la non-prolifération nucléaire.

Ces déclarations seront signées à la fin des entretiens prévus pour demain à midi, ont déclaré les porte-parole français et soviétiques.

Il y aura également des accords économiques.

M. Brejnev a déclaré que l'Union sovié-

tique souhaitait voir la France jouer un rôle plus actif dans les questions de désarmement, a dit M. Leonid Zamiatin, porte-parole de la délégation soviétique et directeur général de l'agence Tass.

Le nouveau président soviétique a ajouté : « Cela ne signifie pas que nous voulons affaiblir la défense de la France... J'avais déjà dit au président Georges Pompidou que nous voulions voir une France forte, indépendante, mais participant de façon plus active aux questions de désarmement » !..

Le président Giscard d'Estaing s'est félicité de l'état des relations franco-soviétiques

qui, a-t-il dit, sont « tout à fait positives et constituent une contribution importante à l'amélioration des relations internationales ».

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de la présidence de la République française, qui rapportait les propos de M. Giscard d'Estaing, a déclaré que le président français ferait aujourd'hui un exposé sur les problèmes de la détente, de la non-prolifération des armes nucléaires, de la limitation des armements et de l'organisation économique internationale, ainsi que sur la situation de certaines régions du monde.

## Orly et la SNCF en alerte

PARIS (ATS/AFP). — La police de l'air de l'aéroport parisien d'Orly et la direction de la SNCF (Société nationale des chemins de fer français) ont été alertées hier matin, à la suite d'une communication émanant d'une organisation se nommant « Jeune Europe révolution » adressée à l'agence France-Presse et annonçant qu'un train international avait été arrêté par un commando et que le hall de l'aéroport d'Orly était piégé.

« Jeune Europe révolution » précisait que par ces « actions » elle entendait protester

contre la venue à Paris de M. Leonid Brejnev.

En réalité, c'est un train de la banlieue nord de Paris qui a été stoppé à 7 h. 01, par un groupe d'inconnus entre Goussainville et Survilliers sur la ligne Paris - Creil.

Le Varsovie - Paris, qui suivait ce convoi, a été immédiatement détourné par Mousoul.

A 7 h. 30, selon la SNCF, la voie était dégagée et le train omnibus a pu repartir vers la gare de Paris-Nord.

## Journaliste serbe anticommuniste mystérieusement assassiné aux USA

CHICAGO (Illinois) (ATS/AFP). — Un journaliste d'origine serbe et la fille de sa compagne, ont été trouvés morts dimanche dans les locaux du « Conseil national de défense serbe » à Chicago (Illinois).

Le président de ce conseil, le D' Urosh Sffer, a aussitôt attribué à la police secrète yougoslave la mort de Dragisa Kasikovich, 44 ans, et Ivanka Milosevic, 9 ans.

La police, pour sa part, hésite à se prononcer. « Nous ne savons même pas

avec certitude quelle arme a été utilisée. Le crime a pu avoir un motif politique, mais il a pu être commis également par n'importe qui », a affirmé un enquêteur. Aucune trace de lutte ou d'effraction n'a été constatée par la police.

Dragisa Kasikovich écrivait dans le quotidien anti-communiste Liberty, publié par le Conseil national de défense serbe. Selon sa compagne, qui a découvert les deux corps, Kasikovich avait récemment été attaqué dans plusieurs articles publiés en Yougoslavie.